This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C
1362
90

C 1362.90

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JAMES WALKER, D.D., LL.D.,

(Class of 1814),

FORMER PRESIDENT OF HARVARD COLLEGE;

"Preference being given to works in the Intellectual and Moral Sciences."

15 Jan. 1895.

ÉTUDE

PATHOLOGICO-THÉOLOGIQUE SUR SAINTE THÉRÈSE.

RÉPONSE AU MÉMOIRE DU P. G. HAHN.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

ÉTUDE

PATHOLOGICO-THÉOLOGIQUE

SUR SAINTE THÉRÈSE.

RÉPONSE AU MÉMOIRE DU P. G. HAHN,

PAR

le Père Louis DE SAN,

de la Compagnie de Jésus,

Membre de l'Académie romaine de S. Thomas d'Aquin

LOUVAIN,

CHARLES FONTEYN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

6, rue de Bruxelles.

PARIS,

F. FETSCHERIN & CHUIT, LIBRAIRES,

18, rue de l'ancienne Comédie.

1886.

~~HL 77844~~
C1362.90

HARVARD
JAN 15 1895
LIBRARY

Walker fund.

Ego Leopoldus Delvaux, Vice-Præpositus Provincialis Societatis Jesu in Belgio, potestate ad hoc mihi facta ab Admodum Reverendo Patre Antonio Anderledy, ejusdem Societatis Vicario Generali, facultatem concedo, ut opus cui titulus *Etude pathologico-théologique sur Ste Thérèse, Réponse au mémoire du P. Hahn*, a R. P. Ludovico De San, S. J. conscriptum, et a deputatis censoribus rite recognitum atque approbatum, typis mandetur.

In quorum fidem has litteras manu mea subscriptas et sigillo meo munitas dedi.

Bruxellis, die 15 decembris 1885.

L. J. DELVAUX, S. J
Vice-Prov.

Le docte religieux que je combats dans cet écrit, est mon confrère, mon ami et mon ancien collègue dans l'enseignement. Les rapports intimes et quotidiens que j'entretiens depuis longtemps avec lui, m'ont mis à même d'apprécier la parfaite loyauté de son caractère et la droiture de ses intentions. Je sais qu'il se recommande à l'estime générale non seulement par les qualités de l'homme de bien, mais encore par les vertus du religieux. C'est assez dire que dans le débat où je m'engage, je ne discute pas l'homme mais ses opinions. Je viens examiner avec calme certaines propositions émises par le P. Hahn dans un Mémoire qui, depuis bientôt un an, est devenu l'occasion d'une polémique passionnée.

Avant d'aborder cet examen, je tiens à avertir mes lecteurs que, dans l'ouvrage de mon confrère, il y a une partie qui mérite de grands éloges. Qu'on en retranche une cinquantaine de pages, ce qui res-

tera sera un monument élevé à la gloire de la Réformatrice du Carmel. Travailler à cette gloire, c'était bien là le but que poursuivait le P. Hahn. Quel était en effet son dessein en prenant part au concours de Salamanque? C'est, comme il nous l'apprend au début même de son travail, de mettre en pleine lumière la réalité du surnaturel divin dans la vie de sainte Thèrèse. « J'ai voulu voir, dit-il, si en prenant pour point de départ le caractère de la sainte et la nature de ses visions, on ne pourrait point établir vis-à-vis d'un rationaliste de bonne foi la réalité du commerce extraordinaire qu'elle dit avoir eu avec le monde surnaturel » (1). La partie la plus longue et la plus importante du Mémoire répond réellement à ce but apologétique. Aussi, dans ses conclusions, l'auteur a-t-il cru pouvoir donner comme résumé de son travail ces paroles empruntées à la troisième question du concours de Salamanque :

« Quand les rationalistes accordent à sainte Thérèse de Jésus une grande promptitude et une grande force de réflexion, une connaissance claire, exacte et précise des opérations de son âme, ils nous offrent, même sous ce point de vue, une preuve concluante que la sainte était parfaitement à même de distinguer entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et qu'elle n'est pas victime d'une illusion,

(1) *Revue des questions scientifiques de Bruxelles*, tom. XIII, pag. 7-8.

quand elle parle du second ordre avec autant d'assurance que du premier » (1).

Il n'en reste pas moins vrai que le P. Hahn, à côté de cette thèse, soutient quelques propositions secondaires qui ont justement froissé les admirateurs et les amis de la séraphique vierge d'Avila.

Sous cette impression, plusieurs se sont étonnés que la publication du Mémoire ait été autorisée. Ont-ils donc ignoré l'approbation sans réserve du jury de Salamanque couronnant le Mémoire? Avec une pareille recommandation, le Mémoire ne pouvait-t-il pas paraître au grand jour de la publicité. Fallait-il en Belgique, se montrer, à l'endroit de l'illustre espagnole, plus susceptible que l'Espagne elle-même, représentée à Salamanque par des théologiens choisis, réunis tout exprès et présidés par un Evêque, dans le but hautement proclamé de défendre et d'exalter cette gloire nationale? N'était-ce pas leur faire injure que de prétendre réformer un verdict aussi solennel? (2).

(1) *Ibid.*, tom. XIV, pag. 84.

(2) On a nié l'identité du Mémoire imprimé avec le Mémoire couronné. J'ai eu sous les yeux le manuscrit tel qu'il est revenu de Salamanque, et j'atteste que l'auteur y défend, sans aucune atténuation, toutes les thèses attaquées. Du reste l'auteur tient ce manuscrit à la disposition de quiconque voudra contrôler notre assertion.

On a encore prétendu que loin d'augmenter en faveur du P. Hahn le prix du programme, le Jury n'avait pas même adjugé au travail

Dès son apparition néanmoins, le Mémoire rencontra parmi les confrères de l'auteur des adver-

un prix proprement dit. Pour montrer l'inanité de cette accusation, il suffira de mettre sous les yeux du lecteur la lettre officielle du secrétaire du Jury.

CONCOURS SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
EN L'HONNEUR DE
SAINTE THÉRÈSE DE JÉSUS
A
SALAMANQUE.

Le Jury appelé à juger les travaux présentés au Concours, me charge de vous dire, comme j'ai l'honneur de le faire, que non seulement il a considéré votre travail n° 56 correspondant à la question 5, comme digne du prix du programme, mais que, en raison de son mérite spécial, et comme il est un de ceux qui ont mérité une augmentation de récompense, il a décidé, dans la séance du 8 de ce mois, de substituer au prix proposé une médaille d'or.

En accomplissant une tâche si honorable, j'ai le plaisir de vous adresser mes félicitations; et afin que vous puissiez prendre part à la séance, je vous annonce en même temps que le 23 de ce mois aura lieu la distribution solennelle des prix.

Que Dieu vous ait en sa grâce!

Salamanque 13 octobre 1882.

Dr Alejo Izquierdo.
Secrét.

CERTAMEN CIENTIFICO-LITERARIO Y ARTISTICO
EN HONOR DE
SANTA TERESA DE JESUS
EN
SALAMANCA.

El Jurado calificador de los trabajos presentados al Certamen, me encarga diga á V. como tengo el honor de ejecutarlo que su trabajo n° 56 correspondiente al tema 5°, le ha considerado no solamente digno del premio de Programa, sino que en virtud de su merito especial, y siendo

saires nombreux et convaincus (1). Je fus du nombre de ceux-ci et rédigeai une note où j'indiquai rapidement les points faibles de l'argumentation. Mes supérieurs eurent connaissance de ce travail; ils l'approuvèrent pleinement et m'engagèrent à préparer une réfutation plus ample et plus approfondie. Je lus attentivement les biographies de la sainte et les six volumes de ses œuvres; je me livrai

uno de los que han merecido aumento de premio, acordó en sesion del dia 8 del corriente sustituir el ofrecido con una medalla de oro.

Al cumplir tan honroso encargo, me complazeo en felicitar á V.; y por se gusta concurrir al acto, le participo à la vez que el dia 23 del presente mes, tendra lugar la solemne distribucion de premios.

Dios gùe a V. m^s. a^s.

Salamanca 13 de Octubre de 1882.

Dr ALEJO IZQUIERDO.
Srio.

R. P. Guillaume Hahn, S. J. — Rue des Récollets. — Louvain. Belgique.

« Le Jury, nommé par Mgr l'Evêque de Salamanque, comprenait deux membres de l'Académie d'Espagne, deux chanoines de Salamanque, le vice-recteur et un professeur de droit de l'Université de cette ville, le père recteur du collège de San-Carlos, le père provincial des Dominicains, le père prieur du couvent des Français, le recteur du collège des Nobles Irlandais. » *La Controverse*, 15 janvier 1885, p. 163.

(1) Le P. Hahn écrivait, dans un article publié le 15 janvier 1885 par la *Controverse*, p. 164 :

« Quant aux Pères français, qu'on m'oppose, leur dissentiment m'étonne d'autant moins que je retrouve un semblable *ici même, parmi mes amis, autour de moi;* les uns approuvent certaines de mes opinions, les autres pas; ce n'est point le seul père Hardouin à qui pareille aventure soit arrivée dans notre Compagnie, et la liste serait grande des écrivains jésuites qui, dans leurs tournois pacifiques, se sont cependant donné de vigoureux coups d'estoc et de taille ».

en même temps, plus que je n'avais pu le faire jusqu'alors, à des études de pathologie tant générale que spéciale. Une année se passa ainsi avant que je pusse achever le travail que je livre aujourd'hui à la publicité.

Au début même de la controverse, le P. Hahn exprima le désir qu'un théologien entreprît l'examen des points discutés de son Mémoire. « Le privilège de l'infaillibilité, disait-il, que je conteste à des esprits aussi perspicaces et à des génies aussi pénétrants, je n'aurai pas la fatuité de me le décerner à moi-même. Mes affirmations ne valent pas plus que les preuves qui les appuient. Mais je suis ici dans une condition très avantageuse. Si un théologien, par des arguments de nature à ébranler les miens, démontre la vérité des apparitions diaboliques, je lui tendrai la main; il sera, non mon ennemi, mais mon auxiliaire. Car la réalité des visions démoniaques serait une nouvelle garantie de celle des visions intellectuelles, dont les caractères, de l'aveu des Saints eux-mêmes, sont beaucoup moins compatibles avec l'erreur et l'illusion (1) ».

Cet examen, prévu et même sollicité par lui, je viens le présenter aujourd'hui. Il sera pathologique comme le Mémoire, et théologique

(1) *La Controverse*, 15 janvier 1885, p. 163.

comme l'auteur le demande. Si, comme j'ose l'espérer, il lui paraît impartial et sérieux, nous nous rencontrerons aisément sur le terrain de la vérité et de la charité.

Louvain, 22 novembre 1885.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE V
Etat de la question, division. 1

PREMIÈRE PARTIE

DE L'ÉTAT PATHOLOGIQUE DE SAINTE THÉRÈSE.

I. Examen des preuves en faveur de l'hystérie. 3
A. *Première époque.* Y avait-il prédisposition à l'hystérie? . . . 5
B. *Deuxième époque.* Thérèse a-t-elle passé par une grande crise hystérique? 7
1r argument : caractères de la grande attaque hystérique . . 10
2e argument : effets de l'attaque hystéro-épileptique 16
3e argument : Symptômes permanents de l'hystérie 17
4e argument : boule hystérique 18
5e argument : l'humeur hystérique 19
6e argument : témoignage des auditeurs de la Rote 20
7e argument : ensemble des phénomènes 23
C. *Troisième époque.* Trouve-t-on plus tard des symptômes d'hystérie dans l'organisme de la sainte ? 26
II. Preuves contre l'hystérie 35
1r argument : manque de symptômes organiques . . . . . *ib.*
1) hyperesthésie ovarienne 36
2) zônes hystérogènes ; clou hystérique 37
3) anesthésie hystérique . . . . . *ib.*
4) aura hysterica. Boule hystérique 39

5) attaque d'hystérie 40
a) période épileptoïde — b) période clownique . . . . . *ib.*
c) période des hallucinations et des attitudes passionnelles. 41
d) période du délire 42
2e *argument :* manque de manifestations psychiques 44

SECONDE PARTIE.

DES VISIONS DIABOLIQUES DE SAINTE THÉRÈSE.

Division 48
I. Préjugés contre la thèse du P. Hahn 49
A. Rôle de sainte Thérèse dans l'Eglise militante . . . . . *ib.*
B. Age de sainte Thérèse lors de ses premières visions 50
C. Conséquences quant à la réalité du surnaturel divin 53
II. Oubli de circonstances essentielles dans l'examen des faits . 55
III. Oubli de la plus grande partie des faits : ils sont contraires à la thèse 66
A. Les visions démoniaques intellectuelles 67
B. Les illusions diaboliques 70
C. Les apparitions imaginaires du démon 72
Discussion de la vision de l'enfer d'après les principes du P. Hahn et d'après ceux de la théologie 78
IV. Plusieurs preuves admises pour l'origine divine de certaines visions, se retournent contre la thèse 85
Note sur la thèse principale du P. Hahn par rapport aux visions divines 86
V. Deux erreurs dans le raisonnement du P. Hahn.
A. Quant au manque de réflexion chez sainte Thérèse dans l'attribution qu'elle fait au démon de certains faits 93
B. Quant aux preuves tirées des règles établies par l'Eglise et les théologiens catholiques pour le discernement du surnaturel. 106
Conclusion 108
Epilogue 110

La *Revue des questions scientifiques* a publié en 1883 un mémoire du P. Hahn sur « les phénomènes hystériques et les révélations de sainte Thérèse. » L'auteur y étudie deux questions. Il se demande d'abord quel fut le caractère physique et moral de la religieuse d'Avila. Voici sa réponse : Sous le rapport de l'organisme, Thérèse jusqu'à un âge avancé fut affligée d'une hystéro-épilepsie caractérisée par une accumulation extraordinaire de symptômes (1); mais par une exception non moins extraordinaire à une sorte de loi, qui établit une corrélation à peu près constante entre le tempérament physique et le caractère moral des hystériques, elle n'était pas atteinte d'hystérie intellectuelle ; bien au contraire, sous le rapport intellectuel et moral, elle était au pôle opposé des hystériques (2). La seconde question a pour objet l'appréciation des phénomènes étranges qui remplirent la vie de la sainte. Dans la solution qu'il en donne, l'auteur met d'un côté les apparitions diaboliques et les peines corporelles que la sainte croyait lui avoir été infligées par le démon ; de

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIII, pag. 538-539.
(2) *Ibid.*, pag. 553-569 et tom. XIV, p. 82.

l'autre, les extases, les visions et les révélations qui avaient d'après elle une origine manifestement divine. Les faits de la dernière catégorie nous offrent, dit-il, un gage assuré de leur origine surnaturelle (1); pour les faits de la première, il faut y voir les désordres d'un organisme en proie aux agitations de l'hystérie (2).

On le voit, d'après le savant physiologiste, la vie et la personne de sainte Thérèse se ramènent à une dualité parfaite. Les conclusions de son mémoire se résument en effet dans ces deux affirmations antithétiques :

1° Au point de vue du corps et au point de vue de l'âme dans ses facultés inférieures, Thérèse est un type peu ordinaire de la grande hystérie. 2° Au point de vue de l'âme dans ses facultés élevées et au point de vue du surnaturel divin, Thérèse est au pôle opposé de la même hystérie.

Ce contraste explique l'antithèse surprenante donnée pour titre au mémoire.

Je n'attaque que la première affirmation : Thérèse souffre de l'hystérie dans le corps et dans l'âme. Il y a là deux parties : *a*) Thérèse est hystérique sous le rapport de l'organisme et *b*) Thérèse est hallucinée dans les apparitions diaboliques.

Ces propositions sont-elles fondées? Le P. Hahn est-il autorisé à faire de la réformatrice du Carmel une hystérique affligée d'hallucinations? Tel est tout l'objet de l'examen auquel je vais me livrer. Je le divise en deux parties.

Dans une première partie, j'essaie d'établir :

1° Que les faits morbides, relevés par le P. Hahn dans la vie de sainte Thérèse, ne fournissent pas la preuve que la sainte fut atteinte d'hystérie.

(1) *Ibid.*, tom. XIV, pag. 52-80.
(2) *Ibid.*, pag. 39-52.

2° Que les faits, considérés dans leur ensemble, prouvent au contraire que la sainte n'était pas hystérique.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Au début de son examen, le P. Hahn promet de nous faire retrouver « *trait par trait* la grande attaque hystérique (1) » dans les symptômes de la maladie de sainte Thérèse. Et lorsqu'à la fin de son mémoire, il récapitule ses conclusions, il affirme qu'il nous a fait reconnaître chez la sainte « *tous les symptômes organiques* de la grande hystérie (2). » Mais le Révérend Père, quoi qu'il en dise, n'a employé ni l'un ni l'autre de ces deux moyens de preuve. Voici quel est en réalité son procédé de démonstration. Il réunit en un faisceau différents phénomènes morbides que sainte Thérèse a observés en elle-même pendant les diverses phases de son existence. Il constate ensuite que chacun de ces phénomènes se retrouve chez des malades atteintes de la grande hystérie. Ce rapprochement fait, il conclut que Thérèse était hystéro-épileptique et qu'elle l'était même au plus haut degré (3). On le voit, cette conclusion ne repose que sur l'analogie qu'aurait offerte l'état pathologique de sainte Thérèse avec celui des hystéro-épileptiques.

(1) *Ibid.*, tom. XIII, p. 541.
(2) *Ibid.*, tom. XIV, p. 82.
(3) *Ibid.*, tom. XIII, pag. 538-553.

En face d'un tel procédé, on se demande naturellement si l'auteur ne tombe pas dans ce vice de raisonnement qui se nomme en logique *sophisma accidentis*, ou si du moins il ne commet pas un *transitus de genere ad speciem*. Car enfin, des maladies très différentes par leur nature spécifique peuvent offrir de la similitude dans un grand nombre de leurs traits. Les phénomènes relevés par le P. Hahn dans la vie de Thérèse forment-ils un ensemble qui puisse servir à caractériser l'hystéro-épilepsie? Se sont-ils succédé suivant l'ordre qu'on observe dans l'évolution de la terrible névrose? De plus, l'auteur ne commet-il pas une pétition de principe, quand il suppose que des symptômes qui ne se montrèrent pas tous à une même époque, ont été la manifestation d'un même état morbide? N'y a-t-il pas eu chez sainte Thérèse succession de maladies diverses et indépendantes? N'y a-t-il pas eu, de temps à autre au moins, complication dans son état? Voilà les questions qui se présentent tout d'abord à l'esprit d'un lecteur quelque peu habitué aux formes exactes du raisonnement, et il hésite à accepter la conclusion du physiologiste. Nous allons voir qu'une saine appréciation des faits, sur lesquels se fonde le Révérend Père, ne ferait que confirmer ces premiers doutes.

Pour procéder avec ordre dans notre critique, nous distinguerons trois époques dans la vie de sainte Thérèse : a) celle où elle contracta ses premières infirmités, b) celle qui fut marquée par sa grande maladie et c) celle qui s'écoula depuis le moment où elle fut miraculeusement guérie de sa paralysie jusqu'au moment de sa mort.

De ce partage naissent ces trois questions :

a) Y avait-il prédisposition à l'hystérie dans le tempérament de Thérèse ?

b) A-t-elle passé par la crise ou attaque hystérique dont parle le mémoire ?

c) Enfin trouve-t-on plus tard les symptômes d'hystérie que l'auteur prétend découvrir dans l'organisme de la sainte ?

I. *Première époque* (2 novembre 1532-avril 1534). A peine sainte Thérèse eut-elle pris l'habit de Carmélite au couvent de l'Incarnation d'Avila, qu'elle commença à souffrir de diverses indispositions très graves. « *Le changement de vie et de nourriture* fut contraire à ma santé, je ne pus y résister. Mes défaillances augmentèrent et il me prit un mal de cœur tel qu'il inspirait de l'effroi à ceux qui en étaient témoins. A cela venaient se joindre beaucoup d'autres maux. C'est ainsi que je passai cette première année avec une très mauvaise santé.... Mon mal était à un tel degré de gravité que j'étais presque toujours sur le point de m'évanouir, quelquefois même je perdais entièrement connaissance » (1).

Au jugement du P. Hahn, déjà à cette époque, la religieuse d'Avila était atteinte d'hystérie. « Pendant son noviciat se déclarèrent *ces affections nerveuses* qui, destinées à ne plus la quitter, furent pour elle durant trois ans entiers la cause d'un martyre constant » (2). Nous croyons que le Révérend Père substitue ici une interprétation arbitraire aux faits racontés par sainte Thérèse. Celle-ci ne fait pas mention de désordres nerveux ; elle parle de syncopes fréquentes et d'une affection de cœur. Or, le premier de ces accidents trouve une explication suffisante dans les deux causes assignées par la sainte elle-même, savoir : a) dans un tempérament délicat

(1) *Autobiographie*, chap. 4.
(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIII, pag. 42.

affaibli par un régime trop austère (1) et b) dans un mal de cœur d'une violence effrayante.

Quant au second accident, c'est à dire le mal de cœur lui-même, il pouvait être idiopathique. S'il était symptomatique, il n'était pas nécessairement un indice d'hystérie, pouvant être un phénomène de réaction déterminé par une autre affection morbide. Supposons, par exemple, et c'est là une hypothèse dont la probabilité, comme nous le verrons bientôt, est démontrée par tout un ensemble de symptômes; supposons, dis-je, que sainte Thérèse souffrît d'une gastrite ou même d'une gastro-entérite. Dans cette hypothèse, on s'explique le mal de cœur de la sainte, on s'explique ses syncopes, on s'expliquerait même, si cela était nécessaire, comment ses défaillances auraient quelquefois été accompagnées de convulsions. On sait en effet que l'estomac a des liaisons très intimes avec le cœur et avec les centres cérébraux. Une irritation intense, dont cet organe serait le siège, peut d'une part, en réagissant sur le cœur, amener des douleurs très vives et des syncopes; et d'autre part, en réagissant sur le cerveau, donner lieu à des convulsions (2).

Je le sais, les syncopes peuvent être une première manifestation organique de l'hystérie, elles sont même souvent le

(1) Lorsque sainte Thérèse conçut le dessein d'entrer au Carmel, le démon lui représenta, dit-elle, qu'élevée si délicatement, elle ne saurait soutenir les austérités du cloître (*Autobiographie*, chap. 3).

« Les désordres produits par l'anémie sont en général assez graves. Ainsi il y a *des lipothymies, des défaillances*, de l'inappétence, des sueurs considérables, du dévoiement.... Outre ces phénomènes, il en est d'autres, tels que le délire, les convulsions, *les palpitations*, les dyspnées. (Dubois, *Traité de pathologie générale*, tom. III, p. 322).

(2) « Os ventriculi, quum vitalem facultatem (in corde sitam) ad sympathiam ducat, syncopas infert; quum vero animalem proprie appellatam (in cerebro positam), deliria et convulsiones » (Gallien, *Comment. in Hippocrat. de Victu in morbis acutis).*

prélude de l'attaque hystérique. Je sais aussi que des douleurs cardiaques peuvent se présenter parmi les prodrômes d'une telle crise. Mais toujours est-il que, considérés isolément, l'un et l'autre de ces phénomènes morbides manquent de toute valeur diagnostique certaine, que leur liaison avec d'autres symptômes, soit simultanés soit consécutifs, peut seule éclairer le médecin sur la nature du mal dont ils sont des manifestations.

Voyons donc si les symptômes, qui se déclarèrent consécutivement dans l'état de sainte Thérèse, autorisent le P. Hahn à affirmer que déjà à 19 ans la sainte était en puissance d'hystérie.

II. *Deuxième époque* (1534-1539). Le mal de cœur de la sainte était assez grave pour exiger impérieusement un remède. La médecine, qui n'était pas la science d'aujourd'hui, n'obtenait rien avec ses panacées. On recourut à l'empirisme d'une femme. Cette femme demeurait à Becedas, petite localité de la province d'Avila ; c'est là que la sainte fut conduite par son père. « Durant trois mois, dit-elle, je me vis soumise par la violence des remèdes à une effroyable torture, je ne sais comment j'ai pu y résister; mais si mon âme s'éleva au-dessus de la souffrance, *le corps succomba à un traitement d'une telle rigueur* » (1). « Je fus en proie à de grandes souffrances, dit-elle plus loin, *parce que le traitement était trop rigoureux pour ma complexion* » (2). Au bout de deux mois en effet, « *à force de remèdes,* » il ne lui restait plus qu'un souffle de vie. Pendant un mois environ, on lui avait administré tous

(1) *Autobiographie*, chap. 5.
(2) *Ibid.*

les jours des purgations violentes; et les effets de ce traitement, ou plutôt de ce supplice affreux, comme l'appelle la sainte, n'avaient pas tardé à se manifester. Tout dans son état avait pris un caractère plus aigu; des symptômes nouveaux s'étaient montrés. Les souffrances qu'elle éprouvait au cœur étaient devenues si vives qu'il lui semblait parfois qu'on le lui arrachait avec des dents aiguës. L'intensité de la douleur arriva même à un tel point qu'on craignit que ce ne fût de la rage. Sa faiblesse était extrême : elle ne pouvait rien prendre si ce n'est du liquide à cause de l'excès de son dégoût, de la fièvre qui ne la quittait pas et de l'état d'inanition auquel l'avait réduite la violence du régime. Un feu intérieur embrasait tout son corps : ce fut là, dit-elle, la cause pour laquelle ses nerfs commencèrent à se contracter avec des douleurs si insupportables que ni nuit ni jour elle ne trouvait un instant de repos (1). A cela venait se joindre une profonde tristesse. Trois mois s'étaient écoulés de la sorte, quand la sainte, presque mourante, fut reconduite à la maison paternelle. Les médecins la virent de nouveau ; ils désespérèrent d'elle, déclarant qu'indépendamment de tous ses maux, elle se mourait d'étisie. Insensible à l'arrêt qu'ils venaient de prononcer, Thérèse était absorbée par le sentiment de la souffrance. « Des pieds jusqu'à la tête, dit-elle, j'éprouvais une égale torture. De l'aveu des médecins, ces douleurs de nerfs sont insupportables, et comme chez moi leur contraction était universelle, j'étais livrée à un indéfinissable tourment » (2). Bientôt une crise éclate (15 août 1536); elle est

(1) Con la falta grande de virtud (porque niunga cosa podia comer, sino era bevida, de gran hastio, calentura muy continua, y tan gastada, porque casi un mes me avian dado una purga cada dia) *estava tan abrasada che se me començaron á encoger los nervios*, con dolores tan incomportables que dia ni noche niungun sossiego podia tener, y una tristeza muy profunda. » (*Autobiographie*, chap. 5).

(2) *Autobiographie*, chap. 5.

suivie d'une léthargie qui dure quatre jours et dont la sainte sort le corps ramassé en peloton. Sa langue était en lambeaux à force d'avoir été mordue. Le fait de n'avoir rien pris durant tout ce temps et sa grande faiblesse faisaient qu'elle se sentait comme étouffée à la gorge et que même l'eau ne pouvait passer. Elle sentait tout son corps comme disloqué et elle éprouvait de grands vertiges. On n'osait en quelque sorte l'approcher ; tout son corps lamentablement meurtri ne pouvait supporter le contact d'aucune main ; il fallait la remuer à l'aide d'un drap que deux personnes tenaient chacune par un bout. Peu à peu cependant son mal entra dans une période de rémission. Elle n'eut plus des douleurs insupportables que lorsqu'une fièvre double quarte, qui lui était restée, lui faisait sentir ses frissons. Elle garda aussi un profond dégoût pour les aliments, une faiblesse si excessive que son corps décharné ressemblait à un cadavre, et une paralysie générale survenue après son accès de léthargie. Ce dernier mal disparut soudainement au bout de trois ans, à la suite de prières faites à saint Joseph (1).

Dans les symptômes de la maladie de Thérèse « nous retrouvons trait pour trait, » dit le P. Hahn, la grande attaque hystérique (2). Je pourrais faire remarquer au Révérend Père qu'une pareille attaque, même quand elle se prolonge par séries, ne dure d'ordinaire que cinq à six heures, et que conséquemment il serait absurde de vouloir lui assimiler une maladie qui dura trois années entières. Je m'abstiens cependant d'insister sur cette objection ; je veux bien admettre que le Révérend Père a voulu dire seulement que, pendant sa maladie, la sainte fut souvent en proie à des crises

(1) *Autobiographie*, chap 4, 5, 6.
(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIII, pag. 541.

d'hystérie. Une telle interprétation de ses paroles me paraît d'autant plus probable que, au cours de sa démonstration, il s'efforce de retrouver dans la maladie de la sainte des symptômes qui ne se présentent chez les hystériques qu'en dehors de leurs attaques. Toutefois, même entendue au sens que je viens d'indiquer, la thèse du P. Hahn est-elle prouvée? Les faits dont il prétend la déduire, ont-ils le caractère qu'il leur attribue? Je me permets d'en douter. J'essaierai de montrer que dans tous ses arguments il y a ou bien manque d'évidence du côté des prémisses ou bien manque de conséquence nécessaire du côté de la conclusion.

Premier argument : caractères de la grande attaque hystérique. Les crises de Thérèse étaient convulsives, comme le sont celles des hystériques (1). La perte de connaissance y était complète pendant toute la durée de la période épileptoïde, comme dans l'attaque d'hystéro-épilepsie (2). Dans une de ses crises, la sainte se mit la langue en lambeaux; or, les morsures de la langue sont signalées par M. Hammond comme un des phénomènes de la crise hystéro-épileptique (3). Dans le paroxysme de ses convulsions, la sainte était parfois en proie à une espèce de rage; or, une sorte de rage est signalée dans les études cliniques de M. Richer comme l'un des phénomènes de la première et surtout de la deuxième période de la grande attaque hystérique (4). Pendant ses attaques, la sainte était immobilisée par des contractures; or, la tétanisation musculaire portée à son comble fait partie des phénomènes ordinaires de la crise hystéro-épileptique : on l'observe,

(1) *Ibid.* tom. XIII, pag. 539-540.
(2) *Ibid.*, pag. 542.
(3) *Ibid.*, pag. 542-543.
(4) *Ibid.*, pag. 542.

selon M. Richer, pendant la phase tonique de la période épileptoïde et pendant la première partie de la période clownique (1). On retrouve donc dans les crises de sainte Thérèse les principaux caractères de l'attaque hystéro-épileptique et conséquemment ces crises étaient des crises de grande hystérie (2).

Voici notre réponse. La plupart des faits que le P. Hahn énumère, sont invoqués à tort ou même complètement défigurés.

1° La sainte ne signale qu'une seule crise convulsive, ce fut celle qui précéda immédiatement son accès de léthargie, et c'est dans cette crise seulement qu'il lui arriva de se faire des morsures à la langue. Si le P. Hahn prétend suppléer à la réticence du texte, en multipliant les crises, il ne le fera logiquement que si les autres symptômes de la maladie rendent ces crises multiples vraisemblables ou manifestes.

2° D'après le récit de la sainte, la perte de la connaissance ne fut pas limitée à une première période; l'abolition de toutes les fonctions psychiques paraît au contraire avoir été complète pendant toute la durée de l'attaque.

3° Jamais il n'arriva à la sainte de se livrer à une espèce de rage. Dans son récit, que le P. Hahn prétend résumer, il ne s'agit pas de violences aveugles et frénétiques exercées sur soi ou sur les autres, comme cela se voit dans la période clownique de l'attaque hystéro-épileptique. Il s'agit de souffrances de cœur arrivant parfois à un tel degré d'intensité *qu'on craignit* que ce ne fût de la rage. Il y eut sans doute des manifestations extérieures; mais ces manifestations sont naturelles à toute douleur aiguë. Confondues à tort par le

(1) *Ibid.*, pag. 543.
(2) *Ibid.* tom. XIII, p. 541.

P. Hahn avec des accès de rage, elles sont avec moins de raison encore assimilées par lui à la frénésie de l'hystérique. Thérèse en effet avait pleine conscience de la douleur, elle en sentait la dent meurtrière. Or, et l'auteur du mémoire ne peut l'ignorer, pendant la période clownique de l'attaque d'hystérie, la conscience est presque entièrement abolie; c'est tout au plus si quelques malades accusent la présence d'un rêve pénible, lorsque, au cours de cette période, on vient à les réveiller par la compression ovarienne. Quel procédé d'interprétation permettrait d'ailleurs au Père Hahn de supposer que, au moment où les maux de cœur devenaient plus déchirants, la sainte était prise de convulsions? Ni ses biographes, ni elle-même ne disent un seul mot de la coïncidence de ces deux phénomènes.

4° Les contractions de nerfs de la sainte, présentées par le P. Hahn comme des contractures, ne se déclarèrent primitivement, ni pendant une crise convulsive, ni à la suite d'une telle crise; elles lui survinrent deux mois et demi avant la seule crise convulsive à laquelle il soit fait allusion dans son récit (1).

(1) Ce qui le prouve bien, c'est que sainte Thérèse attribue la cause de ses contractions de nerfs à la sensation de brûlure qu'elle éprouvait dans tout le corps. En effet, que cette attribution soit fondée ou non, le fait que la sainte y a recours, exclut l'hypothèse que ses contractions de nerfs auraient été l'effet d'une crise convulsive.

Ces contractions de nerfs étaient-elles, comme le suppose le P. Hahn, de véritables contractures? Le doute me semble permis à cet égard. Voici mes raisons. 1° Les douleurs insupportables de nerfs dont nous parle la sainte s'expliquent fort bien, si on admet qu'elle était atteinte d'une névralgie généralisée. Elle a pu appeler *contractions de nerfs* les violents tiraillements de nerfs qu'elle éprouvait dans tout le corps. Les termes dont elle se sert pour décrire ses maladies sont empruntés au langage vulgaire, on n'est donc pas autorisé à attribuer à chacun de ces termes la signification qu'ils avaient dans le langage médical du temps. 2° D'après le récit de Thérèse, c'est deux mois et demi avant son accès

Que reste-t-il donc des phénomènes dans lesquels le P. Hahn prétend retrouver une attaque de grande hystérie? Les trois phénomènes suivants qui ne se sont présentés simultanément chez la sainte que dans une crise isolée, savoir *a*) la perte totale de connaissance, *b*) des convulsions toniques et *c*) des morsures à la langue. Or, rien dans cet ensemble ne dénote la présence d'une attaque de grande hystérie. Que le P. Hahn nous montre dans la crise de sainte Thérèse les phénomènes qui donnent à l'accès d'hystéro-épilepsie une physionomie franchement hystérique, qu'il nous montre une phase où, le jeu des muscles étant redevenu libre, la sainte se soit livrée à des mouvements grotesques et désordonnés, qu'il nous la montre en proie à des hallucinations se traduisant au dehors par des attitudes passionnelles; c'est alors, mais alors seulement qu'il aura démontré que la crise de la sainte fut une attaque d'hystérie.

Les convulsions toniques de sainte Thérèse et les morsures de la langue qui en furent la suite trouvent une explication suffisante dans les causes indiquées par la sainte. Il y avait chez elle les souffrances insupportables que lui causait son mal de cœur, il y avait un état de faiblesse indicible, il y avait une grande débilité d'estomac, il y avait enfin l'état d'inanition, l'hypercatharsie, résultat nécessaire des purgations violentes qu'on lui avait administrées chaque jour pendant près d'un mois. A tout cela venait se joindre une vive irritation d'estomac. La sainte le donne à entendre quand elle énumère les causes de son

de léthargie, qu'elle commença à souffrir d'une contraction universelle de nerfs. Si donc cette contraction avait consisté dans une tétanisation musculaire, la sainte aurait dû être complètement immobilisée depuis l'époque indiquée. Or, dans le même récit, elle nous apprend qu'elle ne perdit l'usage de ses membres qu'au sortir de son accès de léthargie.

impuissance à supporter des aliments solides. C'était là d'ailleurs un effet presque inévitable des remèdes âcres et violents qu'on lui avait fait prendre pendant tout un mois. C'est là aussi ce qui rend raison de la fièvre violente et continuelle dont elle était travaillée et de la sensation de brûlure intérieure qu'elle éprouvait dans tout le corps. Or, chacune des causes que nous venons d'indiquer, était capable, même en agissant isolément, de provoquer des convulsions (1). En combinant leur influence, elles pouvaient susciter des crises convulsives d'une extraordinaire violence. C'est donc aller contre toutes les règles de l'interprétation scientifique que de recourir à l'hystérie pour rendre compte de ce phénomène.

Mais, objectera peut-être le P. Hahn, les causes qui viennent d'être énumérées sont des causes purement occasionnelles ; or, de telles causes ne déterminent des convulsions qu'à la condition que leur action vienne à se combiner avec celle d'une cause prédisposante interne, constituée par un état anormal du système nerveux ; on n'échappe donc pas à la nécessité de reconnaître que Thérèse était d'un tempéra-

(1) Nous avons déjà cité des auteurs qui comptent l'anémie et la gastro-entérite parmi les causes de convulsions. Gallien range au nombre des mêmes causes l'extrême débilité d'estomac. « Fiunt epilepsiae, dit-il, cari, comata quibusdam ob stomachum imbecillem. » (*De Symptomatic. caus.*, l. I, c. 7). Hippocrate signale l'hypercatharsie comme une cause puissante de convulsions. « Convulsiones, dit-il, vel a repletione vel ab evacuationibus oriuntur. » D'après Van Swieten, les convulsions sont un des accidents les plus fréquents auxquels donne lieu l'emploi de remèdes âcres et violents. « Acria medicamenta, dit-il, rodendo ventriculum, diras convulsiones fecisse *numerosissimis observatis constat et ubique obviis*. Videmus ex pluribus Hippocratis locis *quod hanc calamitatem ab elleboro dato ortam observaverit;* hinc multus est in enarrandis cautelis quae requiruntur ut generosum illud remedium dari possit. » Il est clair que les précautions prescrites par Hippocrate n'avaient pas été observées par la femme de Becedas qui dirigea le traitement de la maladie de sainte Thérèse.

ment nerveux excessivement impressionnable, et que conséquemment sa crise ne fut qu'une explosion d'hystérie.

Je réponds : quand même le principe sur lequel se fonde l'objection serait d'une application universelle, on ne saurait en conclure en bonne logique que la crise de la sainte fut une attaque d'hystérie. Autre chose est une névrose, au sens général du mot, autre chose est l'hystérie. Là où l'on ne me montre aucun symptôme particulier à l'hystérie, je ne reconnais pas la présence de cette affection. Tous les symptômes qui caractérisèrent la crise de la sainte se retrouvent dans un accès d'épilepsie vraie. Si donc il m'était démontré que des convulsions ne peuvent se produire que chez un sujet dont l'organisme est naturellement prédisposé à cette sorte d'accidents, je conviendrais tout au plus que la crise de la sainte consista dans une attaque d'épilepsie.

Mais est-il vrai que des convulsions, même lorsqu'elles se produisent *isolément* et dans des circonstances *exceptionnelles*, sont toujours l'indice de la présence d'une névrose? Je me permets d'en douter. Assurément, quand les causes déterminantes des convulsions sont peu puissantes par elles-mêmes, elles ne peuvent être considérées que comme des causes purement occasionnelles. Mais peut-on assurer que les circonstances qui déterminèrent la crise de Thérèse furent des causes de ce genre? Peut-on prouver qu'elles étaient insuffisantes pour provoquer, même dans une constitution peu ou point nerveuse, une affection convulsive passagère?

A mon avis, un examen attentif des conditions dans lesquelles se produisit cette crise, et des symptômes qui la caractérisèrent ou la suivirent, nous porte à conclure que bien probablement elle ne fut qu'un violent accès d'éclampsie. La superpurgation à laquelle la sainte se vit soumise pendant un mois environ, a pu amener l'albuminurie; les remèdes

irritants qu'on lui administra ont pu donner lieu à l'intoxication du sang. Or, et l'albuminurie et l'intoxication sont signalées par les auteurs parmi les causes de l'éclampsie. Dans l'accès éclamptique, on observe tous les symptômes qui caractérisèrent la crise de sainte Thérèse : l'abolition complète des facultés intellectuelles et sensoriales, la tétanisation musculaire, les convulsions et les morsures à la langue. L'éclampsie se termine souvent par la mort. Or, au rapport de sainte Thérèse, sa crise fut si violente qu'elle n'échappa à la mort que par une sorte de miracle. A la suite de l'accès, il survient souvent un coma prolongé et une paralysie générale. Ces phénomènes se produisirent également chez la religieuse d'Avila au sortir de sa crise.

Deuxième argument : effets de l'attaque hystéro-épileptique. Les crises hystériques, en épuisant l'influx nerveux, peuvent amener des états de mort apparente et laisser après elles des paralysies et des rétractions spasmodiques plus ou moins graves et plus ou moins durables. Or tous ces accidents se produisirent chez sainte Thérèse à la suite de sa crise. Celle-ci fut donc une attaque de grande hystérie (1).

D'un effet qui peut avoir plusieurs causes, l'auteur conclut illogiquement à l'existence d'une de ces causes. L'épuisement du système nerveux peut se produire sous l'influence de causes autres que l'hystérie; il peut par exemple être amené par des souffrances aiguës et prolongées; et c'est, à notre avis, ce qui arriva. Comme l'explique fort bien sainte Thérèse elle-même, l'effroyable torture à laquelle elle se vit soumise durant plus de trois mois par la violence des remèdes, provoqua dans son organisme une série de réactions

1) *Ibid.*, pag. 543-546.

puissantes tant générales que locales ; à la suite de ces réactions, son système nerveux s'épuisa, ses forces musculaires furent abattues ; il en résulta des rétractions spasmodiques, puis le coma et la paralysie. Tous ces accidents, comme nous en avons déjà fait la remarque, peuvent être amenés par une attaque d'éclampsie.

Troisième argument : symptômes permanents de l'hystérie. On observe souvent chez les hystériques des contractures permanentes. Ce qui donne à ces contractures un caractère hystérique, c'est qu'elles se compliquent toujours d'un trouble de la sensibilité. Le plus souvent le corps, en tout ou en partie, est anesthésié ; quelquefois cependant, au lieu de l'anesthésie, on observe le phénomène opposé, c'est-à-dire une vive hyperesthésie. Or, « chez la religieuse d'Avila les alternatives de contracture et de paralysie, *compliquées d'hyperesthésie, durèrent trois années entières* » (1).

Les faits rétablis en leur entier, loin d'étayer la thèse du mémoire, lui semblent plutôt défavorables. En effet les contractures hystériques sont constamment accompagnées d'un trouble de la sensibilité ; l'auteur l'avoue. Or, sainte Thérèse éprouva dans ses membres une contracture permanente pendant les deux mois et demi qui précédèrent son attaque de léthargie, sans offrir durant tout ce temps aucun signe soit d'hyperesthésie soit d'anesthésie. L'hyperesthésie dura tout au plus huit mois, tandis que la paralysie ne disparut qu'au bout de trois ans. Ces deux faits ne nous obligent-ils pas à conclure qu'il n'y eut aucune connexion nécessaire entre les troubles de la motilité et ceux de la sensibilité ? En vérité, fallait-il que l'organisme de Thérèse fût infecté d'hystérie

(1) *Ibid.*, pag. 546.

pour que, jeune encore, « après avoir enduré les souffrances les plus cruelles qu'on puisse endurer ici-bas » (1), elle fût momentanément atteinte d'une exagération de la sensibilité tactile?

Remarquons en effet que l'hyperesthésie peut se produire sous l'influence de causes différentes de l'hystérie, que c'est même là un phénomène extraordinairement rare chez les hystériques. Les études cliniques de M. Richer, ouvrage qui contient cependant un si grand nombre d'observations, ne signalent que deux cas. L'iconographie de la salpêtrière n'en rapporte absolument aucun (2).

Quatrième argument : boule hystérique. Sainte Thérèse raconte qu'au sortir de son attaque de léthargie elle se sentait comme étouffée à la gorge. Elle paraît donc avoir éprouvé la sensation de la boule hystérique (3).

(1) *Autobiographie*, chap. 32.

(2) Sainte Thérèse devint-elle réellement hyperesthésique au sortir de son attaque de léthargie? Le P. Hahn l'affirme, mais le prouve-t-il suffisamment? Il appuie son affirmation sur ces paroles de la sainte : « On n'osait en quelques sorte m'approcher; tout mon corps étant lamentablement meurtri, je ne pouvais supporter le contact d'aucune main » (*Autobiogr.*, chap. 6). Mais ne s'agit-il pas ici de vraies blessures qui s'étaient formées sur le corps de la sainte? « *Meurtri*, dit le P. Hahn, n'est pas l'équivalent de l'espagnol *lastimado;* le mot français suppose des contusions ou des blessures, *lastimado* est moins précis et peut indiquer un état quelconque *digne de pitié.* » Je le veux bien; mais de ce que *lastimado peut* être employé au sens figuré, est-on en droit de conclure qu'il présente ce sens dans le passage en discussion? Admettons toutefois l'emploi figuré de ce mot; les paroles de sainte Thérèse ne s'expliquent-elles pas suffisamment dans l'hypothèse qu'elle fût atteinte d'une névralgie généralisée? N'est-il pas naturel, qu'une personne malade, épuisée, éprouvant des douleurs de nerfs dans tous ses membres, sente ses souffrances s'exaspérer au moindre attouchement? Un goutteux, immobilisé dans son lit par l'excès de son mal, permettra-t-il qu'on le touche ou même qu'on l'approche de très près?

(3) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIII, pag. 547.

Est-ce bien vrai? Des accès de suffocation s'observent dans un état d'extrême faiblesse, dans l'anémie, dans la gastrite et dans beaucoup d'autres maladies. C'est donc là un symptôme tout-à-fait générique. Aussi la strangulation hystérique n'est-elle pas un étouffement quelconque, c'est un étouffement caractérisé par des circonstances spéciales. Si la religieuse d'Avila eût éprouvé la sensation de la boule hystérique, elle n'eût pas manqué, elle, si exacte dans ses descriptions, de nous dire qu'elle sentait comme une boule lui remonter depuis l'épigastre jusqu'au cou. Il ne lui serait pas non plus venu à la pensée d'attribuer la cause de son étouffement à son état d'excessive faiblesse et au fait de n'avoir rien pris, pas même du liquide, pendant quatre jours consécutifs. Car si, comme le P. Hahn le prétend, sa maladie ne consista qu'en une longue série de crises hystériques, le phénomène de la suffocation aurait dû se présenter *souvent*, il aurait dû surtout se produire au début de la grande crise; or, toutes ces circonstances auraient empêché la sainte de rapporter l'étouffement dont elle nous parle à des causes purement accidentelles.

Cinquième argument : l'humeur hystérique. Pendant sa maladie, la sainte fut en proie à une profonde tristesse. C'est là encore un phénomène très fréquent chez les hystériques (1).

La tristesse ressentie par la sainte à l'époque de ses grandes souffrances n'offre aucune analogie avec la tristesse hystérique. Celle-ci en effet apparaît et disparaît d'ordinaire sans aucune cause appréciable; et dans tous les cas, elle est hors de toute proportion avec la cause occasionnelle qui la provoque. La tristesse de Thérèse était au contraire pro-

(1) *Ibid.*, pag. 543.

portionnée aux circonstances dans lesquelles elle se produisit. Quel est en effet l'homme qui, assailli par un déluge de maux, comme le fut alors la sainte, ne se sentirait enclin à une profonde affliction?

Au surplus, dans la suite de son récit, la sainte marque clairement que sa tristesse n'était pas l'effet de son tempérament mais de l'excès de ses souffrances. A deux reprises elle déclare que, ses grandes souffrances une fois passées, elle supporta tous ses maux avec une grande allégresse et que cette allégresse ne se démentit pas même un seul instant (1).

Sixième argument : témoignage des auditeurs de la Rote. Dans leur rapport sur les vertus de sainte Thérèse, les auditeurs de la Rote rangent l'épilepsie au nombre des maladies dont la sainte fut fréquemment atteinte (2). Ils ont donc cru qu'elle éprouva fréquemment pendant sa vie des accès d'épilepsie. On conçoit aisément qu'ils aient pu considérer comme une attaque d'épilepsie ce qui n'était en réalité qu'une crise d'hystéro-épilepsie. La première période de l'attaque hystéro-épileptique est en effet si semblable à l'attaque épileptique que, au temps des auditeurs de la Rote, les médecins confondaient communément la première de ces crises avec la seconde. L'affection nerveuse dont souffrait sainte Thérèse

(1) *Autobiographie*, chap. 6.

(2) Ab emissa professione in conventu incarnationis per triennium tali nervorum contractione vexata fuit ut acutissimos dolores illi causaret. Jacebat in lecto ita impedita ac inhabilis ut ne unum quidem digitum movere posset. Reliquo etiam vitae suae tempore semper fuit male affecta. Saepe enim epilepsiam, pleuritidem, paralysin, corporis tremores, vomitum per singulas noctes, febres valde frequenter passa fuit; ita ut per quadraginta annos afflicta, nullum diem absque aliqua hujus modi molestia duxerit.

était donc ou bien l'épilepsie vraie ou bien l'hystéro-épilepsie. Mais le pronostic fâcheux de l'épilepsie rend improbable la supposition que la sainte en aurait été atteinte. Cette maladie en effet a presque toujours pour terminaison la démence, lorsque primitivement elle ne se complique pas déjà d'idiotie. Le témoignage des auditeurs de la Rote nous force donc à dire que le mal dont sainte Thérèse était affligée, était l'hystéro-épilepsie (1).

Si, devant ce témoignage des auditeurs de la Rote, on était obligé d'admettre exclusivement ou bien l'hypothèse de la grande hystérie ou bien celle de l'épilepsie, nous prétendons que cette dernière serait de loin la plus admissible. L'épilepsie n'aboutit pas toujours à la démence; un tiers à peu près des malades échappe à cette triste extrémité. Jules César, Pétrarque, Agricola, Fabius Columna, tous remarquables comme sainte Thérèse par l'élévation de leur esprit, furent, au rapport de leurs historiens, sujets à des accès d'épilepsie, et conservèrent néanmoins jusqu'à la fin de leur vie l'intégrité de leurs facultés intellectuelles. Ce qui ne fait aucun doute, c'est qu'une épilepsie, dans laquelle l'intelligence du malade ne subirait aucune atteinte, serait une infirmité moins exceptionnelle que l'étrange hystérie dont le P. Hahn voudrait doter la réformatrice du Carmel.

Mais est-il prouvé qu'à moins d'admettre que Thérèse était atteinte d'hystéro-épilepsie, nous sommes obligés d'en faire une épileptique? N'arrivait-il pas bien souvent que toute maladie dans laquelle, fût-ce accidentellement, il se produisait des syncopes avec convulsions, était aussitôt regardée comme une cause sympathique d'épilepsie? Ne confondait-on pas toujours anciennement tout accès éclamptique

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom: XIII, pag. 540, 547.

avec une crise épileptique? Il ne faut pas même remonter au delà du commencement de ce siècle pour trouver des médecins qui voyaient une manifestation du mal caduc dans des crises qui n'étaient pas même légèrement convulsives. L'accès épileptique, selon eux, offrirait trois variétés : le grand mal, le petit mal, et l'*absence du mal.* Dans cette dernière, disaient-ils, il n'y a point de convulsions, pas même de raideur, mais seulement *suspension dans l'exercice des facultés intellectuelles.* N'est-ce pas d'une telle théorie que se sont inspirés les auditeurs de la Rote, lorsqu'ils ont fait entrer l'épilepsie dans leur énumération des maladies de sainte Thérèse? On serait porté à le croire : car il résulte d'un rapprochement de textes fort facile à faire (1), qu'ils désignent sous le nom d'épilepsie la maladie décrite par la sainte et par ses biographes comme un mal de cœur suivi de syncopes.

Nous l'avons montré plus haut : la crise que la sainte subit dans sa jeunesse, fut bien problablement un accès d'éclampsie. Avec tous les médecins de leur temps, les auditeurs de la Rote devaient confondre un tel accès avec une attaque d'épilepsie. Une fois préoccupés de l'idée d'épilepsie, n'étaient-ils pas naturellement conduits à voir dans les syncopes une manifestation de ce mal? Le mal de cœur, cause de ces syncopes, ne devaient-ils pas le considérer comme une cause sympathique d'épilepsie? En dehors de cette explication, comment concilier l'affirmation *saepe passa est epilepsiam* avec le silence absolu de Thérèse et de ses biographes sur la multiplicité de crises convulsives (2)?

(1) Cfr. Ribera, l. IV, c. 9.

(2) Deux raisons nous font révoquer en doute que les syncopes de la sainte aient été marquées par des accidents épileptiques. D'abord ni elle-même, ni aucun de ses biographes, ne nous parlent de convulsions qu'elle aurait éprouvées après sa grande maladie. Ensuite, quand il lui

Septième argument : ensemble des phénomènes. Il reste au P. Hahn un argument. Il pourrait arriver, dira-t-il, qu'une maladie ne se trahisse par aucun symptôme qui la distingue de toute autre affection morbide et que cependant elle soit nettement caractérisée par l'ensemble des symptômes. Or, lisez ma démonstration et vous verrez que ce n'est pas dans les symptômes pris isolément mais dans leur ensemble que je fais consister la preuve que Thérèse était hystérique.

J'accorde le principe de l'argumentation; mais, pour arriver à un diagnostic rigoureux, il ne suffit pas de grouper simplement des symptômes, mais il en faut étudier la marche, l'ordre et la filiation. A la lumière de ce principe j'apprécie l'ensemble des symptômes morbides, pour montrer que cet ensemble ne constitue pas une preuve certaine d'hystérie. Ces symptômes peuvent se répartir en deux classes : les uns ne se rattachent à aucun phénomène morbide antérieur comme à leur cause adéquate, je les appelle *primordiaux ;* les autres ne sont que des effets dérivés de phénomènes antérieurs, je les appelle *consécutifs.* Les phénomènes primordiaux, ce sont l'extrême faiblesse, l'irritation aiguë de l'appareil digestif, son état d'inanition, l'hypercatharsie. Les phénomènes qui peuvent n'avoir été que consécutifs, ce sont les souffrances intolérables provoquées par le mal de cœur, les contractions de nerfs, les convulsions, le coma, la dyspnée, la paralysie générale, tous ceux en un mot qui ne firent leur apparition qu'après les phénomènes premiers.

Voici maintenant mon raisonnement. Si l'ensemble des symptômes, dits primordiaux, ne fournit pas une preuve

arrivait publiquement de tomber dans un ravissement, elle laissait croire volontiers à une de ces syncopes auxquelles son mal de cœur la rendait sujette. Eut-il été possible de prendre le change, si ses syncopes eussent consisté dans des accès épileptiformes?

manifeste d'hystérie, leur liaison avec ceux qui suivirent ne constitue pas non plus une telle preuve. Or, l'ensemble des symptômes primordiaux dans la maladie de Thérèse ne fournit pas un signe indubitable d'hystérie. Le P. Hahn osera-t-il soutenir qu'on est manifestement hystérique, quand, par l'effet d'un régime trop austère, on tombe dans un état d'extrême faiblesse? Prétendra-t-il que si une personne ainsi affaiblie est soumise à un traitement médical analogue à celui qu'on fit subir à sainte Thérèse, elle ne peut, à moins d'être hystérique, se voir réduite à l'inanition? Prétendra-t-il que l'hystérie est en cause, quand ce même traitement amène chez la malade une complication ultérieure, en rendant suraiguë une gastro-entérite dont elle était déjà atteinte? Hé bien, s'il n'affirme rien de semblable, il n'est pas autorisé à soutenir catégoriquement, comme il le fait, que la maladie de sainte Thérèse ne fût qu'une hystérie arrivée à son plus haut degré d'intensité. En effet, et c'est là une proposition qui a été suffisamment démontrée plus haut, tous les symptômes qui se manifestèrent après les primordiaux, peuvent n'avoir été que des symptômes dérivés des premiers.

Supposons toutefois qu'on ne puisse rendre compte de l'ensemble des symptômes recueillis par le P. Hahn, qu'en admettant que la sainte fût affligée d'une névrose proprement dite. Même dans cette hypothèse, que nous rejetons d'ailleurs absolument, on ne doit pas reconnaître que la sainte fut hystérique, puisque parmi les symptômes en question il n'en est aucun qui ne puisse se présenter dans une épilepsie compliquée d'une paralysie. C'est l'opinion des auditeurs de la Rote.

Quant à la sainte elle-même, voici son jugement; et nous

(1) *Autobiographie*, chap. 6.

ne comprenons pas pourquoi le P. Hahn n'en fait pas état. Thérèse distingue fort nettement entre la cause générale de ses indispositions et la cause particulière de la crise de Becedas. La cause générale, ce fut sa complexion délicate qui ne put se faire au changement de vie et de nourriture. La cause particulière, ce fut, à son sens, le traitement d'une empirique, trop rigoureux pour sa complexion débilitée par les austérités de la vie religieuse. Par caractère autant que par vertu la sainte était ennemie de l'exagération ; elle se serait bien gardée d'accuser sans preuve les personnes qui lui avaient prodigué leurs soins. Est-il donc croyable qu'elle eût affirmé que « les médecins de la terre l'avaient réduite au triste état » où elle tomba, si des indices manifestes ne lui eussent révélé que sa crise ne provenait pas du seul fond premier de ses indispositions, mais encore de la rigueur indiscrète de ceux qui la traitaient? (1).

(1) D'après ce que raconte sainte Thérèse, ce fut pour exaucer sa demande, que Dieu lui envoya sa grande maladie de trois ans. « Pendant mon noviciat, dit-elle, je fus témoin de l'héroïque résignation que fit éclater une religieuse au milieu d'une bien cruelle maladie. C'étaient des plaies profondes qui, en peu de temps, la conduisirent au tombeau. Le mal effrayait les autres; moi, je portais grande envie à cette inaltérable patience. Je disais à Dieu que, s'il voulait me l'accorder au même degré, je le priais de m'envoyer toutes les maladies qu'il lui plairait.... *Sa divine majesté daigna exaucer ma prière :* deux ans ne s'étaient pas encore écoulés, que je me vis assaillie d'un mal différent sans doute, mais qui cependant me causa des douleurs non moins sensibles et non moins cruelles, comme je le raconterai bientôt. » (*Autobiographie*, chap. 5).

On comprend que la maladie de Thérèse ait été l'effet d'une disposition toute spéciale de la providence, si, comme l'a cru la sainte, cette maladie fut provoquée par une cause fortuite en apparence, c'est-à-dire par le traitement qu'elle alla subir à Becedas. Mais on ne le comprend pas si, comme le soutient le P. Hahn, la crise de Becedas ne fut que le développement d'un mal que la sainte récélait depuis l'âge de 19 ans dans les fibres viciées de son organisme.

III. *Troisième époque.* Si on en croit le P. Hahn, non seulement Thérèse aurait été atteinte d'une hystérie tout à fait exceptionnelle au point de vue du nombre et de l'intensité des symptômes, mais cette affection aurait été encore d'une durée exceptionnelle. « L'attaque d'hystérie que Thérèse éprouva à l'âge de 19 ans, ne fut pas, dit-il, un accident isolé dans son existence. Au moment où elle écrivait sa vie, *plus tard même encore,* quand elle composait le Château intérieur, *c'est-à-dire vers l'âge de* 50 *ans* (1), elle offrait encore les caractères des hystériques » (2). Les indices d'hystérie sont, d'après lui, des palpitations cardiaques, des accès épileptiformes, des attaques de paralysie, des syncopes survenant pour les moindres causes, de fréquents accès de mélancolie, des tremblements nerveux, des vomissements et des sifflements d'oreilles (3).

Examinons d'abord si les faits morbides des 40 dernières années de la vie de Thérèse sont bien tels que les rapporte le P. Hahn.

Le Révérend Père compare le mal de cœur de Thérèse aux violentes palpitations cardiaques ressenties par les hystériques aux approches de leurs attaques (4). De quel droit fait-il cette assimilation, alors que dans le récit de la sainte il n'est pas question de palpitations mais de douleurs lancinantes éprouvées dans la région du cœur ?

Au chapitre XIX de ses Fondations, dit le P. Hahn, Thérèse parle de ses syncopes fréquentes pour les moindres causes (5). Or, dans le passage visé par cette citation, la sainte

(1) Ici le Révérend Père se trompe. Quand la Sainte composa le Château intérieur, elle était sur le point d'accomplir sa 62e année.

(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIII, p. 547.

(3) *Ibid.*, pag. 547-552.

(4) *Ibid.*, pag. 548.

(5) *Ibid.*, pag. 549.

dit seulement « qu'elle ne pouvait s'empêcher à l'aspect d'un cadavre d'éprouver *une certaine défaillance de cœur* ». Une certaine défaillance de cœur, est-ce donc une syncope? Sans doute, en d'autres endroits de ses ouvrages Thérèse parle des syncopes auxquelles elle continua d'être sujette après la guérison de sa paralysie; mais elle leur assigne pour cause son mal de cœur; or, ce dernier mal, elle l'affirme expressément au chapitre VII de son Autobiographie, ne la prenait plus que *de loin en loin*. Pendant son séjour de six mois chez Louise de la Cerda, il ne lui arriva qu'une seule fois d'être saisie de ce mal (1).

« Thérèse, continue le P. Hahn, était *souvent* en proie à une mélancolie *intense* » (2). La preuve de cette assertion, il prétend la trouver dans une relation où la sainte fait connaître l'état de son âme à saint Pierre d'Alcantara. Or, dans cette relation, il n'est pas question d'une tristesse provenant du tempérament mélancolique de la sainte, mais d'un état de grande *désolation spirituelle*. Et encore la sainte ajoute-t-elle qu'il lui arrivait *rarement* de se trouver dans cet état (3). Avec le système d'interprétation du Révérend Père, on aboutirait à dire que tous les grands saints ont été des mélancoliques. Quelle est en effet la personne, élevée à un haut degré de contemplation, qui n'ait pas passé par l'épreuve décrite par Thérèse dans son rapport à saint Pierre d'Alcantara ?

La tristesse et les autres peines intérieures que la sainte endurait pendant cette épreuve, elle les décrit bien plus longuement dans les chapitres XXX et XXXI de son Autobiogra-

(1) *Autobiographie*, chap. 38.
(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIII, pag. 550-552.
(3) Lettres de sainte Thérèse. Œuvres, tom. IV, pag. 10-11.

phie. Elle y affirme que ces peines étaient « l'ouvrage du démon »; qu'elle l'avait reconnu à des marques évidentes ; que Dieu lui-même le lui avait fait connaître dans une vision ; qu'il donnait pouvoir au démon de la tenter, comme il lui avait donné le pouvoir de tenter Job.

Pour trouver une autre preuve de la fréquente mélancolie de Thérèse, le P. Hahn nous reporte au temps de la première jeunesse de la sainte. Un pareil accès la saisit, dit-il, lorsqu'elle quitta la maison paternelle pour entrer au couvent de l'Incarnation. Ici encore le Révérend Père transforme complètement le récit de la sainte. Au moment où celle-ci exécuta son dessein d'embrasser la vie religieuse, elle ne fut pas en proie à la tristesse, mais à un sentiment de douloureuse angoisse : une lutte terrible, dit-elle, se livra dans son âme entre l'amour de la famille et l'attrait de la vocation divine (1). Mais supposons que le fait soit tel que le raconte le P. Hahn, qu'offre-t-il donc de si étrange, de si hystérique? N'est-il pas naturel qu'une jeune personne, se décidant après un long combat intérieur à rompre définitivement avec le monde, se sente envahie par la tristesse, surtout si elle accomplit sa généreuse résolution dans les circonstances les plus pénibles. Car ce ne fut pas seulement malgré l'opposition de son père, mais à l'insu de celui-ci, que la sainte s'enfuit de la maison paternelle pour se consacrer à Dieu dans le couvent de l'Incarnation.

Thérèse était ennemie de la mélancolie; elle regardait comme impropres à la vie de communauté les personnes qui y sont sujettes (2), et elle enseignait qu'il faut se tenir en garde contre les révélations que prétendraient avoir des per-

(1) *Autobiographie*, chap. 4.
(2) Fondations, chap. 7.

sonnes de cette sorte (1). Tout cela ne prouve-t-il pas jusqu'à l'évidence que la sainte n'était pas d'un tempérament mélancolique ?

« Nous avons entendu, dit le P. Hahn, les auditeurs de la Rote signaler les attaques de paralysie, dont la sainte fut fréquemment atteinte *pendant le reste de son existence* » (2). C'est là encore une assertion inexacte. Les auditeurs de la Rote ne disent que deux choses relativement à l'époque de la vie de Thérèse que nous considérons ici : premièrement, que la sainte fut fréquemment affligée de certaines maladies, au nombre desquelles ils comptent la paralysie, et deuxièmement que durant les quarante dernières années de sa vie elle ne passa pas un jour sans éprouver quelque infirmité analogue. Or, de ces deux propositions il n'est pas permis d'inférer que *durant quarante années entières* la sainte fut fréquemment atteinte de chacune des infirmités énumérées par les auditeurs de la Rote. Une telle conclusion serait d'autant moins légitime que, après la guérison miraculeuse, arrivée à l'âge de 24 ans, les accès de paralysie ne reparurent que dans un âge avancé (3).

(1) *Ibid.*, chap. 8.

(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIII, p. 547.

(3) A part la paralysie qui frappa la sainte à l'âge de 19 ans, et qui dura trois années entières, on ne trouve clairement indiquées que deux autres attaques, et toutes les deux aux dernières années de sa vie l'une en 1580, la 65e année de sa vie, (Lettres, tome VI des Œuvres, pag. 181), l'autre en 1582, l'année de sa mort. (*Ibid.*, pag. 462). Parlant de la première de ces attaques, la sainte donne bien à entendre que d'autres attaques avaient précédé. C'est ce que marque également Ribera, en parlant de la seconde attaque (*Vita S. Theresiae*, lib. III, cap. 6) (*a*) Ces indications ne permettent pas cependant d'affirmer *la*

(*a*) C'est par distraction que les Bollandistes disent que la première attaque fut plus bénigne que la seconde : c'est le contraire qui est vrai. (Lett. pag. 462).

Récapitulons les faits réels sur lesquels le P. Hahn pourrait faire reposer son argumentation. L'état pathologique de Thérèse pendant les quarante dernières années de son existence, ou pendant une partie au moins de cette période de sa vie, est caractérisé principalement par ces cinq phénomènes. a) par un mal de cœur prenant la sainte de loin en loin et amenant des syncopes qui ont été traitées d'accès épileptiques par les auditeurs de la Rote, b) par des attaques de paralysie, c) par des vomissements revenant régulièrement tous les jours un peu avant le coucher, d) par des tremblements qui agitaient le bras et la tête et parfois même tout le corps, et e) par des sifflements d'oreille.

Rien dans cet ensemble ne dénote d'une manière évidente la présence de l'hystérie. Deux remarques suffiront pour le montrer. D'abord parmi les symptômes énumérés, il n'en est

fréquence des atteintes ; en tout cas la chronologie les reporte à un âge où l'hystérie n'est plus guère de saison. Quelque soit donc leur nombre, les attaques de paralysie ne peuvent être mises au compte de l'hystérie ; elles furent un triste apanage de la vieillesse (*Cf. inter acta Bollandiana, commentarius in vitam S. Theresiae.* § LIII, num. 1029).

On ne pourrait se fonder pour soutenir le contraire sur le Chap. VII de l'Autobiographie, où Thérèse rend compte de ses infirmités habituelles. Remarquons en effet que le traducteur français a mal ponctué les deux dernières phrases du texte original, et traduit ainsi au détriment du sens et de la vérité chronologique. Il fait dire à l'auteur : » Quant à cette *opiniâtre paralysie*, et à ces fièvres jadis fréquentes, *je m'en vois affranchie depuis huit ans*. A l'heure qu'il est, je fais peu de cas des maux qui me restent ; j'en ai plutôt de l'allégresse dans la pensée que j'offre quelque chose à Dieu. » Dans le texte espagnol on lit au contraire : « Quant à *cette opiniâtre paralysie* et à ces fièvres jadis fréquentes, *je m'en vois affranchie*. Depuis huit ans déjà je fais peu de cas des maux qui me restent, j'en ai plutôt de l'allégresse », etc. Arnaud d'Andilly (trad. franç.), 1670, Martinez (trad. lat.), 1626, Servatius de S. Pierre (trad. flam.), 1711, ont lu un texte espagnol ponctué comme le nôtre.

Si la traduction du P. Bouix était exacte, il y aurait une contradiction dans le récit de la sainte. Ce n'est pas en effet à l'âge de 22 ans, comme elle l'avait raconté dans le chapitre précédent, mais à l'âge de 37 ans seulement, qu'elle aurait été guérie de son opiniâtre paralysie.

aucun qui soit si particulier à l'hystérie que l'on n'en puisse expliquer l'apparition par des causes différentes. En effet, pour ce qui regarde les tremblements nerveux, c'est un phénomène qu'on observe fréquemment dans l'épilepsie, dans des cas de gastrite aiguë et dans plusieurs autres maladies ou même comme suite unique de la débilité sénile. On s'explique suffisamment que la sainte y fût sujette, quand on considère qu'elle était travaillée par des fièvres continuelles, et qu'elle paraît avoir été atteinte d'une gastrite chronique. Ses syncopes étaient causées par le mal de cœur. Les vomissements sont un des symptômes les plus constants de la gastrite. Ceux de la sainte, d'après Ribera, avaient pour cause l'extrême débilité de son estomac. Les attaques de paralysie sont fréquentes dans la vieillesse; et dans l'âge avancée de Thérèse, elles ne se produisaient jamais qu'à la suite de grandes fatigues, d'un épuisement total de forces, de longues et cruelles souffrances. Les sifflements d'oreille peuvent se produire sous l'influence de causes entièrement différentes de l'hystérie, par exemple à la suite d'une grande fatigue de tête, comme ce fut réellement le cas chez sainte Thérèse.

Autre remarque et plus décisive encore. La plupart des phénomènes relevés par le P. Hahn perdent tout aspect hystérique, quand on les replace dans le temps où ils se produisirent. Comme nous l'avons établi plus haut, ce n'est qu'à un âge déjà avancé que la sainte devint de nouveau sujette à des attaques de paralysie. Quant aux sifflements d'oreille, cette infirmité fit pour la première fois son apparition chez elle, quand elle achevait sa 62e année (1). Ce n'étaient donc

(1) Des renseignements précis fournis par la Sainte elle-même ne permettent aucun doute à cet égard. Elle commença à écrire le Château intérieur le 2 juin 1577, comme elle le dit expressément dans l'avant-

pas là des phénomènes d'hystérie; ce n'est pas en effet à une époque où les hystériques ont depuis longtemps dépassé l'âge critique, que leur mal se manifeste par de nouveaux symptômes. D'ailleurs, pour ce qui regarde les sifflements d'oreille, nous en connaissons la cause par les lettres de la sainte. « Sachez, mon Père, écrit-elle le 10 février 1577 au Père Mariano, que *tant de lettres et d'occupations*, auxquelles j'ai dû faire face seule, *ont fini par me causer un bruit et une grande faiblesse dans la tête*. On me défend à moins d'une grande nécessité d'écrire de ma main ». A partir de ce moment en effet, la sainte fut souvent obligée de se servir d'une main étrangère pour écrire ses lettres.

Une remarque analogue s'applique au mal de cœur de la sainte, à ses syncopes, au tremblement de ses membres, à ses fréquents vomissements (1). Tous ces maux continuèrent

propos de cet ouvrage. A cette date, elle avait non pas 50 ans, comme le dit le P. Hahn, mais 62 ans, 2 mois et 4 jours. Or, elle nous apprend dans le même avant-propos, qu'elle commença trois mois auparavant à entendre un grand bruit dans la tête. Le début de cette infirmité doit donc être placé vers le mois de février 1577, c'est-à-dire vers une époque où la sainte était près d'accomplir la 62e année de sa vie. C'est en effet dans une lettre de février 1577 qu'elle fait pour la première fois mention d'un bruit continuel qu'elle entendait dans la tête. Elle en parle comme d'un mal tout récent, et lui assigne pour cause un excès de travail et d'application. Elle y revient fréquemment dans les lettres qu'elle écrivit depuis cette époque; preuve manifeste que, si le mal eût été ancien, il en serait fait mention dans ses lettres écrites à une époque antérieure.

(1) « In corpore inde a pueritia gravissimas tulit aegritudines, adeo ut toto vitae tempore nulli rei utilis futura videretur,..... vomitus quoque duos quotidianos, vespertinus tamen illi perpetuus fuit, et alios morbos acerrimos, eosque plurimos : quorum non pauci ad mortem usque illi adhaeserunt, uti cardialgia (*a*), dolor colicus, et insolitus quidam, qui

(*a*) Quant aux syncopes, elles étaient causées par le mal de cœur, perpétuelles donc comme leur cause. « Les ravissements ont augmenté de force, ils me viennent quelquefois..... même en compagnie. Il est impossible de les dissimuler; tout ce que je puis est de tâcher de donner à entendre que ce sont ces violents maux de cœur auxquels je suis sujette, qui me font tomber en défaillance » (Lett., Œuv. t. IV p. 27-8).

à l'affliger jusqu'à la fin de sa vie. Donc de deux choses l'une : ou bien ce n'étaient pas là des indices d'hystérie, ou bien l'hystérie de Thérèse, envisagée au point de vue de la durée, est le cas le plus exceptionnel de cette maladie qu'on ait jamais observé, attendu qu'elle se serait prolongée non pas seulement jusqu'à la 50e année de la vie de la sainte, comme le dit le P. Hahn, mais jusqu'à sa 67e année, qui fut l'époque de sa mort.

Les considérations que nous venons de faire valoir nous autorisent à conclure que pas plus après l'âge de 22 ans qu'avant cette époque Thérèse ne présenta des signes manifestes d'hystérie.

Ne pouvait-on pas d'ailleurs préjuger cette conclusion? N'est-il pas évident, pour un lecteur non prévenu, qu'il est impossible, même à un praticien très expérimenté, de diagnostiquer avec certitude l'hystérie dans une personne morte il y a plus de trois siècles? Les auteurs n'insistent-ils pas avec raison sur le caractère presque insaisissable de cette maladie? Ne l'a-t-on pas appelée la maladie protéiforme par excellence? M. Richer, élève de M. Charcot, remarque que, dans bien des cas, le médecin, appelé devant une malade attaquée d'une crise épileptiforme, hésite, en posant son diagnostic, entre l'hystéro-épilepsie et l'épilepsie vraie. D'autres auteurs constatent la difficulté de distinguer soit une attaque d'épilepsie, soit une attaque d'hystéro-épilepsie, d'avec un accès d'éclampsie (1).

caput et brachium ut plurimum, quandoque etiam membra omnia occupabat, tremor, et vespertina illa de qua modo egimus nausea; adeo quidem ut quinto ante mortem anno in mansionibus suis scripserit abhinc annis quadraginta nullo se die a dolore vacuam fuisse ». (Ribera. Vita S. Theresiae in Act. Boll. p. 580-1 cfr. IX C et D).

(1) E. Littré et Ch. Robin, *Dictionnaire de médecine*. — Axenfeld. *Traité des névroses*, 2e éd. 1883, p. 1099

Plusieurs médecins distingués que j'ai consultés au sujet de mon travail, m'ont affirmé qu'à leur avis, pour les raisons générales que je viens de dire, il était impossible de prouver l'existence de l'hystérie chez sainte Thérèse. L'un d'eux me cita le fait suivant à l'appui de son assertion. Je traitais, me disait-il, une jeune personne qui offrait des symptômes ayant de l'analogie avec ceux de la grande hystérie. Bien que j'eusse été souvent témoin de ses crises, je n'osais décider si j'étais en présence d'un cas d'hystérie. Après avoir rédigé l'histoire détaillée de la maladie, je l'envoyai à M. Charcot. Même devant ce rapport scrupuleux et détaillé, le célèbre spécialiste n'osa se prononcer. Il répondit qu'il devait avoir pour cela le sujet sous les yeux. La personne en question se rendit donc à Paris. Et on voudrait, concluait ce docteur dans sa prudente réserve, qu'à une distance de trois siècles, sans rapport médical aucun, nous prononcions sur le cas de sainte Thérèse? Si exactes qu'on suppose les informations données par la malade, ces informations, quand il s'agit d'hystérie, ont toujours besoin d'être contrôlées et complétées par l'observation médicale directe. Avant une telle constatation, le médecin n'accepte les réponses du patient que sous bénéfice d'inventaire (1).

(1) On constate aujourd'hui une certaine tendance, surtout dans le camp de l'incrédulité, à ranger sous l'hystérie tous les troubles psychiques ou organiques inexplicables dans l'état actuel de la science médicale. Déjà M. Dubois (d'Amiens), dont la *Monographie sur l'hystérie* est si justement appréciée, mettait les esprits en garde contre une telle aberration. Dans sa *Pathologie générale*, au chapitre des *Convulsions hystériques*, il cite ces paroles de Baglivi : « *Quando morbus aliquis remediis debite praescriptis cedere nolit, insolitisque quibusdam modis, atque a sua natura valde remotis progreditur, suspicandum erit de fomite hysterico* » (Prax. med.) « Cela ne signifie-t-il pas, ajoute M. Dubois, que cette maladie étant à peu près inconnue dans ses caractères phénoménaux et dans ses terminaisons, on trouvait commode de rejeter sous

II.

Mais si la thèse soutenue par le P. Hahn ne peut être prouvée d'une manière certaine, ne garde-t-elle pas au moins quelque probabilité ? Non, répondons-nous : on peut prouver que sainte Thérèse n'était pas hystérique. Deux arguments nous serviront à mettre cette proposition au grand jour de l'évidence.

Premier argument : les symptômes organiques les plus communs et les plus saillants de l'hystérie manquent complètement chez sainte Thérèse.

Voici notre raisonnement : Si Thérèse était hystérique, si, comme l'affirme le P. Hahn, elle l'a été au plus haut degré et pendant presque toute sa vie, il n'est guère probable qu'il y ait un seul des symptômes organiques les plus ordinaires et les plus caractéristiques de l'hystérie, qui ne se soit jamais montré chez elle, et il est tout à fait improbable, impossible même, qu'un ensemble de pareils symptômes n'ait jamais, ni en tout ni en partie, caractérisé son état pathologique. D'autre part, sainte Thérèse nous décrit ses infirmités jusque dans les moindres détails, elle en parle en plus de cent endroits de ses écrits; il n'est donc pas admissible qu'elle ait constamment omis de signaler les traits les plus ordi-

son nom, toutes les maladies à marche irrégulière et rebelles aux moyens thérapeutiques connus? Longtemps avant Baglivi, Thomas Willis avait frappé de ridicule cette mauvaise manière de raisonner; il avait parfaitement vu que ce n'était après tout qu'un moyen employé pour cacher notre ignorance. L'affection hystérique, dit-il avec beaucoup d'esprit, jouit d'une si mauvaise réputation, qu'on se croit autorisé à mettre sur son compte tout ce qu'il y a de vicieux dans les autres maladies ». (*Pathologie générale*, p. 285).

naires et les plus caractéristiques de son état maladif. Si donc, dans l'état pathologique de sainte Thérèse, tel qu'il nous est connu par ses écrits et par d'autres documents, nous constatons l'absence d'un groupe considérable de traits ordinaires et saillants de l'hystérie organique, nous devons en conclure que sainte Thérèse n'était pas atteinte d'hystérie. Or, c'est le cas ici. Énumérons ces accidents et montrons qu'on n'en trouve pas de traces dans la vie de la sainte.

I. *Hyperesthésie ovarienne* (ovarie). Les hystériques portent, en tout temps, du côté d'un des ovaires ou de tous les deux à la fois, une douleur fixe plus ou moins intense. Tantôt la douleur est vive, très vive même ; dans ce cas, elle a son siège non seulement dans l'ovaire, mais encore dans les muscles et dans la peau qui l'avoisinent. D'autres fois, la douleur n'est pas spontanément accusée ; il faut la rechercher par la pression ; et dans ce cas l'ovaire seul est hyperesthésié ; les muscles au contraire et la peau avoisinant cet organe sont anesthésiés (1).

L'ovaire douloureux est le point de départ de l'aura hysterica ; il suffit de le toucher, même légèrement, pour déterminer toute la succession des phénomènes douloureux de cette aura ; si l'excitation est un peu soutenue, on détermine une attaque. De même que la compression de l'ovaire fait naître l'attaque, de même une compression plus énergique de la même région arrête l'attaque déjà en cours (2).

Rien de semblable (est-il besoin de le dire ?) ne se rencontre chez sainte Thérèse. On ne constate pas chez elle une

(1) Richer, *Etudes cliniques sur l'hystéro-épilepsie*, 1e partie, chap. 1, pag. 28-29.
(2) *Ibid.*, pag. 32-33.

douleur spontanément accusée de l'un des deux ovaires, on ne constate pas non plus l'anesthésie des muscles et de la peau situés dans le voisinage de cette région.

II. *Zônes hystérogènes ; clou hystérique.* La région ovarienne n'est pas le seul point douloureux dont l'excitation ait une influence marquée sur le développement ou l'arrêt des convulsions. Il existe chez les hystériques des régions du corps généralement très circonscrites, au niveau desquelles une pression plus ou moins forte produit, en partie ou en totalité, les phénomènes qui caractérisent l'attaque hystérique. On les désigne sous le nom de *zônes hystérogènes.* Une de ces zônes a été connue de tout temps; elle se trouve sur la tête, ordinairement au sommet, et elle est le siège d'une douleur constante nommée *clou hystérique.* Cette douleur s'exaspère à l'approche des attaques ; il semble aux malades qu'on leur assène des coups de marteau sur la tête (1).

Chez sainte Thérèse, on ne trouve ni les zônes hystérogènes, ni la sensation du clou hystérique.

III. *Anesthésie hystérique.* L'anesthésie *ne manque presque jamais* dans les cas d'hystérie un peu intense. *Dans la grande hystérie elle est de règle,* de telle façon que son intensité ou son extension paraît en rapport avec la gravité de l'affection. Le plus souvent, dans les cas d'hystérie grave, elle occupe toute une moitié du corps (hémianesthésie), ou s'étend à la totalité de l'enveloppe cutanée. L'hémianesthésie hystérique siège le plus souvent du même côté que l'hyperesthésie ovarienne, c'est-à-dire du côté gauche. L'insensibilité est

(1) *Ibid.*, pag. 32-40. — Bourneville et Regnard, *Iconographie de la Salpêtrière,* tom. III, 1e partie, pag 36 et seq.

complète. On peut brûler, piquer, pincer, transfixer les chairs sur toute l'étendue de la partie analgésiée, sans que les malades en ressentent la moindre douleur (1).

Chez sainte Thérèse, nous ne rencontrons ni analgésie partielle ni analgésie totale.

Mais, dira le P. Hahn, on rencontre chez elle le phénomène opposé, l'hyperesthésie ; or, c'est là ce qui se rencontre aussi chez certaines hystériques.

Je réponds que l'hyperesthésie, différente de celle qui, existe côte à côte avec l'anesthésie, et porte sur les seules zônes hystérogènes, est un phénomène extraordinairement rare dans les annales de l'hystérie. A peine signale-t-on quelques cas. D'ailleurs, l'hyperesthésie de sainte Thérèse dura tout au plus huit mois. Ce mal disparaissant, l'anesthésie aurait dû faire son apparition, si la sainte avait été réellement hystérique. De plus, avant d'être hyperesthésique, la sainte aurait dû être anesthésique, attendu que l'hyperesthésie ne se déclara qu'après sa léthargie de quatre jours.

Mais, reprendra le P. Hahn, l'anesthésie est un signe qui demande à être cherché ; beaucoup de malades sont anesthésiques sans le savoir (2). Quoi d'étonnant donc que sainte Thérèse, bien qu'elle offrît ce symptôme, ne l'ait pas remarqué ?

Que faites-vous donc, lui répondrai-je, du rare talent d'observation que vous attribuez à sainte Thérèse ? Si la sainte était analgésique, comment se peut-il qu'elle se soit rudement châtié le corps par des disciplines, par des cilices, par des pointes de fer, sans s'apercevoir qu'une partie de ses chairs était insensible à la douleur ?

(1) Richer, *Etudes cliniques sur l'hystéro-épilepsie*, 3e partie, chap. 1, pag. 528-530.
(2) *Ibid.*, pag. 529.

IV. *Aura hysterica. Boule hystérique.* Nous avons dit plus haut que la région profonde d'un des deux ovaires est le foyer initial de l'aura. A l'approche de l'attaque, la douleur ovarienne s'exaspère (premier nœud de l'aura). Une boule monte de cette région à l'épigastre et puis redescend. Elle exécute ainsi une série d'oscillations consécutives, qui souvent durent deux ou trois heures, parfois même plusieurs jours. Un peu en dessous des fausses côtes, les malades sentent comme un cercle de fer qui les étreint (second nœud : constriction épigastrique). Puis surviennent de violentes palpitations cardiaques. Une fois arrivée au cœur, l'aura précipite sa marche, la boule remonte de l'épigastre jusqu'à la gorge, les malades suffoquent (troisième nœud de l'aura : constriction laryngienne). Les irradiations ascendantes de l'aura ne s'arrêtent pas encore; elles gagnent la tête; les oreilles sont le siège de sifflements aigus; les tempes sont distendues et battent avec force, c'est comme des coups de marteau qu'on assène sur la tête, surtout à la région temporale (quatrième nœud de l'aura : constriction céphalique). — La sensation de la boule joue, comme on le voit, un grand rôle parmi les prodromes immédiats de l'attaque. C'est le signe pathognomonique par excellence dans l'affection hystérique. Il peut se montrer aussi en dehors de l'approche des attaques; souvent en effet les malades *avalent* la boule et l'attaque avorte (2).

Chez sainte Thérèse, on n'observe aucun des phénomènes caractéristiques de l'aura. En particulier on n'observe pas la sensation de la boule hystérique. Ce qui le prouve bien, c'est que le P. Hahn, pour retrouver ce signe pathognomonique, confond celui-ci avec un simple étouffement, c'est-

(1) *Ibid.*, première partie, chap. 1, pag. 27-32.
(2) *Ibid.*, pag. 17.

à-dire avec un symptôme tout à fait générique. Encore ne parvient-il à signaler que deux faits. Et même, un de ces faits est un cas de vexation diabolique : les démons, dit la sainte, voulaient l'étrangler.

V. *Attaque d'hystérie.* Quand la suffocation est arrivée à son comble, l'attaque éclate. La malade perd connaissance et tombe de son haut, si elle n'est soutenue. L'attaque complète a quatre périodes.

1° *Période épileptoïde.* La perte de connaissance est complète pendant la première période de l'attaque. La crise est tout organique. Au début, les membres, imparfaitement contracturés, exécutent quelques grands mouvements, se fléchissant et s'étendant tour à tour avec lenteur (convulsions toniques). Bientôt, la tétanisation musculaire est portée à son comble. Le corps s'immobilise dans les attitudes les plus bizarres; le plus souvent, il est fortement recourbé en arrière, comme dans l'opisthotonos. La face est grimaçante et la bouche se remplit d'écume.

Puis, les muscles se relâchent peu à peu ; tout le corps est agité par des convulsions cloniques peu étendues. Survient enfin la phase de résolution complète suivie de stertor (1).

2° *Période clownique* (période des contorsions et des mouvements désordonnés). Cette période et les suivantes donnent presque seules à l'attaque son aspect franchement hystérique. Comme dans la période précédente, il y a une phase tonique et une phase clownique. Pendant la phase tonique, phase des contorsions ou des attitudes illogiques, les malades envahies

(1) *Ibid.*, chap. 2, pag. 41-72.

par la tétanisation musculaire, prennent les positions les plus variées, les plus imprévues et les plus invraisemblables. L'attitude préférée est celle de l'*arc de cercle*. Presque toutes les malades la prennent. Le corps courbé en arrière en forme d'arc ne repose plus sur le lit que par les pieds et la tête. Les talons se rapprochent quelquefois tellement de la tête, qu'ils n'en sont plus séparés que par une distance de trois ou quatre pouces. Le ventre, souvent météorisé, forme le sommet de l'arc. Cette position dure quelquefois de cinq à dix minutes. La rigidité de tous les membres est telle qu'on peut déplacer la malade, la mettre sur le ventre ou sur le côté, sans modifier cette attitude.

La fin de la contracture marque le début de la phase clownique (phase des mouvements désordonnés). Le relâchement musculaire est complet. Les malades se livrent aux mouvements les plus désordonnés, se roulant, se débattant, faisant les sauts les plus étranges et les plus périlleux, lançant les bras et les jambes en l'air. « Le tronc et les membres, dit Georget, se fléchissent et se redressent alternativement avec une telle force que cinq ou six personnes ont peine à contenir la malade, quand une seule suffirait hors du temps des attaques ».

Survient quelquefois une espèce de rage; la malade entre en furie contre elle-même. Elle s'arrache les cheveux, se déchire le visage, se frappe violemment la poitrine, met ses vêtements en lambeaux. Elle s'en prend aux personnes qui l'entourent, elle cherche à mordre (1).

3° *Période des hallucinations et des attitudes passionnelles.* La malade est en proie à des hallucinations qui la trans-

(1) *Ibid.*, chap. 3, pag. 73-93.

portent dans un monde imaginaire. On peut distinguer deux phases, celle des hallucinations gaies et celle des hallucinations tristes. Les premières sont souvent érotiques. L'âme rentre en communauté de sentiments avec les organes qu'elle anime ; tous les gestes sont comme la mimique des rêves de la malade. De là le nom d'*attitudes passionnelles* ou de *poses plastiques* qu'on leur donne. Toutefois la sensibilité générale et spéciale reste complètement abolie. La piqûre, la titillation de la conjonctive, l'application d'un bandeau sur les yeux, la respiration de l'ammoniaque,un bruit violent aux oreilles,etc., rien ne peut troubler le délire. Après le réveil, la malade garde le souvenir de ses hallucinations (1).

4° *Période de délire.* Elle marque la fin de l'attaque. La malade est en proie, non plus à un délire d'imagination, comme dans la période précédente, mais à un délire de mémoire. Elle raconte toute son histoire et l'accompagne de lamentations. Le délire est mêlé d'hallucinations. Les sens commencent à reprendre leurs fonctions ; la malade voit confusément les objets, mais sous l'excitation de l'imagination elle les apprécie en dehors de toutes les données de la réalité. Elle confond les personnes ; en certains endroits qu'elle connaît, elle place des êtres imaginaires, généralement des animaux hideux et repoussants. L'hystérique répond aux questions, mais pas sensément toujours, parce qu'elle adapte ces questions aux scènes forgées par son imagination enfiévrée (2).

L'attaque se montre très rarement isolée. Elle se répète plusieurs fois de suite pour former ce qu'on appelle des *séries d'attaques*. La série se prolonge pendant quatre ou cinq heures

(1) *Ibid.*, chap. 4, pag. 94-124.
(2) *Ibid.*, chap. 5, pag. 125-146.

ou même davantage. Enfin les séries elles-mêmes peuvent se succéder, ne laissant par jour que peu d'heures de repos. Et cet état peut durer quinze jours, un mois et plus encore (1).

A la suite des séries d'attaques, la malade est loin d'éprouver une fatigue en rapport avec la dépense musculaire énorme qui s'est produite. Quand tout est fini, il faut peu de temps pour réparer les forces; aucun signe sur la physionomie ne trahit la gravité des accidents qui viennent d'avoir lieu. Même chez les hystériques dont les séries sont fréquentes, la santé générale ne paraît pas altérée (2).

Chez sainte Thérèse, on ne rencontre ni série d'attaques ni succession de séries. La seule crise convulsive qui soit racontée dans sa vie, ne présente aucun des traits caractéristiques de l'attaque dont on vient de lire la description. Au sortir de cette crise, comme avant d'y entrer, la sainte fut en danger de perdre la vie. Longtemps ses forces restèrent épuisées. Tout cela a été démontré plus haut. Qu'est-il besoin d'ailleurs de démonstration dans le cas présent? Si Thérèse eût présenté, fût-ce une seule fois, un spectacle pareil à celui que présentent les hystériques, elle aurait pu être assurément une très sainte personne, mais jamais ses révélations n'auraient trouvé de crédit auprès des hommes éclairés qui la dirigèrent; jamais surtout elle ne se serait fait accepter pour réformatrice d'un grand ordre religieux.

On ne retrouve pas non plus chez sainte Thérèse les *rires* et les *pleurs hystériques* (3), la *tympanite*, c'est-à-dire le

(1) *Ibid.*, chap. 6. pag. 147-158.

(2) *Ibid.*, pag. 156-157.

(3) Les pleurs et les éclats de rire chez les hystériques sont des phénomènes purement nerveux; ils sont forcés, automatiques, organiques et n'indiquent en aucune manière l'état de l'âme.

gonflement exagéré de l'abdomen, la *toux hystérique*, accidents qui, pour être moins ordinaires que ceux dont nous venons de parler, n'en sont pas moins très fréquents.

Le respect de la pudeur nous empêche de signaler dans l'état pathologique de la sainte l'absence complète d'autres signes fréquents dans l'hystérie. Remarquons seulement que l'hystérie, à raison de l'excitabilité toute spéciale de la région du corps où elle a son siège principal, s'accompagne souvent de certains troubles dont on ne trouve pas de traces dans la vie de sainte Thérèse. La réformatrice du Carmel a joui du privilége, très rare même parmi les saints, de ne jamais ressentir ces excitations de la nature.

Second argument : les manifestations psychiques de l'hystérie manquent complètement chez la sainte.

L'hystérie, en effet, à raison de l'excitabilité intense qu'elle produit dans tout le système nerveux, siège des facultés sensitives, atteint profondément l'âme elle-même; les symptômes organiques de cette maladie appellent fatalement à leur suite des troubles psychiques. Que dis-je? Les troubles psychiques sont les premiers qui apparaissent dans cette maladie (1). Or, ces symptômes manquent complètement chez sainte Thérèse.

Ici nous rencontrons un des principaux vices de l'argumentation du P. Hahn. Après nous avoir promis au début de son mémoire, de se maintenir sur le terrain de l'observation, il fait une disjonction des phénomènes dont l'union est indissoluble dans le mal hystérique : les symptômes *organiques*, de l'hystérie, il les attribue à sainte Thérèse; les autres, qu'il dé-

(1) Richer, *Etudes cliniques sur l'hystéro-épilepsie*, 1e partie, chap. 1, pag. 3.

nomme *intellectuels*, il les lui enlève. « Sous le rapport intellectuel et moral, » dit-il, « la réformatrice du Carmel était au pôle opposé des hystériques » (1).

Remarquons le bien, le Révérend Père range au nombre des phénomènes purement organiques de l'hystérie les troubles qui sont produits par cette maladie dans la partie inférieure de l'âme. Voilà pourquoi il oppose l'hystérie purement organique, inventée par lui, non pas à l'hystérie psychique, mais à l'hystérie intellectuelle. Mais pour maintenir sa thèse de l'hystérie, il aurait dû restreindre davantage encore le premier membre de sa disposition. Car, nous allons le montrer, ce n'est pas seulement du côté de l'intelligence, c'est du côté de toutes les puissances de son âme que Thérèse est à l'opposé des hystériques.

Les hystériques ne sont que trop souvent des filles frivoles et inconstantes, assez accessibles à la séduction.

Thérèse est chaste comme une sainte, vierge comme l'enfant, et elle l'est sans combat. Du berceau à la tombe elle garde la blanche robe de son baptême. Elle ne connut jamais l'attrait du vice (2). Par les sens, elle est au pôle opposé de l'hystérie.

Les hystériques sont de folles créatures qui s'amusent avec des fleurs et des rubans, qui rient et pleurent pour des riens, qui de la plus profonde mélancolie passent sans cause appréciable à des accès de gaîté extravagante ; ce sont des natures inquiètes, dont l'humeur ombrageuse et jalouse, turbulente et tyrannique, chagrine et invective ceux qui les

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, page 82.

(2) *Auditorum Rotae facta ad Paulum Papam V relatio de ejus virtutibus*, art. XII. — Numquam tentationes carnis experta fuit. Unde moniales vexatas voluptate pro ignorantia sua ad confessarios remittebat. (Benedictus XIV, *de beatificatione et canonisatione sanctorum*).

entourent, au moindre soupçon, à la moindre contrariété (1).

Thérèse n'a rien des caprices et des vapeurs de la femme simplement nerveuse. Par le caractère et les goûts, elle est au pôle opposé des hystériques.

Les hystériques sont le jouet d'une imagination exaltée, fiévreuse, souvent délirante; elles se repaissent de chimères, se lancent sans réflexion dans les aventures les plus extravagantes.

Sur Thérèse l'imagination a peu d'empire. Cette faculté, elle même le dit dans son autobiographie (2), est pour ainsi dire inerte chez elle. Par le calme de son imagination, elle est *au pôle opposé des hystériques.*

Les hystériques se livrent tantôt aux élans d'une amitié insolite, tantôt à des mouvements d'une haine instinctive (3). En elles, il n'y a pas de profondeur d'attachement, elles aiment avec les sens.

Thérèse aime avec l'âme; son affection est aussi profonde que chaste, aussi durable que profonde. Telle elle s'est montrée dans les luttes de la grâce et de l'amour divin contre son naturel tendre et affectueux. Par ses affections, elle est au pôle opposé des hystériques.

Dans les hystériques, si l'intelligence peut être vive, facile; si elle peut être capable de s'élever au sommet de l'art et de la poésie, le frein n'y est pas, le jugement fait défaut. Aussi, dans leur vie pratique, il n'y a ni suite ni cohésion d'efforts, nulle constance de vues (4).

En Thérèse, tout se tient, tout s'unit, il y a consistance de

(1) Richer, *Etudes cliniques sur l'hystéro-épilepsie*, 1e partie, chap. 1, pag. 3-4. Cf. *Revue des questions scientifiques*, tom. XIII, pag. 569.
(2) *Autobiographie*, chap. 7.
(3) *Richer*, ouvrage cité, 1e partie, chap. 1, pag. 4.
(4) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIII, pag. 23-25, 555.

dessein et constance de vertu. Par la rectitude de son intelligence, elle est au pôle opposé des hystériques.

Ainsi, ni les sens en Thérèse, ni l'humeur, ni le cœur, ni l'imagination, ni l'intelligence, rien de ce côté de notre être où l'hystérie, la grande hystérie surtout, devrait faire sentir en premier lieu ses influences morbides, rien ne vient justifier l'hypothèse du P. Hahn.

Singulière hystérie vraiment qui ne produit pas ses effets là où ils sont le plus attendus.

C'est vertu et sainteté, direz-vous. — Montrez donc les combats de la vertu, les héroïques efforts de la sainteté. Thérèse est d'un naturel aimant, et je vois la lutte. Thérèse, dites-vous, est hystérique de tempérament, et cependant ici je ne vois plus la lutte. Là où vous n'assignez pas d'effets, faut-il une cause? Là où vous constatez vous-même des effets contraires, pouvez-vous trouver étrange que nous disions que vous assignez une étrange cause?

Montrez-nous l'hystérie au moral, si vous voulez nous la rendre acceptable au physique.

Le P. Hahn a bien compris qu'une hystérie sans effets psychiques est une hystérie qui n'en est pas une, une hystérie inadmissible. Son mémoire, dans ce cas, se résumerait en deux assertions parfaitement inconciliables. Nous aurions, d'un côté, les plus multiples et les plus graves symptômes organiques de l'hystéro-épilepsie; cette affection morbide, si dûment constatée, si nettement prononcée, embrasserait la vie presque entière de la sainte. D'autre part, rien ne correspondrait dans son tempérament moral. Quelle que soit l'influence des organes sur l'âme et la vie, il n'y aurait ici nulle fusion, aucun point de contact, mais scission radicale, antagonisme profond. Entre ces deux rives ou ces deux pôles opposés il y a l'abîme. Le physiologiste a senti qu'il fallait

un pont entre ces deux rives ou ces deux pôles, il a trouvé les hallucinations hystériques. Ce pont nous allons le voir s'écrouler.

SECONDE PARTIE

Nous arrivons en effet à la seconde partie de notre travail : les visions diaboliques de Thérèse sont-elles, oui ou non, des hallucinations ? Commençons encore par faire connaître au lecteur les divisions de notre examen :

1° En affirmant que Thérèse était hallucinée, le P. Hahn soutient une thèse qui a contre elle des préjugés formidables.

2° Dans les faits que l'auteur examine, il néglige des circonstances essentielles et qui, une fois établies, montrent que ces faits étaient réellement d'origine diabolique, comme le croyait sainte Thérèse.

3° Il a laissé de côté la plus grande partie des faits qu'il devait examiner, et ces faits qu'il omet renversent totalement sa thèse.

4° Quelques-unes des preuves par lesquelles il cherche à établir l'origine divine des visions dont il admet la réalité, démontrent avec la même force probante l'origine diabolique de celles qu'il classe parmi les phénomènes d'hallucination.

5° Il se trompe en affirmant que la sainte attribuait spontanément et sans réflexion les faits de cette dernière catégorie au démon ; il se trompe encore, quand il prétend que sa thèse peut se déduire des règles établies par l'Église et par les théologiens catholiques pour le discernement du

surnaturel divin ou diabolique d'avec les phénomènes naturels.

I.

Le P. Hahn admet bien l'existence du surnaturel divin dans la vie de sainte Thérèse; mais, pour ce qui est du surnaturel diabolique, ou bien il le supprime ou bien il semble le révoquer en doute. « Les manifestations extraordinaires dont elle fut l'objet, se divisent, dit-il, en deux classes. Aux unes elle attribue le démon pour auteur, les autres elle les rapporte à la divinité comme à leur source. Que le phénomène se rapporte à la première classe ou à la seconde, nous ne la surprenons jamais en défaut dans la description des faits. Pouvons-nous en dire autant de l'interprétation qu'elle leur donne? Ces deux espèces de modifications internes ne sont point solidaires l'une de l'autre; *le défaut de science médicale pouvait fausser l'interprétation des premières. A notre avis, c'est ce qui est arrivé* » (1).

Présentons d'abord un certain nombre de préjugés défavorables à cette thèse si catégorique et, en apparence du moins, si universelle du savant physiologiste.

Le premier préjugé, je le trouve dans le rôle qui est échu à Thérèse dans l'église militante. Thérèse est une sainte, une contemplatrice, elle est dans l'église de Dieu, autant que femme peut l'être, apôtre par ses écrits, par la réforme de tout un ordre religieux. A tous ces titres, elle est passible de vexations diaboliques. Si elle n'en a pas souffert, elle est un phénomène dans l'ordre de la sainteté. Il est rare en effet qu'une personne, élevée à un haut degré de contemplation, ne soit pas

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, pag. 83.

en butte aux attaques visibles du démon. Si déjà la simple exemption de ces attaques, quand il ne s'agit que du don de contemplation, est, au jugement de tous les maîtres de la théologie mystique, une dérogation à la providence ordinaire (1), que sera-ce quand l'apostolat est joint à la contemplation? Les vexations diaboliques, le P. Hahn les remplace dans la vie de sainte Thérèse par des hallucinations hystériques. Dans ces conditions, l'exception devient une nouveauté en hagiographie et en mystique; mais cette nouveauté, nous le montrerons bientôt, est grosse de conséquences.

Voici un second préjugé tout aussi fâcheux que le premier. Il nous est fourni par l'époque de la vie de Thérèse à laquelle le Révérend Père est obligé de reporter ses prétendues hallucinations. C'est l'hystérie, d'après lui, qui aurait été la cause de ces hallucinations. Admettons pour un moment que la sainte fût hystérique, et montrons que, même dans cette hypothèse, il est improbable que les faits présentés par elle comme étant d'origine diabolique, soient des phénomènes d'hystérie.

Ce sont les femmes presque exclusivement qui sont sujettes à l'hystérie; et si l'âge n'est pas une garantie certaine d'exemption, toutefois il est exceptionnel que l'époque critique n'amène pas la guérison. Lorsque l'affection persiste dans des tempéraments plus profondément atteints, alors même il y a atténuation des crises.

(1) Ista obsessio daemoniaca est medium purgationis sensus, ita ut Deus *raro* animam ad altum contemplationis gradum perducat, quin hoc medio utatur..... S. Antonius, S. Hilarion, S. Maria Magdalena de Pazzis et *omnes sancti ac servi Dei qui ad infusae contemplationis statum pervenerunt* (nisi Deus peculiari *privilegio* aliquem ab ordinariis legibus exemerit), *atroces infernalis hujus obsessionis impetus diu sustinuerunt*.(Scaramelli.*Directorium mysticum*, édit. Voss. Lovan., Fonteyn, 1857, pag. 191-192).

Au surplus, écoutons le P. Hahn.

« L'âge n'est pas une garantie d'exemption. Deux exemples de la Salpêtrière le prouvent suffisamment.

« Ler... a 56 ans. Elle est depuis 32 ans à la Salpêtrière. L'affection a débuté chez elle à la suite de vives frayeurs avant l'époque de la menstruation. Ler... s'est fait remarquer *par la violence* de ses attaques convulsives, qui revêtent le caractère démoniaque. Elle a cessé d'être réglée *à l'âge de 45 ans, et cependant* les accidents hystériques ont persisté, *bien qu'atténués*. Aujourd'hui les accidents convulsifs sont rares, mais elle est encore hémianesthésique à droite. Après toute une vie, remplie, pour ainsi dire, par les accidents hystéro-épileptiques les plus violents et les plus variés, son intelligence n'a subi aucune altération.

« Etch..., âgée de 50 ans, est entrée à la Salpêtrière en 1869. La première attaque convulsive a eu lieu à l'âge de 25 ans. Depuis, les manifestations de l'hystérie ont revêtu les formes les plus variées (attaques convulsives, ischurie, contracture permanente, dysphagie, crises névralgiques, etc.) (1). Et aujourd'hui cette malade peut être considérée comme guérie. Chez Etch... comme chez Ler..., malgré la longue durée de l'affection, l'état intellectuel n'a pas varié » (2).

Si Thérèse fut hystérique, voilà les deux malheureuses qui offrent le plus de ressemblance avec elle. Chez une des deux, il y a la persistance des crises après que les règles ont cessé.

(1) Le P. Hahn, qui emprunte textuellement les deux exemples de Ler... et de Esch... aux études cliniques de M. Richer, omet ici une phrase extrêmement importante. « Tous ces accidents, dit M. Richer, ont cessé presque subitement en 1875. » Comme à cette époque Esch.... avait 44 ans, il en résulte que la cessation des règles à coïncidé chez elle avec la cessation de l'hystérie. Les études cliniques ne rapportent donc qu'*un seul cas* où l'affection ait persisté après l'époque critique.

(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIII, p. 39.

Ce sont deux vies remplies pour ainsi dire par les accidents hystéro-épileptiques. En toutes deux on retrouve l'immunité de l'intelligence, et dans une au moins, ce caractère des hallucinations, qu'à la Salpêtrière on nomme démoniaque.

Nous sommes dans l'exception et il nous faut encore en reculer la barrière pour sainte Thérèse.

Ce n'est pas avant l'époque de la menstruation comme chez Ler..., ni à 25 ans comme chez Etch... que l'hystérie se manifeste chez la religieuse d'Avila, c'est à 19 ans. Jusqu'ici c'est pleinement normal. L'infection de l'organisme se prolonge après l'âge critique, puisque à 50 ans elle gardait les caractères les plus prononcés de l'hystérie. Ici le cas devient exceptionnel, mais pas plus que dans Ler....

Mais voici l'exception dans l'exception même. De 19 à 42 ans Thérèse, hystérique comme Ler... et Etch..., ne souffre pas, ou souffre si peu que rien, d'hallucinations hystériques. De 19 à 22 ans il n'y a que les deux faits de 1537 dont parle le P. Hahn (1). Il ne peut s'appuyer sur le premier, dont il reconnaît le caractère manifestement divin; et ce que nous dirons du second, ne lui en permet pas l'usage. Il y a mieux; pendant les 20 années qui suivent, de 22 à 42 ans, Thérèse ne présente plus dans sa vie le moindre vestige d'hallucination. C'est de l'année 1557 où Thérèse, ayant 42 ans, touchait à l'âge critique, que date « cette série ininterrompue de visions, de faits extraordinaires et étranges, qui ont attiré sur elle avec des impressions diverses l'attention des croyants et des incroyants » (2). Voilà l'exception dans l'exception; car il y a là interversion dans le développement, soit normal, soit exceptionnel de l'hystérie.

(1) *Ibid.*, pag. 49, 50 et tom. XIV, p. 40.
(2) *Ibid.*, tom. XIII, pag. 51.

Il est exceptionnel que les hallucinations ou autres phénomènes hystériques continuent, quand le flux menstruel s'arrête, vous l'avouez. « Ler... a cessé d'être réglée à 45 ans et *cependant* les accidents hystéro-épileptiques ont persisté.» De cet exemple et de celui qui l'accompagne vous concluez ; l'âge n'est donc pas une garantie d'exemption. Vous songez aux 50 ans de sainte Thérèse.

Nous admettons votre observation ; mais nous nous étonnons de l'application que vous en faites. Si l'âge n'est pas une garantie d'exemption, il ne constitue pas non plus une probabilité en faveur de l'hystérie. Comment ! dans les sujets ordinaires, votre science s'étonne que la cessation des phénomènes hystériques n'accompagne pas la cessation des règles ; et cependant vous attribuez sans sourciller la recrudescence ou même la naissance des hallucinations hystériques chez sainte Thérèse, précisément à cet âge où la guérison vient habituellement, l'atténuation toujours !

Le P. Hahn nous fait avancer d'ordinaire si loin dans les régions de l'exception, que nous touchons, malgré lui, à ses extrêmes frontières.

Le physiologiste devrait bien nous expliquer pourquoi la maladie de Thérèse, si inopérante quand elle devrait être active, se montre tout-à-coup si active quand elle devrait devenir inopérante. Car nous ne pouvons reconnaître là ni le développement ni la marche des hystéries les plus exceptionnelles qu'il nous fait connaître.

Voici maintenant un troisième préjugé défavorable, ou, pour parler plus exactement, voici une preuve indirecte de la fausseté de la thèse. Je veux parler des conséquences qui en découlent relativement à la réalité du surnaturel divin dans la vie de sainte Thérèse. La sainte, suivant le P. Hahn, était hallucinée par l'hystérie, quand elle croyait percevoir

la présence du démon sous une forme sensible. Mais l'hystérie peut-elle user de sélection dans la production de ses effets? Est-il admissible que cette affection morbide, faisant sentir ses atteintes à la faculté imaginatrice de Thérèse, déterminât des hallucinations d'un aspect diabolique, sans jamais en provoquer d'autres d'un aspect opposé? N'est-ce pas d'ailleurs un fait d'observation constante que les hallucinations tristes alternent chez les hystériques avec les hallucinations gaies? (1). Les spécialistes de la Salpêtrière ne nous apprennent-ils pas que le délire hystérique puise *d'ordinaire* son sujet dans les impressions journalières des malades, dans les préoccupations de leur esprit et de leur cœur? (2) Si donc les résultats de l'induction scientifique ont quelque valeur à vos yeux, n'êtes-vous pas obligé de dire que les hallucinations de Thérèse ont porté principalement sur des sujets propres à nourrir la piété, tels que la gloire de J.-C. ressuscité, les faveurs que Dieu prodigue aux âmes saintes et les mystères de la religion chrétienne? Vous affirmez donc à tort que les faits divins et diaboliques ne sont pas solidaires dans la vie de la sainte; cette solidarité est telle, que la ruine du surnaturel diabolique entraîne celle du surnaturel divin.

Je pousse même plus loin ma critique; je prétends que l'hystérie seule de Thérèse, si elle était prouvée, suffirait pour frapper d'un discrédit irrémédiable toutes les révélations de la sainte. Quel homme raisonnable aurait pleine confiance dans les visions d'une personne habituellement en proie aux agitations de l'hystérie? Ce qui est certain, c'est que de telles visions sont regardées comme suspectes par

(1) Cf. Richer, *Études cliniques sur l'hystéro-épilepsie*, chap. 4 et 5.
(2) *Ibid.*

tous les théologiens qui ont traité des révélations et des extases (1). Car parmi les conditions qu'ils exigent pour constater l'origine divine des extases, une des premières, c'est que le sujet soit exempt de toute infirmité capable de lui faire éprouver des illusions. Le P. Hahn semble ignorer ce *critérium négatif* des théologiens; pour lui, non seulement Thérèse était hystérique, mais son hystérie était une cause active d'hallucinations, et malgré cela, il ose prétendre que ses qualités personnelles nous offrent une garantie suffisante de l'absence de toute illusion (2).

II.

C'est l'analogie qui conduit le P. Hahn à affirmer que les faits diaboliques de la vie de Thérèse étaient des phénomènes d'hystérie. Il examine spécialement six de ces faits; il constate qu'ils offrent des points de ressemblance avec les hallucinations hystériques, et il conclut que l'hystérie les reproduit identiquement.

Voici le premier vice de ce procédé. Dans son tableau comparatif entre les hallucinations hystériques et les faits

(1) Gerson « *De verarum et falsarum visionum discrimine* » Ribera (Ap. Boll. Prol. cfr. II. p. 445. n° 34. D). Bona *Discernement des esprits*, chap. XX). Ben. XIV *De beatif. Sanct. Synopsis*, ch. 41 n° 1).

(2) Le P. Hahn, auquel personne ne déniera une grande perspicacité, semble avoir entrevu que sa thèse principale pourrait bien être compromise par sa thèse des hallucinations. En effet, lors des premières controverses, il écrivait : « Si un théologien, par des arguments de nature à ébranler les miens, démontre la vérité des apparitions diaboliques, je lui tendrai la main; *il sera, non mon ennemi, mais mon auxiliaire. Car la réalité des visions démoniaques serait une nouvelle garantie de celle des visions divines*, et surtout des visions intellectuelles. (*La controverse et le contemporain*, t. III. Janvier 1885).

des chapitres VII et XXXI de l'Autobiographie, *l'auteur néglige des circonstances essentielles qui, une fois établies, renversent totalement sa conclusion, et démontrent que dans ces faits Thérèse n'était pas hallucinée par l'hystérie.*

Entre les assauts diaboliques, tels que les définit la théologie mystique, et les hallucinations morbides des hystériques, il y a *des points de ressemblance.* La présente discussion en est une preuve. Là où le P. Hahn, s'appuyant sur l'hystérologie, dit *hallucinations hystériques*, sainte Thérèse et tous ses biographes, s'appuyant sur la théologie mystique, disent *vexations diaboliques.* L'erreur est d'un côté ou de l'autre; où qu'elle soit, elle suppose une confusion, et la confusion suppose la ressemblance dans les phénomènes. Mais il peut y avoir aussi une différence et la voici. L'hallucination est strictement et rigoureusement subjective; elle ne répond à rien de réel.

« En vain nous essayâmes de la rassurer, dit le P. Hahn parlant de Mme X... qui sortait d'une hallucination hystérique, en vain nous lui dîmes qu'elle avait fait un rêve, et qu'elle avait pris pour une réalité ce qui n'avait existé que dans son imagination; rien ne put la convaincre » (1).

Le démon peut tourmenter ses victimes d'une manière invisible; mais il peut aussi accuser sa présence par des signes sensibles. Ces signes extérieurs une fois constatés, prouvent la réalité objective de l'apparition diabolique, et rendent impossible toute hypothèse d'hallucination.

Le P. Hahn semble ne pas tenir ce fil conducteur. Il ne fait nul état de tous les indices que la sainte relève à dessein, et qu'elle donne comme preuve de la présence d'un agent extérieur, le démon.

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, p. 44.

Prenons le premier des faits qu'il assimile aux hallucinations hystériques. C'est l'incident du crapaud mystérieux, qui apparut soudain au parloir du monastère de l'Incarnation d'Avila.

« Une autre fois, tandis que je causais avec cette personne, un étrange spectacle frappa soudain *notre* vue ; d'autres personnes qui étaient *présentes* en furent *également témoins* » (1).

Voilà des témoins et des indices sensibles. Quand Thérèse dit : *frappa soudain notre vue*, elle désigne un visiteur du monde dont Dieu voulait la séparer et la détacher. Les autres personnes, puisque la scène se passe au parloir, sont ou du monde ou religieuses.

Le P. Hahn s'exprime comme suit : « Déjà.... nous l'avons vue signaler une apparition du démon sous la forme d'un énorme crapaud, qui *aurait* été visible aussi à ses *compagnes* » (2). Il y a là d'abord une inexactitude ; il y avait d'autres témoins que des *religieuses ;* puis, ce conditionnel dubitatif, il est commode, mais il faut le justifier. Car l'interprétation du fait devient toute différente selon que vous employez l'indicatif de sainte Thérèse ou le conditionnel du P. Hahn.

Si Thérèse seule a vu et surtout si elle prétend à tort que d'autres ont vu, on peut recourir à l'hystérie. Mais si d'autres voient comme elle ; alors ce n'est plus l'hystérie, car ce n'est plus « un rêve » ; Thérèse ne prend pas pour une réalité ce qui n'avait existé que dans son imagination. Et dans ce cas, une autre question se pose ; on se demande avec la sainte : ce fait est-il assez étrange, pour être non pas un pur effet du hasard mais une manifestation diabolique ? « Il m'a

(1) *Autobiographie*, chap. 7.
(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, p. 44.

été impossible d'expliquer comment, *au lieu d'où il vint*, il pouvait y avoir *en plein midi* un animal *de ce genre*, et jamais *de fait* on n'en avait vu là. L'impression que j'en reçus ne me parut pas sans mystère » (1).

Je ne sais, mais entre cette réserve si modeste, ce raisonnement si calme de Thérèse, et l'obstination de croyance chez les vrais hystériques, il y a une notable différence dont il faudrait aussi tenir compte.

« En vain, dit le P. Hahn parlant de Mme X., on essaya de la rassurer. Rien ne put la convaincre ».

Mais l'auteur oublie les différences. Le témoignage des personnes présentes et qui attestent qu'il y a là, non un rêve hystérique, mais un fait extérieur et visible, ne l'arrête pas; le physiologiste ne considère que les ressemblances.

Autres faits, même défaut. Le P. Hahn transcrit deux incidents du chapitre XXXI (2). Dans le premier, Thérèse, attaquée avec furie par le démon, venait de le chasser par l'eau bénite. « A l'instant même *deux religieuses très dignes de foi* et qui n'auraient voulu pour rien au monde dire un mensonge, entrent dans la cellule de la sainte, et *sentent* une odeur comme de souffre » (3). Thérèse, elle, ne sent rien, bien que « cette odeur durât assez longtemps pour lui donner le loisir de s'en apercevoir ».

Dans le second fait, toute la communauté, réunie au chœur, *entend de grands coups* dans un endroit voisin, où la sainte s'était retirée saisie d'un très profond recueillement. Thérèse en effet s'était esquivée, elle craignait un ravissement devant ses filles. « J'entendis aussi près de moi des voix fortes, et il me semblait qu'il se formait quelque complot; mais *il n'arriva*

(1) *Autobiographie*, chap. 7.
(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, pag. 40-42.
(3) *Autobiographie*, chap. 7.

à mon oreille qu'un bruit confus, parce que *j'étais trop absorbée dans l'oraison*; ainsi je n'éprouvai aucune crainte ».

Tout à l'heure Thérèse voyait et d'autres voyaient; maintenant Thérèse entend, d'autres entendent et mieux. Thérèse voit et ne sent pas, d'autres sentent mais ne voient pas.

Mais, dira le P. Hahn, c'est Thérèse elle-même qui, à son insu, était cause des grands coups entendus par les religieuses. « Les coups violents, répétés, qu'on se porte à soi-même » et aux objets environnants « se retrouvent en effet fréquemment dans l'histoire de l'hystérie » (1).

Que faites-vous donc, lui répondrai-je, du témoignage de sainte Thérèse? D'après son récit, elle demeure presque étrangère au fait qu'elle dépeint, son âme est absorbée par une haute contemplation, son oreille perçoit confusément du bruit et son cœur ne ressent aucune crainte. Vous admettez que l'observation de Thérèse est exacte, que nous ne la surprenons jamais en défaut dans la description des faits. Toute votre discussion avec les rationalistes repose sur cette base. Si cette observation exacte, si cette description sans défaut, s'étendent non seulement à tout ce qui se passe en elle, mais encore à la présence et à l'attestation des témoins, dont elle rapporte et discute le témoignage, nous ne comprenons pas comment vous parvenez à faire des deux faits que nous discutons, des phénomènes d'hallucination hystérique.

Voici en effet la conclusion à laquelle arrive le P. Hahn pour n'avoir fait attention qu'aux traits de ressemblance entre les faits hystériques et les scènes du chapitre XXXI.

« Nous ne prétendons point forcer un rationaliste à admettre l'intervention d'une cause étrangère à ce monde

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, pag. 43.

dans ce qui peut être expliqué par des agents naturels. Comme l'hystérie reproduit *identiquement* les phénomènes signalés par la sainte, on ne peut pas dire que ces derniers, *si singuliers qu'ils soient*, dépassent la force de l'homme et requièrent l'intervention d'un esprit supérieur à l'humanité par sa nature et sa puissance » (1).

L'hystérie ne reproduit pas *identiquement* les phénomènes signalés par la sainte. Nous avons noté, dans trois faits sur six, des indices de leur réalité objective : la vue, l'ouïe et l'odorat des témoins. Donc ces trois faits avaient une cause autre que Thérèse, ils dépendaient d'un agent extérieur distinct d'elle. Cet agent, quel est-il? Nous allons le voir.

Le Père Hahn ajoute : « On ne peut dire que ces faits, *si singuliers qu'ils soient*, dépassent la force de l'homme et requièrent l'intervention d'un esprit supérieur à l'homme par sa nature et sa puissance ». L'auteur concède l'*étrangeté* des faits et nous en avons prouvé la réalité objective; de là ce raisonnement :

Ces faits sont morbides ou diaboliques; ils ne sont pas morbides, puisque, malgré leur ressemblance avec les étranges hallucinations hystériques et autres, ils répondent à une réalité objective; ils sont donc diaboliques, puisque, tout en répondant à une réalité objective, il ne peuvent en raison de leur caractère d'étrangeté, avoir pour cause les objets du monde corporel réellement existants.

Il nous reste trois faits à examiner.

« Je me trouvais un jour dans un oratoire, lorsqu'il m'apparut, à mon côté gauche, sous une forme affreuse. Pendant qu'il me parlait, je remarquai particulièrement sa bouche: elle était horrible. De son corps sortait une grande flamme,

(1) *Ibid.*, pag. 42, 43, 49.

claire et sans mélange d'ombre. Il me dit, d'une voix effrayante, que je m'étais échappée de ses mains, mais qu'il saurait bien me ressaisir. Ma crainte fut grande ; je fis, comme je pus, le signe de la croix ; il disparut, mais il revint aussitôt ; mis en fuite par un nouveau signe de croix, il ne tarda pas à reparaître. Je ne savais que faire ; *enfin je jetai de l'eau bénite du côté où il était, et il ne revint plus.* »

« Un autre jour il me tourmenta durant cinq heures par des douleurs si terribles et par un trouble d'esprit et de corps si affreux, que je ne croyais pas pouvoir plus longtemps y résister. Quelques sœurs qui étaient présentes, en furent épouvantées, et cherchaient en vain, comme moi, un remède à ma torture. J'ai la coutume dans ces moments d'intolérables souffrances, de me recommander à Dieu du fond de l'âme, et de faire des actes intérieurs de résignation. Je demande au Seigneur la grâce de la patience, et j'accepte ensuite, s'il y va de sa gloire, de rester dans cet état jusqu'à la fin du monde. Je cherchais donc par cette pratique quelque allégement au tourment cruel que j'endurais, *lorsqu'il plut au Seigneur de me faire voir qu'il venait du démon* ; car j'aperçus près de moi un petit nègre d'une figure horrible, qui grinçait des dents, désespéré d'essuyer une perte là où il croyait trouver un gain. Je me mis à rire et n'eus point peur. Mais les sœurs qui me tenaient compagnie étaient saisies d'effroi et ne savaient que faire ni quel remède apporter à un si grand tourment. L'ennemi se déchaînait contre moi avec une telle fureur, que par un mouvement irrésistible je me donnais de grands coups, de la tête, des bras, et de tout le corps ; pour surcroît de souffrance, j'étais livrée à un trouble intérieur plus pénible encore, qui ne me laissait pas un seul instant de repos ; et je n'osais demander de l'eau bénite de peur d'effrayer mes compagnes, et de leur faire connaître

d'où cela venait..., Comme mon tourment ne cessait point, je dis à mes sœurs, que si elles ne devaient pas en rire, je demanderais de l'eau bénite. Elles m'en apportèrent et en jetèrent sur moi; mais cela ne fit aucun effet : *j'en jetai moi-même du côté où était l'esprit de ténèbres, et à l'instant il s'en alla. Tout mon mal me quitta de même que si on me l'eut enlevé avec les mains;* je restai néanmoins toute brisée, comme si j'avais été rouée de coups de bâton. Une leçon bien utile venait de m'être donnée : je pouvais me former une idée de l'empire tyrannique exercé par le démon sur ceux qui sont à lui, puisqu'il peut, quand Dieu le lui permet, torturer à un tel excès une âme et un corps qui ne lui appartiennent pas; cela me donna un nouveau désir de me délivrer d'une si détestable compagnie.

« *Vers ce même temps*, je crus, une nuit, que ces maudits esprits allaient m'étouffer; *on leur jeta beaucoup d'eau bénite, et j'en vis soudain fuir une multitude*, comme s'ils se précipitaient du haut d'un rocher » (1).

Si des remèdes on peut remonter aux maladies, on trouverait difficilement dans les faits que nous venons de transcrire des crises d'hystérie. Je ne sache pas, en effet, que l'eau bénite ait la vertu naturelle de guérir l'hystérie. Attribuer à l'imagination troublée de la sainte le pouvoir de lui donner cette vertu, c'est dénaturer son caractère. D'après le P. Hahn lui-même, elle ne se laissait conduire par la folle du logis ni en matière de piété ni au cours normal de la vie. D'ailleurs, s'il s'agissait ici d'un effet de l'imagination, pourquoi le recours au signe de la croix ne délivre-t-il pas la sainte de ses souffrances et de ses effrayantes visions? Car c'est là le moyen qu'elle emploie en premier lieu; elle le

(1) *Autobiographie*, chap. 31.

croyait donc d'une plus grande efficacité ; elle ne recourt pas à l'eau bénite avant d'avoir constaté que l'efficacité du signe de croix n'est que momentanée.

Au surplus, la sainte a prévu l'objection ; elle nous assure qu'en attribuant à l'eau bénite une puissance si merveilleuse, elle n'est pas le jouet de son imagination, mais le témoin attentif et froidement circonspect d'un fait que l'expérience lui a fait connaître. « *Je l'ai éprouvé bien des fois,* dit-elle, rien n'égale le pouvoir de l'eau bénite pour chasser les démons *et les empêcher de revenir* ; ils fuient aussi à l'aspect de la croix, *mais ils reviennent*. La vertu de cette eau doit donc être bien grande ! Pour moi, je goûte une consolation toute particulière et fort sensible, lorsque j'en prends ; d'ordinaire elle me fait sentir comme un renouvellement de mon être que je ne saurais décrire, et un plaisir intérieur qui fortifie mon âme. *Ceci n'est pas une illusion, je l'ai éprouvé un très grand nombre de fois, et j'y ai fait une attention fort sérieuse* » (1).

Voilà donc un premier vice de raisonnement : le Révérend Père oublie que si les faits hystériques ont des *ressemblances* avec les faits diaboliques, ils ont bien aussi des *dissemblances*.

Que dirait le P. Hahn à un mystique outré qui, ne tenant compte que des éléments de ressemblance, prétendrait assimiler les phénomènes hystériques de la Salpêtrière a des faits de vexations diaboliques ? Il dirait : n'oubliez donc pas les éléments de différence. C'est ce que nous disons au physiologiste.

Autre vice de raisonnement : *l'auteur détache de leur cadre historique les faits qu'il rapporte, et par ce procédé, il les dépouille indûment de leur vrai caractère.*

(1) *Ibid.*

Ces faits ne sont pas isolés, ils sont solidaires d'autres faits, ils sont comme autant d'anneaux dans la chaîne vivante de la vie de Thérèse. Ainsi l'incident du crapaud mystérieux est une partie intégrante de tout un épisode important. Cette apparition *visible* a une liaison intime avec ce que la sainte nomme sa conversion. Thérèse, pour devenir une sainte, et pour se préparer à sa mission réformatrice du Carmel, devait briser les liens d'amitiés trop naturelles, trop sensibles, et rompre avec certains visiteurs du monde. Jésus-Christ exigeait impérieusement ce sacrifice, c'était la condition qu'il mettait à ses faveurs et à son amour.

Voyons la série et le développement des faits.

1° Jésus-Christ se manifeste à Thérèse avec le visage sévère d'un juge au parloir du monastère de l'Incarnation. Quand eut lieu cette vision? Pendant un entretien de la sainte avec un visiteur préféré.

2° Le crapaud mystérieux se manifeste à Thérèse et à d'autres personnes au même parloir. Quand eut lieu cette apparition? Pendant un entretien de la sainte avec le même visiteur.

3° Le vénérable Père Balthasar impose à sa pénitente le sacrifice de cette amitié de cœur longtemps demandé par Jésus-Christ, longtemps refusé par Thérèse. Il jette ainsi dans le cœur de la future réformatrice du Carmel, le fondement d'une héroïque sainteté.

4° Ce sacrifice fait, les faveurs divines surabondent. Jésus-Christ vient approuver la sévérité du confesseur et la générosité de la pénitente : « Je ne veux plus désormais que tu converses avec les hommes, mais seulement avec les anges » (1).

(1) *Autobiographie*, chap. 24.

5° Enfin, dans la fameuse vision de l'enfer, Jésus-Christ montre à Thérèse la place qu'elle y aurait occupée, si elle n'eût changé de vie.

L'incident du crapaud a sa signification et sa portée dans la série de ces faits. On comprend ce que Thérèse en dit : « l'impression que j'en reçus ne me parut pas sans mystère ».

Nous avons rapporté plus haut (1) trois faits qui sont à la fois des visions et des vexations diaboliques. Le P. Hahn les cite mais il en omet un quatrième qui met en évidence l'intervention du démon. Le voici. Un prêtre vivait depuis deux ans et demi dans le péché, et n'osait s'en confesser. Il s'en ouvre à Thérèse, elle le met en rapport avec un zélé confesseur. Revenu au devoir par le ministère de ce prêtre, le malheureux est tenté au point de se croire en enfer. Dans cette cruelle épreuve, il recourt encore une fois à la pitié de Thérèse. Celle-ci s'offre à être tourmentée à la place du converti. Le ciel ratifie cette héroïque oblation. L'ecclésiastique tenté recouvre le calme en relisant une des lettres de Thérèse, tandis que celle-ci est cruellement tourmentée par le démon un mois durant. Et c'est alors qu'eurent lieu et l'apparition du démon à Thérèse sous la forme d'un petit nègre, et l'attaque à la suite de laquelle une odeur de souffre fut perçue par les religieuses, et la tentative des démons d'étouffer la sainte. Sur ces faits et leur liaison le texte est clair et explicite. « Je me vis tourmentée pendant un mois, et c'est *alors* qu'eurent lieu *les deux attaques dont j'ai parlé* ». Or, de ces deux attaques dont elle venait de parler, la première était celle où le démon l'assaillit avec furie pendant cinq heures, l'autre, celle qui fut marquée par une forte odeur de souffre. La coïncidence de la troisième attaque est indiquée par ces

(1) Pp. 58, 61, 62.

paroles : « *Vers ce même temps*, je crus une nuit que ces maudits esprits allaient m'étouffer ».

Comment ne pas voir dans cette coïncidence un signe manifeste de réversibilité providentielle?

Et quand la sainte affirme que ce n'est pas là un cas isolé dans sa vie, mais « qu'il s'est renouvelé presque toujours lorsque Dieu lui faisait la grâce d'être utile à quelque âme par ses avis » (1), n'y a-t-il pas lieu, pour la physiologie, de tenir compte des principes de la théologie catholique, avant de formuler ses conclusions?

Je demande : Y a-t-il hystérie ou intervention du démon? Les faits hystériques ont-ils cette harmonie avec les événements de la vie réelle? Non, ils ne présentent qu'agitation morbide et enveloppent d'un triste nuage les réalités de lav ie.

III.

Non seulement le P. Hahn néglige les circonstances des faits peu nombreux qu'il rapporte, mais il a laissé de côté la plus grande partie des faits qu'il devait examiner et cependant il énonce des conclusions en apparence universelles. C'est là le troisième vice de son procédé. Avec une pareille méthode on peut toujours craindre que les faits omis ne modifient l'appréciation des faits examinés, ou tout au moins ne

(1) C'est là du reste ce que faisaient remarquer déjà les Auditeurs de la Rote, admettant le principe de notre argumentation et notant la coïncidence relevée par nous. « Eamdem patientiam exercuit in doloribus et percussionibus quibus daemones illam excruciarunt : saepe enim cum aliqui Beatae Theresiae intercessione e gravibus peccatis resipiscerent, daemon illam rabide torsit. (*Relatio facta Paulo Papae V*, inter acta bollandiana, p. 287, n° 1289, E).

légitiment des réserves quant à l'universalité ou à la certitude entière des conclusions.

Les faits diaboliques qui troublèrent la vie de Thérèse comprennent, outre les vexations diaboliques intérieures ou extérieures, A) les visions démoniaques intellectuelles, B) les illusions diaboliques, et C) les apparitions imaginaires du démon.

A La plus nombreuse de ces trois classes de phénomènes est formée par les visions intellectuelles. Or, le P. Hahn la laisse entièrement de côté dans sa discussion. Il est vrai que dans une note au bas d'une page il s'explique sur cette omission. « Nous ne prétendons pas nous occuper, dit-il, des manifestations diaboliques où la sainte percevait la présence du démon, sans qu'il lui apparût sous une forme sensible. « Je l'ai vu, dit-elle, *rarement* sous quelque figure, mais *très souvent* sans aucune, comme il arrive dans les visions intellectuelles dont j'ai parlé, où l'on voit clairement sans qu'aucune forme frappe les yeux de l'âme. » Cette brève indication, jetée incidemment au milieu du chapitre XXXI ne nous fournit pas assez d'éléments pour porter un jugement définitif sur la réalité ou la fausseté de ces manifestations d'un genre tout spécial » (1).

Les paroles citées par le P. Hahn ne sont pas jetées *incidemment* au milieu du chapitre dans lequel elles figurent;

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, pag. 48. — Le P. Hahn entend-il révoquer en doute, faute d'éléments suffisants d'appréciation, les visions intellectuelles où la sainte percevait la présence des anges? Il doit le faire, s'il veut être logique. Ces visions en effet sont mentionnées par la Sainte avec la même brièveté et à peu près dans les mêmes termes que les visions intellectuelles diaboliques. « Il est extrêmement rare, dit la sainte en parlant des anges, que je les voie ainsi (sous une forme corporelle). Quoique j'aie très souvent le bonheur de jouir de la présence des anges, je ne les vois que par une vision intellectuelle *semblable à celle dont j'ai parlé en premier lieu* ». (*Autobiographie*, ch. 29).

elles se rapportent directement au sujet traité par la sainte. Après avoir parlé au chapitre XXX des troubles intérieurs que lui causait le démon, et au chapitre XXXI des visions dans lesquelles cet ennemi du salut lui apparaissait visiblement, elle divise toutes les manifestations diaboliques en visions intellectuelles et en visions imaginaires, et fait connaître en quelle proportion ont eu lieu ces deux espèces de phénomènes.

Cet aperçu sur la nature des apparitions intellectuelles du démon est court, il est vrai, mais *court* n'est pas synonyme d'*insuffisant*. Malgré son laconisme, cette indication nous fournit assez d'éléments d'appréciation. Enumérons-les :

a) *On voit quelqu'un présent*. On connaît donc sa présence en la percevant directement, immédiatement, par intuition et non par voie de raisonnement.

b) C'est l'*âme* qui le voit, sans le concours des yeux du corps ou de l'imagination.

c) On le voit *sans aucune forme sensible*.

d) Néanmoins on le voit *clairement*, c'est-à-dire qu'on est tout à fait certain de sa présence.

Tous ces éléments ne s'y trouvent-ils pas? Tout cela n'est-il pas clair et précis?

Mais ce n'est pas tout; ces notions, déjà si lumineuses par elles-mêmes, peuvent et doivent encore être complétées par d'autres. La sainte renvoie à l'endroit du même livre (chapitre XXVII), où elle a parlé des visions intellectuelles de Notre Seigneur. Dès lors, que nous ordonnent les règles de l'herméneutique? De chercher dans ce passage tout ce qui peut s'appliquer au démon et de le lui attribuer. Or, à part les influences divines, tout le reste, c'est-à-dire tout ce qui a trait à la manière dont la personne qui se manifeste fait sentir sa présence, tout le reste peut s'appliquer au démon

aussi bien qu'à Notre Seigneur. Si donc on soutient avec le P. Hahn que le passage du chapitre XXVII fournit des éléments suffisants pour prononcer sur l'origine des apparitions intellectuelles divines, on ne peut, sans se contredire, prétendre que ces données sont insuffisantes pour porter un jugement sur la réalité des apparitions intellectuelles diaboliques.

Montrons plus clairement encore qu'en paraissant douter de la réalité de ces dernières apparitions, le Révérend Père se met en contradiction avec lui-même. Remarquons à cet effet que le doute doit tomber ou sur la vérité de ces phénomènes ou sur l'interprétation qu'en donne sainte Thérèse. Si c'est la vérité même des phénomènes qui paraît douteuse, la proposition qui sert de base à l'argumentation contre les rationalistes est par là même infirmée. Toute la discussion repose en effet sur cette donnée : « l'observation de Thérèse est exacte, nous ne la surprenons jamais en défaut » (1). Or, serait-elle encore exacte, l'observation d'une personne qui se tromperait sur la nature parfaitement observable des phénomènes, et cela pour la majeure partie des cas. Si c'est sur l'interprétation que tombe le doute, *le criterium* des visions intellectuelles divines doit être répudié. « Les visions intellectuelles ont pour garantie *l'intuition directe* et dès lors *l'observation immédiate, sans les détours du raisonnement à la recherche d'une cause* » (2). C'est là tout le fond de l'argumentation. Or, les apparitions diaboliques les plus nombreuses de la vie de Thérèse sont intellectuelles et offrent cette garantie de « l'intuition directe » et de « l'observation immédiate ». D'où il suit manifestement,

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, p. 83.
(2) *Ibid.*, p. 63-70.

même pour l'auteur du Mémoire, que ces apparitions ne sont pas des hallucinations hystériques mais des faits diaboliques. Le P. Hahn ne peut le nier sans désavouer ses principes et se désarmer ainsi devant le rationalisme.

B. A côté des visions intellectuelles démoniaques, il y a les illusions de Satan se transformant en ange de lumière. Il essaya d'égarer la sainte par des paroles divines en apparence et par de fallacieuses représentations de l'humanité *glorifiée* du Christ.

Ecoutons la sainte : « Quand c'est le démon qui nous parle, non seulement ses paroles ne produisent pas de bons effets, mais elles en produisent de mauvais. Cela ne m'est arrivé que *deux ou trois fois*, et Notre Seigneur m'a aussitôt avertie de l'illusion » (1). Voilà pour les paroles, voici pour les visions. « On doit faire une très grande estime de cette vision (de l'humanité glorifiée du Christ); à mon avis, il ne s'y rencontre aucun péril, parce qu'il n'est pas au pouvoir du démon de produire de tels effets. Il s'efforça au commencement, *trois ou quatre fois*, ce me semble, de me faire voir Notre Seigneur de cette manière *par une fausse représentation*. Mais s'il peut prendre la forme d'un corps qui serait de chair, il ne saurait contrefaire cette gloire qui resplendit dans le corps de Notre Seigneur, quand il se montre à nous » (2).

Les artifices du démon dont parle sainte Thérèse dans les deux passages que nous venons de citer, sont totalement passés sous silence dans le Mémoire du P. Hahn. Et cependant le Révérend Père aurait dû les discuter; car, faute de l'avoir fait, il a pu paraître frapper d'une proscription trop générale le surnaturel diabolique dans la vie de

(1) *Autobiographie*, chap. 25.
(2) *Ibid.*, chap. 28.

sainte Thérèse. Il ne saurait en effet reléguer les faits en question parmi les hallucinations hystériques, sans se contredire de nouveau et ouvertement lui-même. Voici les preuves de cette assertion.

Dans les deux chapitres d'où sont tirés les passages allégués, Thérèse s'attache à prouver l'origine divine des paroles intérieures qu'elle a entendues, et des apparitions imaginaires de l'humanité glorieuse du Christ. Elle le fait avec la rigueur d'une démonstration complète. Elle examine ces trois agents : la nature, le démon, Dieu, dans leurs pouvoirs respectifs. Cette triple causalité embrasse les phénomènes divers d'aspect et de nature dont l'âme humaine peut être le théâtre. Après avoir montré que ni les puissances naturelles de l'âme, ni le démon, ne sont capables de produire des phénomènes, identiques dans leur nature et dans leurs effets à ceux dont elle recherche l'origine, la sainte conclut que ces phénomènes n'ont pu avoir que Dieu pour auteur.

Le P. Hahn admet la conclusion de Thérèse. Mais si celle-ci s'est trompée sur les motifs de cette conclusion, si notamment elle apprécie mal les phénomènes qu'elle rejette comme diaboliques en les distinguant de leurs congénères naturels et divins, si de ce chef toute la discussion méthodique des chapitres XXV et XXVIII pèche par la base, quelle garantie peut-on avoir de l'origine surnaturelle des paroles et des visions imaginaires que la sainte nous présente comme divines ?

Du reste, et ceci est plus fort, des paroles qui, aux yeux de Thérèse, et conséquemment au jugement du P. Hahn, sont de source divine, certifient l'origine diabolique des paroles imitant les paroles divines, et, par voie d'induction légitime, des réprésentations fallacieuses de l'humanité glorieuse du Christ.

Le surnaturel divin, admis par le P. Hahn, est donc ici

encore la garantie du surnaturel diabolique. Admettant l'un, on ne peut récuser l'autre sans contradiction.

C. Passons à l'examen des apparitions imaginaires du démon. Ce sont les seules manifestations diaboliques que le P. Hahn étudie dans son Mémoire et il les étudie incomplètement. Ses citations ne s'étendent pas aux derniers faits du chapitre XXXI de l'Autobiographie et aux faits similaires des chapitres XXXVIII et XXXIX. Nous allons voir, dans l'examen de ces faits omis par lui, que s'il veut rester conséquent avec ses principes, il ne peut échapper à la contradiction.

Le savant physiologiste défend la réalité des visions auxquelles Thérèse assigne une origine divine. C'est sa thèse principale et il ne la limite nulle part. Or, les apparitions qu'il s'agit d'apprécier ici, tout en étant diaboliques quant à leur objet, ont eu d'après la sainte Dieu pour auteur. D'origine divine aux yeux de Thérèse, elles le sont conséquemment aussi aux yeux du P. Hahn. Et cependant si on leur applique le procédé employé par lui pour le petit nombre de faits diaboliques qu'il examine, on est nécessairement amené à classer ces phénomènes parmi les hallucinations hystériques.

Voici une de ces visions :

« Une fois, en allant communier, je vis des yeux de l'âme plus clairement que je n'aurais fait des yeux du corps, deux démons d'une figure horrible qui serraient avec leurs cornes la gorge du pauvre prêtre » (1). Comparons cette manifestation diabolique avec celle que la sainte rapporte au chapitre XXXI et que le P. Hahn cite à la page 40 de la dernière partie de son travail (2). « Je me trouvais un jour dans un

(1) *Autobiographie*, chap. 38.
(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, p. 40-41.

oratoire, lorsqu'il (le démon) m'apparut à mon côté gauche sous une forme affreuse. Pendant qu'il me parlait, je remarquai particulièrement sa bouche, elle était horrible. De son corps sortait une grande flamme claire et sans mélange d'ombre ».

Je le demande, y a-t-il une seule différence spécifique entre les objets de ces deux visions ? Dès lors le P. Hahn ne doit-il pas ranger la première comme la seconde parmi les hallucinations hystériques ? Car enfin toute son argumentation se résume en une comparaison, prise toute entière dans « les choses » vues (1), et se rapportant à la physionomie extérieure des faits. Thérèse, nous dit-il, voyait des crapauds, des nègres, choses que les hystériques voient fréquemment dans leurs rêves ; donc tout cela est de l'hystérie et de l'hallucination.

Mais reprenons le récit de Thérèse que nous avons interrompu. « Je vis en même temps dans l'hostie qu'il (le prêtre) était prêt à me donner, Notre Seigneur Jésus-Christ avec la majesté dont je viens de parler. Ce qui me fit connaître que mon Dieu était entre des mains criminelles, et que le péché mortel souillait l'âme de cet infortuné ».

Evidemment cette apparition de Notre Seigneur est une de celles dont le P. Hahn défend la réalité. Nous avons donc ici réunies *en même temps* les deux sortes de visions qui d'après lui ne seraient pas « solidaires les unes des autres » (2) : les apparitions démoniaques et les visions divines. Cette absence de solidarité subsiste-elle encore ici? Pouvons-nous dire dans le cas présent « qu'on peut douter des premières sans mettre en suspicion la vérité des secondes » ? (3).

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom XXV, p. 75.
(2) *Ibid.*, p. 76.
(3) *Ibid.*

Etre hallucinée et ne l'être pas en même temps par rapport *à un même objet total*, il faut avouer que c'est étrange. Néanmoins passons. Supposons que la vision est réelle pour ce qui regarde l'apparition de Notre Seigneur, et qu'elle est une hallucination pour ce qui regarde l'apparition du démon. Voici dans cette hypothèse notre raisonnement.

Thérèse elle-même se prend à douter. « J'étais agitée d'une crainte très vive, continue-t-elle, il me semblait que si cette vision venait de Dieu, il n'aurait pas permis que je visse le mauvais état de cet ecclésiastique. *Mais Notre Seigneur me dit :* Prie pour lui, ma fille ; je l'ai permis pour te faire comprendre la force des paroles de la consécration, et comment, quelque mauvais que soit le prêtre qui les profère, Dieu ne laisse pas d'être présent sur l'autel. C'est aussi afin que tu voies l'excès de ma bonté, qui fait que je me mets entre les mains mêmes d'un ennemi, et cela pour ton bien et pour le bien de tous ».

Ici de deux choses l'une : ou bien ces paroles signifient que la vision du démon n'est pas une hallucination, ou bien elles n'ont aucun sens. J'ai souligné les mots : Notre Seigneur me dit. Thérèse va elle-même nous en fournir le commentaire. « La plupart des choses consignées par moi dans ce livre, dit-elle, ne sont pas tirées de ma tête ; je les ai écrites sous la dictée même de ce maître céleste. Ainsi l'on doit se souvenir que toutes les fois que je me sers de cette expression : *j'entendis ces paroles* ou *Notre Seigneur me dit ceci*, je me ferais un très grand scrupule d'y ajouter ou d'en retrancher une syllabe. Mais lorsque je n'ai pas un souvenir précis de ce qu'il m'a dit, je parle comme de moi-même, parce qu'il peut y avoir quelque chose du mien » (1). En

(1) *Autobiographie*, chap. 39.

d'autres termes, chaque fois que la sainte se sert de l'expression employée ici, il est question de ces paroles divines intérieures, dont le P. Hahn défend l'authenticité. Il doit donc admettre que dans le cas présent Notre Seigneur lui-même a réellement affirmé à Thérèse la réalité de l'apparition du démon. Et si, comme il le dit ailleurs, « le langage qu'elle attribue à la divinité est en harmonie de tous points avec la personne qui le tient » (1), il faut que ce langage exprime la vérité.

Remarquons d'ailleurs que l'apparition du démon n'a pas seulement pour garantie de son authenticité l'attestation de paroles divines, mais que, d'après le témoignage exprès de Thérèse, elle avait Dieu pour auteur. Car, immédiatement après avoir décrit le démon serrant avec ses cornes la gorge du malheureux prêtre, elle ajoute : « Quel spectacle, ô mon Dieu, de voir votre divine bonté au milieu de ces abominables figures, et ces démons saisis d'un tel effroi devant vous, *qu'ils auraient soudain pris la fuite, si vous le leur eussiez permis.* ». Nous ne voyons pas comment le P. Hahn échapperait ici à la nécessité de se contredire. Ou bien, en maintenant que toutes les visions attribuées par Thérèse à Dieu comme à leur auteur, sont réelles, il admet l'apparition du démon, et dans ce cas il sauve sa thèse principale, mais sacrifie sa thèse secondaire. Ou bien, en rejetant cette apparition comme un délire hystérique, il sauve sa thèse secondaire, mais il renie sa thèse principale, en considérant comme fausse une vision dont Thérèse rapporte l'origine à Dieu.

Dans le même ordre d'idées et d'observations, je cite deux faits empruntés au chapitre XXXI de l'Autobiographie.« Le

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, p. 71.

jour de la fête de la Très Sainte Trinité, *étant entrée en extase* dans le chœur d'un certain monastère (le monastère de l'Incarnation de Notre Dame d'Avila), je vis une grande lutte entre des démons et des anges, sans pouvoir comprendre le sens de cette vision ». Elle était prophétique. « Je le connus clairement lorsque, environ quinze jours après, il s'engagea une lutte entre des personnes d'oraison et d'autres en grand nombre qui vivaient étrangères à ce saint exercice. Ce démêlé dura longtemps et causa beaucoup de troubles et de dommages dans la maison où il arriva ».

Il s'agit ici des agitations qui précédèrent la fondation du premier monastère de la réforme, Saint Joseph d'Avila. Leur foyer était au monastère de l'Incarnation que la sainte habitait encore, mais elles s'étendirent à toute la ville. Déjà Notre Seigneur avait dit à Thérèse : « Pars, ma fille, ... parce que le démon a ourdi une grande trame pour l'arrivée du Provincial » (1). Le démon avait donc son rôle dans cette affaire, et c'est ce qui confirme la réalité de la vision que nous venons de rapporter.

« Une autre fois je me vis environnée d'une multitude de ces esprits mauvais, *mais j'étais en même temps investie d'une grande lumière* qui les empêchait d'arriver jusqu'à moi. Je compris que Dieu me protégeait contre eux et qu'ils ne pouvaient m'entraîner à aucune offense. *J'ai eu depuis diverses preuves de la vérité de cette vision*. Je vois clairement toute leur impuissance; fidèle à Dieu, je n'ai rien à craindre. Ils ne sont forts que contre ces âmes lâches qui capitulent sans combat ; celles-là ils les traitent en despotes.

Ce sont là évidemment des visions d'origine divine. Il y a extase dans la première, grande lumière extatique dans la

(1) *Autobiographie*, chap. 34.

seconde ; toutes deux sont prophétiques et figuratives, et leur vérité est constatée plus tard par la réalité des faits qu'elles symbolisaient.

Dans ces visions, les démons apparaissent aussi, ils en font partie intégrante. Le P. Hahn admet-il cette présence? S'il ne l'admet pas, il y aura donc des visions d'origine divine qui sont des hallucinations ou mêlées d'hallucinations. S'il l'admet, sur quel fondement rejette-t-il alors l'interprétation que Thérèse donne de faits similaires, dans le chapitre XXXI, et pourquoi transforme-t-il ces faits en hallucinations hystériques?

Il est un dernier épisode de ce même chapitre XXXI sur lequel je m'arrête un instant. La question qu'il provoque naturellement fera mieux ressortir encore les dangers de la thèse et des principes du P. Hahn.

« J'étais dans un oratoire, et je venais de réciter un nocturne, je disais quelques oraisons fort dévotes qui se trouvent à la fin de notre bréviaire, lorsque le démon se mit sur le livre pour m'empêcher d'achever. Je fis le signe de la croix, et il disparut ; il revint presque aussitôt, et je le mis en fuite de la même manière ; ce fut trois fois, ce me semble, qu'il me contraignit ainsi de recommencer l'oraison ; enfin, je lui jetai de l'eau bénite et je pus terminer. Je vis *à l'instant même* sortir du purgatoire quelques âmes à qui il devait sans doute rester peu à souffrir, et il me vint dans la pensée que cet ennemi avait voulu peut-être par là retarder leur délivrance ».

Ici encore je demanderai au P. Hahn s'il admet l'interprétation de la sainte. S'il l'admet, c'est au détriment de sa thèse ; s'il la rejette, c'est au détriment du surnaturel divin dans la vie de Thérèse. Le démon est à peine chassé par l'eau bénite, que d'autres apparitions surviennent. Thérèse voit sortir du purgatoire un certain nombre d'âmes qui doivent leur déli-

vrance, on peut le croire d'après le récit, et aux prières de la sainte et à l'épreuve qu'elle vient de surmonter.

Si vous ne voulez pas de ce fait du chapitre XXXI, comment maintiendrez-vous les trois visions d'origine divine où Thérèse voit l'âme d'un religieux et celles de deux religieuses de son monastère sortir comme de terre et monter du purgatoire au ciel?

Une de mes préoccupations, en lisant le travail du P. Hahn, était de voir ce qu'il disait de la célèbre vision de l'enfer rapportée au chapitre XXXII de l'Autobiographie. Ici, comme pour tous les points qui contrarient la thèse, j'ai rencontré un silence complet. Je me suis alors demandé dans quelle catégorie de visions il devait ranger celle de l'enfer, pour rester fidèle à ses principes. Voici les solutions auxquelles j'ai abouti logiquement.

A. *Le Père Hahn ne peut pas faire rentrer la vision de l'enfer dans la catégorie des manifestations divines.*

En effet la vision de l'enfer appartient à la classe des visions imaginaires. Pour qu'elle soit d'origine divine aux yeux du P. Hahn, il est donc requis qu'elle puisse subir le contrôle de son criterium des visions imaginaires divines.

Ce criterium quel est-il? Le voici :

« Dans les visions imaginaires 1° la sainte contemplait un objet sensible, 2° elle le voyait non des yeux du corps, mais des yeux de l'âme » (1).

Ces deux marques caractérisent uniquement *la nature* de ces visions. La première les distingue des visions intellectuelles, où l'objet n'est nullement sensible; la seconde les distingue des visions corporelles, où l'objet est perçu par le sens de la vue. La réunion des deux caractérise la vision

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, p. 63.

imaginaire, puisque l'objet est sensible mais perçu par les yeux de l'âme seulement. Toutefois, ni l'une ni l'autre ne disent absolument rien sur l'origine du phénomène. Aussi le P. Hahn ajoute :

« 3° Tout sensible qu'il était, l'objet était tout à fait différent des objets corporels de ce monde non seulement par une combinaison différente des mêmes éléments, mais par la nature même des éléments. La blancheur, la clarté du corps de Notre Seigneur n'ont rien qu'on puisse comparer aux qualités de même nom dans les corps que nous voyons » (1).

Cette troisième note caractéristique n'a pas son application dans la vision de l'enfer. Tous les traits de la description de Thérèse sont pris dans les objets du monde corporel. Le divin ne resplendit ni dans la nature ni dans la combinaison des éléments. L'enfer, c'est une petite rue longue, étroite ; un four bas, obscur, resserré ; le sol y est fangeux, l'odeur pestilentielle ; des serpents venimeux y rampent partout. Thérèse a sa place dans cette rue, dans ce four ; elle est serrée et comme écrasée dans un réduit étroit et qui semble la broyer par la pression vivante de ses parois.

B. *Le P. Hahn doit considérer cette vision de l'enfer comme un phénomène d'hallucination hystérique.*

C'est ici que l'analogie tant aimée par le physiologiste trouve son application.

Le rationaliste signalerait d'abord la ressemblance objective du phénomène avec ceux de la salpêtrière.

« Une autre fois son visage (celui de l'hystérique Matth.) exprimait la terreur et le dégoût. On la réveille alors, et elle s'écrie : Ah ! tant mieux ! vous avez bien fait. Elle

(1) *Ibid.*

était en enfer, voyait le diable et des boules de feu (1) ».

La vision de l'enfer n'est-elle pas une hallucination hystérique de ce genre? Elle est plus longue et plus détaillée et rien de plus, mais on aura réveillé sainte Thérèse trop tard.

Le rationaliste pèserait ensuite les analogies entre cette vision et la prétendue crise hystérique de Becedas.

Il remarquerait a) *la tristesse ;* et dans la crise : « Aux atroces souffrances venait encore se joindre une profonde tristesse »; — et dans la vision : « C'est une étreinte, une angoisse, un brisement de cœur si sensible; c'est en même temps une si désespérée et si amère tristesse, que j'essayerais en vain de la dépeindre. »

b) *Le feu intérieur ;* et dans la crise: « Je sentais un feu intérieur qui m'embrasait »; -- et dans la vision : « Je sentis dans mon âme un feu dont, faute de termes, je ne puis décrire la nature; et mon corps était en même temps en proie à d'intolérables douleurs ».

c) *L'étouffement, la boule hystérique ;* et dans la crise : « Je me sentais comme étouffée à la gorge ; — et dans la vision : « Là tout nous étouffe » (2).

Le rationaliste dirait que scientifiquement son interprétation est aussi permise que celle du P. Hahn. Parlant d'une des visions diaboliques de la sainte : « Un détail de la narration de Thérèse, écrit-il, mérite peut-être *une attention spéciale*. Elle dit que le démon voulait l'étrangler. Or, nous avons reconnu comme un caractère presque général des hystériques une espèce de suffocation signalée par tous les auteurs, comme la dernière phase *de la boule hystérique*. Aussi, dans beaucoup de leurs hallucinations, les malades se plaignent *de quelque*

(1) *Ibid.*, tom. XVI, p. 45.
(2) *Autobiographie*, chap. V, VI, XXXII.

chose qui les étouffe » (1). Le rationaliste dirait : c'est ainsi que dans la vision de l'enfer Thérèse disait : *Là tout vous étouffe !*

Si *un démon qui étrangle* est la boule hystérique, *un réduit de l'enfer qui étouffe* peut bien l'être aussi.

Voilà donc les deux solutions amenées logiquement par les principes du P. Hahn. Et pourtant :

Sainte Thérèse affirme, sans l'ombre d'un doute, que la vision de l'enfer est d'origine divine.

Cette affirmation est répétée par elle avec insistance.

« Déjà depuis longtemps, dit-elle, Notre Seigneur m'avait accordé la plupart des grâces dont j'ai parlé et d'autres encore fort insignes, *lorsqu'il me favorisa* de celle que je vais dire ». Suit la description de l'enfer. La sainte ajoute : « Il ne plut pas *à Notre Seigneur* de me donner alors une plus grande connaissance de l'enfer. *Il* m'a montré ensuite des châtiments encore plus épouvantables infligés à certains vices; mais comme je n'en souffrais point la peine, mon effroi fut moindre. Dans la première vision au contraire, *ce divin maître* voulut me faire éprouver véritablement en esprit non seulement l'affliction intérieure mais les tourments même extérieurs, comme si mon corps les avait soufferts. J'ignore la manière dont cela se passe, mais je compris bien que c'était là *une grande grâce*, et que *mon adorable maître* avait voulu me faire voir de mes propres yeux de quel supplice sa miséricorde m'avait délivrée ».

Notons encore une fois que le P. Hahn est amené logiquement par ses principes à se contredire lui-même. En effet, divine aux yeux de Thérèse, la vision de l'enfer est par là même divine au jugement du P. Hahn. D'autre part cepen-

(1) *Ibid.*, p. 47.

dant, nous venons de le montrer, il lui est impossible de la classer parmi les phénomènes qu'il admet comme divins.

Le jugement de Thérèse sur l'origine de la vision de l'enfer doit être maintenu en vertu du criterium admis par l'Eglise comme le plus universel et le plus certain de tous.

Quel est ce criterium? La sainteté héroïque, par laquelle se manifeste d'ordinaire le surnaturel divin. Tous les théologiens proclament que le signe le plus indubitable des vraies visions, ce sont les impressions salutaires qu'elles produisent dans l'âme et la pratique constante de la vertu dont elles sont le principe (1). Telle est aussi la doctrine de Thérèse, dans les chapitres XXV-XXVIII de son Autobiographie. Tel est le principal criterium que l'Eglise applique constamment dans la canonisation des saints. La congrégation des Rites

(1) Ribera, *Vita S. Theresiae*, l. I, c. II : « Tertium signum (verarum revelationum) erit perpendere quosnam in anima producant effectus. Solum hoc, etsi deficiant alia, sufficiat ad unicuique persuadendum revelationes has a bono esse profectas spiritu, quod in illarum abcessu novum semper spiritus emolumentum Teresi asentiret, ferventiorem Dei amorem, majorem criminum detestationem, majorem sui ipsius neglectum, intentius Deo famulandi desiderium ; uti e quotidiano illius fructu colligere licebit, quum nimirum in dies in virtutum exercitio proficeret. Tanti vero S. Gregorius signum hoc faciebat ut de monacho quodam, cui Petro nomen, quem in saeculo adhuc agentem ita in anima elevatum scribit ut damnatorum supplicia coram contemplaretur, sic testetur : « Hic deinde assiduis jejuniis ac vigiliis ita corpus affligebat ut, etsi lingua ejus tacuisset, facile vitae clamaret institutio, infernales illi visos esse cruciatus et timorem inde ipsum salutarem concepisse ». (Dialogorum lib. IV c. XXXVI). Ait etiam Redemptor : « A fructibus eorum cognoscetis eos : numquid colligunt de spinis uvas aut de tribulis ficus? Sic omnis arbor bona bonos fructus facit, mala autem arbor malos fructus facit (Matth. VII, 16, 17). *Est porro signum hoc evidentissimum, et, si mature examinetur, nunquam, quantum equidem mihi persuadeo, nos fallet* ». Cfr. Gersonius, *De spirituum probatione, De verarum et falsarum revelationum discrimine.* — Card. Turrecremata, *Libro apologetico pro S. Birgittae revelationibus.* Card. Bona, *Traité du discernement des esprits*, ch. XIV, n. 7; ch. XX, § 3.

soumet toujours à un double examen les manifestations divines.

Dans le premier examen, on pose cette question : Ces révélations, visions et prophéties peuvent-elles être d'origine divine? C'est la question de possibilité ; et la garantie cherchée, c'est leur parfait accord avec les doctrines et les pratiques de l'Eglise ?

Dans le second examen, on étudie la question de fait : Ces manifestations extraordinaires sont-elles réellement d'origine divine? La garantie cherchée *c'est surtout la sainteté héroïque* (1).

Telle est la pratique de l'Eglise ; pour discerner l'origine divine des révélations elle recourt à la vertu et à la sainteté. Voilà le critère universel le plus certain. Les critères donnés par le P. Hahn sont excellents, mais ils sont particuliers, et pour donner toute sécurité à notre adhésion, ils demandent à être complétés par celui de l'Eglise.

La vision de l'enfer a précisément pour elle la puissante garantie d'avoir été le principe de l'héroïque sainteté de Thérèse. A ce titre, pas une, peut-être, qui l'égale. Thérèse ne tarit pas sur les merveilles qui en furent le fruit, et qui sont dès lors la preuve de son origine divine. C'est là qu'elle puisa cette patience surhumaine dans les rudes épreuves et les durs labeurs de réformatrice, cette soif de se dépenser, de s'immoler au salut des hérétiques et des mauvais catholiques, et ce zèle apostolique qu'elle allait léguer au Carmel comme un précieux héritage.

L'affirmation de la sainte est nette, catégorique (2) ; celle de Ribera ne l'est pas moins (3).

(1) Cf. Benedictus XIV, *De servorum Dei beatificat. et beatorum canoniz.*, l. XI, c. XXXII, nn. 11-12 ; Card. Bona, *Traité du discernement des esprits*, c. XX § 3, 5.

(2) *Autobiographie*, chap. XXXII.

(3) *Vita S. Theresiae*, l. I, ch. 10, p. 58 (inter Acta Bollandiana).

Après avoir montré la contradiction dans laquelle, selon nous, le P. Hahn doit tomber, signalons-en la cause.

Dans l'énoncé de ses thèses, il range les visions de sainte Thérèse en deux catégories, selon l'origine que la sainte leur assigne : visions provenant de Dieu, visions provenant du démon. Mais dans la démonstration, il abandonne cette division, et classe ces mêmes visions selon l'objet représenté : visions dans lesquelles la sainte voit Dieu ou Notre Seigneur, visions dans lesquelles elle voit le démon. Il croit reconnaître, dans l'objet des premières, certains caractères qui les distinguent des hallucinations; tandis que l'objet des secondes offrirait des signes d'identité avec ces phénomènes morbides.

A vrai dire, pour les faits que cite le Révérend Père, ces deux classifications coïncident, du moins à peu de chose près; parmi les visions qu'il rapporte, celles où la sainte voit le démon, elle les attribue au démon, une seule exceptée (1); celles où elle voit Dieu ou Notre Seigneur, elle les attribue à Dieu.

Mais il y a d'autres apparitions dont le P. Hahn ne parle pas, et dans lesquelles on ne retrouve plus cette coïncidence. En effet, ainsi qu'il résulte des citations que nous avons faites, Thérèse voit le démon et des choses analogues non seulement dans les apparitions dont elle le croit l'auteur, mais aussi dans d'autres qu'elle rapporte à la divinité comme à leur source. Or, l'objet de ces dernières offre les traits prétendument caractéristiques des hallucinations. Il faudra

(1) Le P. Hahn n'a-t-il pas remarqué que l'apparition du démon après l'assaut diabolique de cinq heures, venait de Dieu. « *Il plut à notre Seigneur* de me faire voir qu'il (mon tourment) venait du démon; car j'aperçus près de moi un petit nègre d'une figure horrible *qui grinçait des dents, désespéré* d'essuyer une perte là où il croyait trouver un gain ».

donc, pour être conséquent, en faire aussi des hallucinations.

Mais d'ailleurs, cette division d'après l'objet, en visions divines et visions diaboliques n'est pas adéquate. L'enfer, l'âme en état de péché mortel, les damnés, les saints, les anges, les âmes du purgatoire sont autant d'objets que la sainte a vus dans ses visions. Dans quelle catégorie pourra-t-on les ranger? Impossible de répondre à cette question si on ne reconnaît entre les visions objectivement divines et les visions objectivement diaboliques des intermédiaires. Il en résulte que l'on reste dans le doute sur l'extension de la thèse principale. Si le P. Hahn veut dire qne toutes les visions d'origine divine nous offrent des caractères assurés de leur réalité, sa thèse embrasse dans son universalité toutes les visions qui n'ont pas le démon pour auteur, que leur objet soit d'ailleurs divin ou non. S'il veut dire, au contraire, que seules les visions objectivement divines accusent leur origine surnaturelle, sa thèse ne peut plus s'appliquer aux intermédiaires que nous venons d'énumérer. La thèse du P. Hahn est donc en réalité flottante et indécise.

IV.

Nous venons de voir que si le P. Hahn veut rester conséquent avec les principes qu'il a suivis dans l'examen des visions diaboliques de Thérèse, il est obligé de classer parmi les faits d'hallucination un grand nombre des visions dont il admet la réalité. Nous allons montrer maintenant que quelques-unes des preuves par lesquelles il cherche à éta-

blir l'origine divine des visions dont il admet la réalité, démontrent avec la même force probante l'origine diabolique de celles qu'il classe parmi les phénomènes d'hallucination. On retrouve en effet dans les visions diaboliques de Thérèse les deux caractères qui servent au Révérend Père à prouver l'origine surnaturelle des visions divines considérées dans leur ensemble (1).

(1) Il n'entre pas dans notre dessein d'examiner la partie du Mémoire qui traite du surnaturel divin dans la vie de Thérèse. Il nous faut cependant justifier cette assertion que le P. Hahn, dans l'analyse des visions divines *considérées dans leur ensemble*, trouve seulement deux caractères d'authenticité. L'assertion, si on la rapproche des affirmations explicites du P. Hahn, pourrait paraître inexacte. D'une part, en effet, l'auteur, au début du Mémoire, essaie d'établir que parmi les révélations de Thérèse, aucune, si on l'isole de l'ensemble, n'offre des garanties indubitables de son origine surnaturelle. D'autre part, au cours de son travail, il donne de nombreuses preuves de cette origine surnaturelle. Les visions divines considérées dans leur ensemble offriraient donc, d'après lui, plus de deux caractères d'authenticité.

Mais un examen attentif des preuves fait découvrir facilement qu'il n'en assigne réellement que deux.

Remarquons-le, en effet, les caractères qui, aux yeux de l'auteur, démontrent l'origine divine des révélations, peuvent se répartir en deux catégories différentes. Les uns se rapportent à telle ou telle espèce déterminée de visions; l'analyse les puise dans la considération des notes propres à chaque espèce de visions. Tels sont, pour les visions *intellectuelles*, le fait de l'*intuition immédiate;* pour les visions *imaginaires*, le *resplendissement du divin dans l'objet;* pour les *paroles divines*, le *sens profond qu'elles renferment*, leur *souveraine clarté*, l'*impossibilité pour l'âme de ne pas les entendre*, etc. Les autres caractères se rapportent à toutes les visions divines sans distinction; l'analyse les puise dans la considération des visions en tant qu'elles forment un ensemble. Quant à ces derniers, l'auteur n'en assigne réellement que deux : la conformité constante de toute la série des visions avec les lois de la vraisemblance, et leur concordance avec les événements de la vie réelle. Si donc il a cru que tous les critères reconnus par lui ne s'appliquent qu'à l'ensemble des visions, c'est qu'il a confondu les caractères spécifiques avec les caractères tirés de l'ensemble.

Cette conclusion nous amène à faire deux remarques très importantes.

1° L'auteur se trompe en affirmant au début de son Mémoire que

Le premier de ces caractères, c'est que, dans la longue suite des visions divines, tout, jusque dans les moindres

parmi les critères reconnus et appliqués par lui, il n'en est aucun qui soit applicable aux visions divines considérées isolément. En effet, comme nous venons de le montrer, parmi ces critères il n'en est que deux qui se rapportent exclusivement à l'ensemble. Tous les autres s'appliquent aux visions isolées aussi bien qu'à leur collection.

Prouvons ceci par quelques exemples.

Au chapitre XXVII de l'*Autobiographie*, Thérèse raconte que le jour de la fête de saint Pierre elle eut pour la première fois une vision intellectuelle de Notre Seigneur. Cette vision, aux yeux du P. Hahn, est véritablement un fait d'*intuition immédiate*, attendu que « l'observation de Thérèse est exacte, qu'on ne la surprend jamais en défaut dans ses descriptions ». D'un autre côté, le P. Hahn proclame d'une manière générale que l'*intuition immédiate* est une garantie assurée de l'origine surnaturelle des visions intellectuelles. Puis donc que la vision isolée dont nous parlons ici subit le contrôle du critère établi par le P. Hahn, il faut admettre que cette vision, même quand on l'isole de l'ensemble, offre un gage infaillible de son origine surnaturelle.

On prouverait de la même manière que la vision imaginaire du corps glorifié de Notre Seigneur, rapportée au chapitre XXVIII de l'Autobiographie, possède une marque assurée de son origine divine. En effet, *le resplendissement du divin* dans l'objet de cette vision nous est attesté par « l'observation toujours exacte de Thérèse »; d'autre part le caractère surnaturel des visions où l'on trouve ce resplendissement est reconnu par le P. Hahn.

2° L'auteur se trompe, et même se contredit, en affirmant qu'on ne peut pas démontrer le caractère prophétique de certaines révélations de la sainte.

Voici comment il s'exprime à ce sujet au début de son Mémoire :

« Quelles peuvent être, quand il s'agit d'une révélation isolée, les preuves certaines et infaillibles de son origine surnaturelle? Nous n'en voyons pas d'autres que la connaissance claire et incontestable d'une vérité naturellement impénétrable pour celui qui reçoit la révélation, ou l'existence d'un miracle, certain et incontestable lui aussi, et tellement lié à la vérité de la révélation qu'il faut ou bien que la révélation soit vraie, ou bien que le miracle soit faux. Si, dans une de ses révélations, notre sainte avait annoncé un événement futur avec des détails assez circonstanciés pour échapper à la conjecture, si elle avait assisté par les yeux de l'esprit à des événements se passant dans des lieux éloignés, si elle avait soudainement acquis la connaissance d'une langue ou d'une science dont auparavent les éléments mêmes lui étaient étrangers, nul

détails, est conforme aux lois de la plus stricte vraisemblance. C'est là en effet un caractère qui trace une ligne de

doute alors sur la source où elle aurait puisé ces vérités qu'elle ne pouvait atteindre par les forces de sa propre nature ». . . . . .

« Mais pour que la conclusion ait la rigueur scientifique que nous recherchons dans ce Mémoire, il faut de toute nécessité que la prophétie ou le miracle soit démontré scientifiquement, *c'est à dire jusqu'à l'évidence.* Une prophétie, par exemple, aura ce degré de certitude scientifique, *si, immédiatement après la révélation, elle a été consignée dans des documents publics non susceptibles d'être altérés plus tard, dans des journaux, ou, à l'époque de notre sainte, dans des livres imprimés dont les nombreux exemplaires, disséminés en diverses mains, ne peuvent plus être retravaillés pour les besoins de la cause.. .* »

« Parmi les révélations de notre sainte, il en est qui se rapportent à des événements assez éloignés d'elle pour dépasser la portée naturelle de l'esprit humain. . . . . Mais si un savant rationaliste nous demandait de prouver la réalité d'une de ces connaissances surnaturelles de façon à en rendre l'existence aussi évidente pour nous qu'elle a pu l'être pour la sainte elle-même, *nous devrions avouer que les documents nous font défaut ; ni la sainte ni ses confesseurs n'ont songé à faire dresser des procès-verbaux authentiques des révélations au moment où elles ont été faites.* » (*Revue des quest. scientif.*, tom. XIII, pag. 13-15).

Voici maintenant comment l'auteur s'exprime sur le même sujet dans la dernière partie de son Mémoire :

« *Thérèse* enfin *nous donne une preuve qui la convainc pleinement* de la réalité de l'intervention divine : ce sont les lumières surnaturelles dont fut éclairée son intelligence, *lumières prophétiques, consistant dans la connaissance anticipée d'événements réalisés plus tard en dehors de toute prévision humaine,* lumières doctrinales par lesquelles elle eut une intuition si merveilleuse des secrets de Dieu qu'il lui est impossible de trouver des termes humains pour expliquer ce qui lui a été découvert. »

Et craignant sans doute qu'on ne lui reproche de renier ainsi la première conclusion de son Mémoire sur l'insuffisance des faits isolés, l'auteur ajoute presque immédiatement après :

« *Nous n'irons pas,* reniant à la fin de ce travail les principes établis à son début, *attribuer une valeur scientifique à des prophéties* et à des connaissances surnaturelles *dont on n'aurait pu péremptoirement établir l'existence.* Aussi n'est-ce pas là notre intention en apportant à l'appui de notre thèse ce dernier caractère. Ce que nous prétendons y trouver, c'est une preuve de l'esprit scientifique qui distingue la sainte. » (*Revue des quest. scientif.*, tom XIV, p. 76)

Mais, dirai-je, les autres caractères des révélations de Thérèse ne vous

démarcation très nette entre ces visions et les hallucinations des hystériques. Le désordre, l'incohérence, le manque de vraisemblance sont les traits propres des rêves; et il doit en être ainsi, attendu que dans l'état de rêve et de délire, les opérations de l'âme ne sont plus réglées par une intelligence maîtresse d'elle-même. Mais entendons le Révérend Père développer lui-même cette preuve de la réalité des visions divines de Thérèse.

« Dans une vision isolée, la vérité fît-elle défaut, on peut parfois réussir à sauvegarder la vraisemblance; mais s'agit-il d'une suite de révélations nombreuses, comme celles de Thérèse, comment comprendre en l'absence d'une intervention surnaturelle, cette harmonie constante entre le caractère du personnage imaginaire qui apparaît et les paroles qui lui sont prêtées..... Lors même qu'on ne peut contrôler direc-

sont connus *que par le témoignage de la sainte*, et cependant vous prétendez les avoir scientifiquement établis vis-à-vis des savants rationalistes. Pourquoi donc n'admettez-vous pas comme scientifiquement établi le caractère prophétique de quelques-unes des révélations de la sainte, caractère également attesté par elle? Dire qu'une démonstration qui, en dernière analyse, repose uniquement sur le témoignage d'une personne digne de foi, réalise toutes les conditions de rigueur scientifique, quand il s'agit d'un cas, et qu'elle ne remplit pas ces conditions, quand il s'agit d'un autre cas, aussi observable et observé que le premier, ne sont-ce pas là deux affirmations contradictoires?

Qu'on me permette une dernière remarque. Le P. Hahn affirme que c'est *à la suite de tous les théologiens* qu'il a déterminé le criterium requis « pour discerner les communications surnaturelles considérées isolément. » (*Ibid.*, pag. 77). Je crois pouvoir l'affirmer, aucun théologien, digne de ce nom, ne souscrira aux conditions requises par l'auteur pour constater l'authenticité d'une prophétie. Dans ces conditions, la preuve de l'authenticité des prophéties de N. S. elles-mêmes deviendrait impossible. Une prophétie, pour pouvoir être admise, ne doit pas avoir été consignée dans des documents publics avant l'accomplissement de l'événement prédit; il suffit qu'il conste de l'époque précise de la prédiction par des témoignages dignes de foi, quelque soit d'ailleurs la voie par laquelle ces témoignages nous aient été transmis.

tement les faits, on parvient toujours tôt ou tard à discerner les plaintes et les récriminations du maniaque livré au délire des persécutions, d'avec les confidences d'une victime véritable. Ce serait un hasard bien étrange que, même en plein délire, un homme conservât l'usage libre et lucide de son intelligence, pour tout arranger et tout combiner suivant les lois de la plus stricte vraisemblance. Que, sur des sujets étrangers à sa manie, l'aliéné puisse déployer le bon sens le plus irréprochable, je le veux bien, car son intelligence alors n'est pas troublée ; mais qu'il conserve la rectitude entière du jugement dans l'acte même et sur l'objet de son délire, c'est un phénomène dont il serait difficile de rendre compte ; à nous-mêmes il nous arrive dans le rêve d'exercer la raison, de tirer des déductions parfois très justes ; mais si nous venons à examiner un peu plus attentivement la série de nos actes intellectuels pendant un rêve assez long et surtout pendant une suite de rêves à différentes époques, il ne nous serait pas difficile d'y découvrir des pensées et des résolutions dont nous ne voudrions pas assumer la responsabilité pendant la veille, fussions-nous alors réellement dans la situation rêvée » (1).

C'est parfait de justesse ; mais je le demande, ce raisonnement ne peut-il pas s'appliquer en son entier aux visions diaboliques de Thérèse? Y a-t-il quelque chose dans ces visions qui pèche contre les règles de la vraisemblance? Y rencontre-t-on le désordre, l'incohérence, le vague, qui sont les caractères distinctifs des hallucinations et des rêves? Les traits sous lesquels Thérèse dépeint le démon, les paroles qu'elle lui prête, les actes qu'elle lui fait exercer, ne sont-ils pas en harmonie constante avec le caractère du per-

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, p. 71-72.

sonnage qui apparaît? Dès lors, si le P. Hahn veut rester d'accord avec lui-même, n'est-il pas obligé de convenir que les visions diaboliques de Thérèse, prises dans leur ensemble, offrent un gage assuré de leur réalité aussi bien que ces visions divines.

L'autre caractère par lequel les visions divines de Thérèse, prises dans leur ensemble, se distinguent essentiellement des hallucinations hystériques, c'est la concordance constante de ces visions avec les événements de la vie réelle.

Ecoutons de nouveau le P. Hahn :

« Il existe dans les visions divines (de Thérèse) un caractère qui démontre en elle *le parfait exercice de son intelligence* pendant ses états extraordinaires.

» Dans les visions des *hystériques, la mémoire* peut être fidèle pour la représentation des diverses circonstances d'un événement de leur vie passée; mais cette mémoire n'est plus *réglée* par une intelligence *maîtresse* d'elle-même; elle en viendra à confondre les temps et même à *mêler le passé avec le présent.*

« Dans la période des attitudes passionnelles, les hystériques étendront vivement leurs bras en se débattant pour échapper de nouveau à un agresseur qu'elles ont connu, tout comme si la violence était actuelle. *Les résolutions* qu'elles prennent dans leur extase, eussent convenu au temps où cet ennemi les poursuivait, elles sont inutiles maintenant que personne ne songe à leur nuire.

« Chez notre sainte, l'intelligence conserve *la perception distincte du temps.* Les conseils reçus de Notre Seigneur sont conformes aux circonstances dans lesquelles elle se trouve. Sa vie réelle et ses extases forment une série continue, tandis que *chez les hystériques ce sont deux existences distinctes* qui n'ont aucun lien entre elles.

« Dans le rêve, l'hystérique sera riche et se trouvera dans un palais ; en réalité elle est pauvre et étendue sur le grabat d'un hôpital.... Thérèse au contraire est constamment *la même* dans ses visions et dans la réalité ; elle est en proie aux mêmes perplexités en face des mêmes obstacles, prête à exécuter les mêmes desseins, munie des mêmes ressources, sujette aux mêmes besoins » (1).

Certes on ne peut mieux penser ni mieux dire. Nous regrettons vraiment de devoir retourner contre son auteur, une observation aussi judicieuse.

Dans l'obsession diabolique Thérèse est précisément telle que la dépeint le P. Hahn dans les visions divines. Là aussi elle garde le parfait exercice de son intelligence, elle ne fait pas la confusion du passé et du présent, et les résolutions où elle s'arrête, dépassent même les nécessités d'aujourd'hui, pour parer à celles du lendemain. C'est ainsi que la vie réelle et ces manifestations forment une seule série continue, une seule vie. L'impression mystérieuse éprouvée par la sainte à la vue du crapaud, est en parfait rapport avec les réalités de la lutte engagée alors dans son âme et qui aboutira au triomphe de sa vertu sur des affections trop naturelles. La vision où elle contemple les démons aux prises avec les anges l'avertit de la lutte qui allait bientôt s'engager au sujet de la réforme, au monastère et dans la ville d'Avila. La lumière extatique qui la défend contre les démons symbolise sa victoire sur les futurs assauts de l'enfer.

Ces faits se fondent harmonieusement dans sa vie de prières et d'intercession apostolique. Elle s'offre pour un mauvais prêtre ; la voilà tourmentée et le prêtre délivré. Elle prie pour une personne, engagée, ce semble, dans un

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XVI, pp. 72, 73.

commerce épistolaire dangereux; et voilà le démon, déchirant des lettres avec dépit, et lui annonçant, ce qui était vrai, que le danger a cessé (1).

« Cet état de Thérèse, dit le P. Hahn, cette série continue formée par sa vie réelle et par ses extases, est bien plus difficile à expliquer que celui de personnes qui, ravies hors d'elles-mêmes, ont toujours la représentation de scènes identiques et relatives à la passion du Christ, au ciel ou à l'enfer..... Les théologiens sont justement sévères dans l'examen de ces sortes de représentations imaginaires. Il en est tout autrement dès que les scènes se modifient en conservant toujours un accord parfait avec le monde extérieur. « *Une intelligence assez lucide pour maintenir cette perpétuelle harmonie, ne pourrait manquer d'avoir en même temps assez de conscience d'elle-même, pour ne point attribuer à un agent extérieur ce qui serait le produit de sa propre activité* » (2).

On ne peut mieux conclure, après avoir parfaitement observé; mais ce que le P. Hahn dit aux rationalistes pour le surnaturel divin, nous le disons au P. Hahn pour le surnaturel diabolique.

V.

Expliquer par l'hystérie les visions démoniaques de Thérèse, c'est se mettre en contradiction ouverte avec la sainte, puisque explicitement, catégoriquement et à diverses reprises elle les attribue au démon. Or, son avis dans cette question n'est pas précisément sans gravité. Elle a toutes les qualités

(1) *Autobiographie*, chap. 39.
(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, p. 73-74.

requises pour se prononcer sur ce sujet : puissance d'observation, rectitude de jugement, don surnaturel du discernement des esprits, rien ne lui manque : le P. Hahn le proclame comme tout le monde. En outre, elle parle de ce qui se passe dans son intérieur et de ce qu'elle seule peut observer. Quand une personne de cette qualité juge de faits dont elle est si bien à même de juger, son opinion acquiert une incontestable autorité.

Le P. Hahn l'a compris, mais il croit renverser l'obstacle en disant : « Quoiqu'elle fasse mention des manifestations diaboliques, elle ne s'attache pas cependant à en démontrer l'origine, comme elle le fait pour les autres. *Elle les attribue au démon par un mouvement spontané de son intelligence, mais sans s'arrêter longuement à discuter cette attribution*, dont la vérité ou la fausseté *devait avoir peu d'influence sur la conduite de sa vie* » (1).

Nous formulons la proposition opposée : Thérèse n'attribue par ces manifestations au démon par un mouvement spontané de son intelligence ; elle discute, raisonne, et même longuement, cette attribution.

Nous sommes étonnés d'entendre le P. Hahn affirmer que Thérèse si exacte, si réfléchie, si prudente dans tout ce qu'elle disait, faisait ou écrivait, se serait laissé entraîner dans une matière si grave par un mouvement spontané de son intelligence. Nous trouvons une première preuve du contraire dans ce fait qu'elle était loin d'attribuer directement toutes ses souffrances au démon. « J'avais enduré, dit-elle, de très cruelles souffrances dans ma vie, et, de l'aveu des médecins, les plus grandes que l'on puisse endurer ici-bas ; j'avais vu tous mes nerfs se contracter d'une manière ef-

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, p. 40.

frayante à l'époque où je perdis l'usage de mes membres ; *en outre*, j'avais été assaillie par divers maux, dont *quelques-uns*, comme je l'ai dit, avaient le démon pour auteur » (1).

Mais voici une preuve plus manifeste de la fausseté de cette affirmation. Pendant longtemps les confesseurs de la sainte et les personnes qu'elle consultait lui firent craindre que ce qui se passait en elle ne vînt du démon. « Tous, dit-elle, tenaient à l'instruire et à la détromper. » Ses angoisses furent cruelles. Pour se rassurer et pour reconnaître à des marques certaines l'esprit qui agissait en elle, elle dut faire une étude attentive des phénomènes divers dont son âme était le théâtre. C'est ainsi que la meilleure partie de sa vie se passa à démêler l'action diabolique de l'action divine.

Qu'on parcoure les œuvres spirituelles de la sainte, notamment les chapitres XXV et XXVIII de sa vie, le Château intérieur, sixième demeure, chapitres III et IX, le livre des Fondations, chapitre VIII ; on y trouvera la démonstration manifeste de notre remarque : partout Thérèse pose comme principe que toutes ces manifestations extraordinaires peuvent avoir pour cause les puissances naturelles de l'âme, l'action de Dieu, ou l'action du démon. Toujours elle distingue très nettement ces trois causalités, et elle assigne très lucidement les notes et les caractères qui les distinguent. Bornons-nous à deux citations : « Pour revenir aux paroles, je dis que de quelque manière que l'âme les entende, elles peuvent venir *de Dieu*, *du démon* ou *de l'imagination* (2)..... Comme quelques personnes, et une en particulier connue de moi (sainte Thérèse elle-même), *ont eu de grands doutes* sur ce mode d'en-

(1) *Autobiographie*, chap. 32.
(2) *Château intérieur*, sixième demeure, chap. 3, p. 485.

tendre et sur la différence qui se trouve entre les paroles de Dieu et celles qui viennent de l'imagination, je suis persuadée que plusieurs sont dans la même peine. Cette personne à laquelle Dieu daignait très souvent parler *avait considéré fort attentivement ce qui se passait en elle, et sa plus grande crainte* dans les commencements *était que ces paroles ne fussent un jeu de son imagination.* Quant à celles qui *viennent du démon, on les reconnaît plus vite.* Se transformant en ange de lumière, il peut bien, à force de subtilités, faire entendre des paroles d'une manière aussi distincte que l'esprit de vérité; mais *ce qui n'est pas en son pouvoir, c'est de contrefaire les effets des paroles divines*, ni de laisser dans l'âme la paix et la lumière dont elles la remplissent. *Cet esprit de ténèbres la remplit au contraire d'inquiétude et de trouble* » (1). « Je voudrais signaler les erreurs où l'on peut tomber en cette matière (paroles intérieures), *bien qu'à mon avis le danger soit nul pour les personnes qui en ont* une connaissance expérimentale; mais il faut que cette connaissance soit grande. *Je souhaiterais aussi faire connaître en quoi les paroles du bon esprit diffèrent de celles du mauvais,* et de celles que l'entendement forme intérieurement ou qu'elle se dit à soi-même. J'ai reconnu par une très grande expérience que l'esprit de Dieu me parlait, en ce que plusieurs choses qui m'étaient annoncées deux ou trois ans à l'avance se sont toutes accomplies, sans qu'aucune jusqu'à ce jour ait été démentie par les faits. Je l'ai encore reconnu à d'autres caractères d'une clarté frappante dont je me propose de parler. »

« Selon moi, il peut arriver qu'une personne qui recommande à Dieu de tout cœur une affaire dont elle est vivement frappée, se figure entendre une réponse, par exemple, qu'elle

(1) *Ibid.*, pag. 493.

sera ou ne sera point exaucée. Cela est, en effet, très possible. Toutefois l'âme qui aura entendu des paroles divines, verra clairement ce qui en est, car entre elles et les autres il y a une souveraine différence. Quand c'est l'entendement qui forme ces paroles, quelque subtilité qu'il y mette, il voit que c'est lui qui les profère. En un mot, lorsque l'entendement est l'auteur de ces paroles, il agit comme une personne qui arrange un discours; et quand elles émanent de Dieu, il écoute ce qu'un autre dit. Dans le premier cas, il verra clairement qu'il n'écoute point mais qu'il agit, et les paroles qu'il forme ont je ne sais quoi de sourd, de fantastique, et manquent de cette clarté, caractère inséparable de celles de Dieu »……..

« Il y a encore une marque, *la plus évidente de toutes*, c'est que les paroles qui viennent de l'entendement, *ne produisent aucun effet*, tandis que celles qui viennent de Dieu sont paroles et œuvres tout ensemble »……..

« *Quand c'est le démon qui nous parle*, non seulement ses paroles ne produisent pas de bons effets, mais elles en produisent de mauvais….. Outre que l'âme demeure dans une désolante sécheresse, elle se trouve en proie à je ne sais quelle inquiétude pareille à celle que j'ai bien des fois ressentie au milieu des grandes peines d'esprit et de diverses tentations que Notre Seigneur m'envoyait; c'est un tourment que j'endure assez souvent encore, comme on le verra par mon récit. On ne sait d'où vient cette inquiétude, mais on sent que l'âme y résiste, qu'elle s'en trouble et s'en afflige, sans savoir pourquoi; car les paroles de l'esprit de ténèbres n'ont rien de mauvais et semblent plutôt conformes à la vertu. A mon avis, cette affliction mêlée de trouble *vient de ce qu'un esprit en sent un autre*……..

« *Quand c'est le démon qui agit*, loin de répandre une douce

joie dans l'âme, il ne laisse que de l'effroi et un grand dégoût.

« *Voici d'autres marques auxquelles on peut reconnaître l'action de l'ennemi du salut.* Tous les biens semblent à la fois se cacher et s'enfuir de l'âme; le dégoût et le trouble s'emparent d'elle, et elle ne sent de force pour aucun acte de vertu. Cet esprit de mensonge lui inspire quelques bons désirs, mais ils effleurent à peine l'âme et sont frappés d'impuissance; l'humilité qu'il lui laisse est fausse, inquiète et sans douceur. *A ces traits l'action de l'esprit de ténèbres sera visible, selon moi, à toute âme qui aura éprouvé les effets du bon esprit* » (1).

Nous le demandons, lorsque partout l'on distingue si soigneusement ces divers agents, leur causalité différente, leurs effets propres et leurs caractères spécifiques, est-ce par un mouvement spontané de l'intelligence qu'on reconnaît leur intervention?

Ici le P. Hahn objecterait : aux chapitres XXV et XXVIII de l'Autobiographie et aux chapitres III et IX de la sixième demeure, la sainte recherche uniquement quelles sont les marques qui nous font connaître que les paroles intérieures et les visions de l'humanité glorifiée du Christ ont pour auteur Dieu et non pas le démon ou les puissances naturelles de l'âme. De ce que la sainte a si mûrement pesé les motifs du jugement qu'elle se formait sur l'origine de ces deux espèces de phénomènes, peut-on légitimement conclure qu'elle en a fait autant pour les visions démoniaques?

Voici ma réponse. Des passages cités, il résulte au moins que l'auteur énonce une proposition trop universelle, quand il affirme que la sainte attribuait les manifestations diaboliques au démon par un mouvement spontané de son intelli-

(1) *Autobiographie*, chap. 25.

gence. Dans les passages relevés, Thérèse ne motive-t-elle pas expressément l'attribution qu'elle fait au démon de toute une classe de phénomènes, je veux dire des paroles en apparence divines et des apparitions fallacieuses de l'humanité glorifiée du Christ? Il y a mieux : au chapitre XXX de l'Autobiographie, la sainte raisonne longuement l'attribution faite au démon des vexations intérieures qui la tourmentaient. Nous nions d'ailleurs que la discussion méthodique du chapitre XXV de l'Autobiographie ne s'applique pas dans la pensée de la sainte aux visions démoniaques. Sans doute Thérèse recherche spécialement quels sont les signes qui manifestent l'origine divine ou démoniaque des paroles intérieures; toutefois comme ce n'est pas uniquement *dans la nature* des phénomènes, mais encore *dans leurs effets sur l'âme* qu'elle fait consister ces signes, sa conclusion a une portée tout à fait générale. Ce qui le prouve, c'est l'affirmation du chapitre XXVIII de l'Autobiographie. La sainte y dit expressément que, par des effets identiques à ceux des paroles intérieures, on distingue facilement entre une vision vraie et une vision fausse de l'humanité glorifiée du Christ. Ce qui le prouve encore, c'est que, au cours de la discussion du chapitre XXV, elle déclare que les paroles de l'esprit de ténèbres produisent des effets identiques à ceux qui manifestent son action dans les tentations et dans les grandes peines d'esprit. Au même chapitre enfin, la sainte mentionne les visions où elle percevait la présence du démon sous une forme sensible. N'est-ce pas insinuer qu'une partie de ce qu'elle vient de dire s'applique à cette dernière espèce de phénomènes? « Ils m'ont quelquefois apparu, dit-elle, *comme on le verra par la suite de mon récit;* mais loin de m'inspirer la moindre crainte, ils semblaient plutôt saisis d'effroi à mon aspect. Par un pur don du souverain maître, j'ai gardé sur eux un tel empire que je n'en fais pas plus de cas que de mouches. »

Le P. Hahn a encore recours à un autre moyen pour infirmer la valeur du jugement de Thérèse sur l'origine des visions où elle croyait percevoir la présence du démon. La sainte, à ce qu'il affirme, manquait des connaissances médicales nécessaires pour se prononcer sur un tel sujet. « Si les faits, dit-il, sont fidèlement rapportés, c'est la seule chose qui nous intéresse; leur interprétation, les différentes hypothèses que peut concevoir un auteur *à raison d'une ignorance qu'elle partage avec les autres écrivains de son temps*, ne nous touchent que très indirectement » (1). « Ces deux espèces de modifications internes (les visions diaboliques et les visions divines), dit-il plus loin, ne sont point solidaires l'une de l'autre; *le défaut de science médicale pouvait fausser l'interprétation des premières*, si exacte qu'en ait été l'observation. A notre avis, c'est ce qui est arrivé » (2).

Cette affirmation procède d'une confusion complète entre les connaissances qui supposent l'étude de la médecine et celles qui ne relèvent que d'une observation attentive. Sans doute, à raison de l'état peu avancé de la médecine à son époque, la sainte aurait pu se tromper, si, après avoir constaté qu'elle était en proie à des hallucinations, elle avait attribué ces phénomènes à telle ou à telle cause morbide déterminée. Mais une telle source d'erreur n'existait pas dans le cas présent; il ne s'agissait pour la sainte que de décider si ses visions objectivement diaboliques étaient un jeu de son imagination ou des visions véritables. Les hallucinations, quelque soit la cause morbide qui les détermine, se distinguent des perceptions d'objets réels par des caractères qui ont été connus de tout temps, attendu que leur connaissance

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, pag. 49.
(2) *Ibid.*, pag. 83.

ne relève que de l'observation immédiate; or ces caractères la sainte ne les ignorait pas, elle leur avait accordé au contraire une attention très sérieuse. Elle se rendait parfaitement compte de la force productrice d'une imagination exaltée et des signes qui accusent son action. « Il est des personnes, dit-elle, et j'en connais plusieurs, dont l'imagination est si vive et dont l'esprit travaille de telle sorte qu'elles croient voir clairement tout ce qu'elles pensent. *Mais, si elles avaient eu de véritables visions, elles reconnaîtraient sans ombre de doute que les leurs ne sont que des chimères.* Comme elles sont un pur travail de leur imagination, *non seulement elles ne produisent aucun bon effet, mais elles les laissent beaucoup plus froides que ne le ferait la vue de quelque dévote image ; en outre, elles s'effacent de l'esprit beaucoup plus vite qu'un songe* (1). L'illusion peut être fréquente *chez les personnes faibles d'imagination ou notablement mélancoliques.* C'est pourquoi il ne faut point, à mon avis, s'arrêter à ce qu'elles disent, quoiqu'elles assurent l'avoir entendu, ni non plus les jeter dans le trouble en leur disant que le démon les trompe; mais les écouter et les traiter *comme des personnes malades* » (2). « Nous devons nous souvenir que *la faiblesse naturelle est fort grande, particulièrement dans les femmes,* et qu'elle se manifeste davantage dans ce chemin de l'oraison. Ainsi *qu'on se garde bien de prendre pour une vision la première petite chose que l'imagination nous représente* et qu'on se persuade qu'*une véritable vision se fait très facilement reconnaître.* Mais pour peu qu'il y ait de mélancolie dans une personne, on doit se tenir bien en garde contre les visions. J'ai été moi-même témoin des illusions étranges que produit cette

(1) *Château intérieur*, sixième demeure, chap. 9.
(2) *Ibid.*, chap. 3.

humeur. *Je ne concevais pas comment certaines personnes se persuadaient si fortement voir ce qu'elles ne voyaient pas.* Un ecclésiastique vint me dire un jour sur le ton de l'admiration et de la bonne foi, qu'une femme qu'il confessait l'avait assurée que la très sainte Vierge la visitait souvent, s'asseyait sur son lit, lui parlait durant plus d'une heure, lui prédisait l'avenir et l'instruisait sur plusieurs autres choses. Or, comme *parmi tant de rêveries* quelqu'une se trouvait conforme à la vérité, on regardait tout le reste comme certain. *Je reconnus ce qui en était*, mais je n'osai le dire à cet ecclésiastique..... Je me contentai de lui répondre qu'il devait, avant de se prononcer, attendre l'accomplissement des prophéties, *exiger des preuves nouvelles*, et se bien informer de la vie de cette personne. La vérité ne tarda pas à se faire jour, et l'on reconnut que *toutes ces visions n'étaient que des rêves d'une imagination en délire* » (1).

Thérèse semble avoir fait effort pour exclure d'avance la supposition qu'elle pût être égarée par les chimères de son imagination. Voici en effet comment elle parle, au chapitre VII de son Autobiographie, du peu d'activité de cette faculté chez elle. « Pour ce qui est de me représenter sous des images les objets célestes ou sublimes, jamais mon entendement grossier n'en a été capable, il a plu au Seigneur de les montrer à mon âme par une voie différente. D'autres, à l'aide d'une imagination vive, se représentent ce qu'ils veulent méditer et se recueillent ainsi; *chez moi cette faculté se trouvait si inerte* qu'elle ne pouvait en aucune façon me peindre ce qu'elle ne voyait pas des yeux du corps. Il n'y avait qu'une chose en mon pouvoir, c'était de penser à Jésus-Christ en tant qu'homme. Mais en vain les livres me faisaient la pein-

(1) Livre des *Fondations*, chap. VIII.

ture de sa beauté, en vain ses images frappaient chaque jour mes regards, *jamais il ne me fut possible de me représenter intérieurement les traits de l'Homme-Dieu.* La foi seule me le montrait présent. Figurez-vous un aveugle ou quelqu'un au milieu d'une obscurité profonde s'entretenant avec une autre personne : il sait certainement et il croit que cette personne est là, puisqu'il l'entend, mais il ne la voit point. Ainsi en était-il de moi, lorsque je pensais à Notre Seigneur, je ne le voyais que par un regard de foi. *C'est pour cette raison que j'aimais tant les images.* »

Du reste pour que la cause signalée par le P. Hahn pût induire la sainte en erreur, il eût fallu qu'elle jugeât principalement de l'origine de ses visions d'après les caractères de leur objet. Or, il n'en est rien ; le principal critérium de la sainte pour toutes opérations surnaturelles, c'étaient les impressions toutes particulières qu'elles laissaient en son âme. Ces impressions étaient pour elles des preuves irrécusables de la présence du bon ou du mauvais esprit (1). Les progrès de la médecine moderne n'ont rien à voir avec ce don surnaturel du discernement des esprits, communiqué de tout temps à certaines âmes privilégiées et ce don sainte Thérèse le possédait à un degré éminent.

Cette dernière observation en amène une autre. Prétendre, qu'au temps de Thérèse les sciences n'étaient pas assez développées et que la médecine n'avait pas suffisamment étudié l'hystérie pour que l'on pût distinguer les phénomènes morbides des manifestations démoniaques, c'est une assertion excessivement dangereuse. Faudra-t-il donc réviser tous les procès de canonisation, toutes les vies des saints, au

(1) Cf. *Autobiographie*, chap. 25, 28, 30, 31 ; *Château intérieur*, sixième demeure, chap. III, IX : livre des *Fondations*, chap. VIII.

nom de la pathologie moderne, et tenir pour suspects d'hystérie tous les phénomènes attribués jusqu'ici, avec non moins de raison que ceux de la vie de Thérèse, à l'obsession diabolique ? Il y a plus. Le rationaliste se prévaudra de l'affirmation du P. Hahn pour nier le surnaturel divin dans la vie de Thérèse. Car enfin, ou cette affirmation n'a aucun sens, ou elle revient à celle-ci : faute d'avoir connu les phénomènes de l'hystérie, la sainte croyait que l'imagination n'est pas capable de former une image du démon pareille à celle qui s'offrait à elle dans ses visions. Le rationaliste lui, dira c'est pour la même raison que la sainte croyait que l'imagination n'est pas capable de former une image de Jésus-Christ glorifié pareille à celle qu'elle contemplait dans ses visions (1).

Il nous reste à montrer que le P. Hahn se trompe en croyant que les principes qui lui ont servi à établir sa thèse trouvent un point d'appui dans l'enseignement de l'Eglise et des théologiens catholiques.

Il prétend que le rituel romain énumère les signes dont la présence est requise pour qu'il conste de l'intervention du démon (2) et que ces signes on ne les retrouve pas dans

(1) Il est un trait de différence entre les hallucinations et les visions diaboliques de Thérèse qui a complètement échappé au savant physiologiste. Chez les hallucinés, les centres cérébraux, sous l'influence de certaines excitations organiques, sont ébranlés de la même manière et avec la même intensité qu'ils le seraient en présence d'un objet réel qui viendrait frapper les sens extérieurs. Aussi les hallucinés croient-ils percevoir par les sens du corps l'objet de leur hallucination. Telle est la cause de la persistance de leur illusion. Or, dans les visions où apparaissait le démon aussi bien que celles où apparaissait Jésus-Christ glorifié, Thérèse ne croyait pas percevoir par les yeux du corps, mais bien par les yeux de l'âme.

(2) « In primis, ne facile credat aliquem a daemone obsessum esse, sed nota habeat ea signa, quibus obsessus dignoscitur ab iis, qui vel atra bile

les visions démoniaques de sainte Thérèse. « D'après les règles si sagement établies par l'Eglise relativement aux exorcismes, dit-il, l'action de l'esprit infernal, pour pouvoir être admise, doit se déceler par des phénomènes au-dessus de la puissance de l'homme, tels par exemple que la faculté de voir des choses hors de la portée naturelle, de parler et de comprendre une langue inconnue » (1).

L'auteur fait ici une complète confusion : il applique à une espèce de phénomènes diaboliques ce qui est dit d'une espèce toute différente. Dans le rituel romain il s'agit non de faits d'*obsession proprement dite*, mais de possession diabolique. D'après la doctrine commune à tous les théologiens, dans la possession le démon envahit la personnalité humaine, il réside comme un hôte malfaisant et un despote cruel dans le corps et dans les facultés intérieures de l'âme. Dans l'obsession, au contraire, il est au dehors; mais il fait comme le siège de l'âme, cherchant à l'effrayer par des vexations cruelles ou à la séduire par des douceurs sensuelles ou par le prestige menteur de fausses visions.

La possession, disent les théologiens, est un châtiment du péché; ce n'est pas une purification de l'âme appelée à la sainteté et à la contemplation infuse. Elle suppose d'ordinaire d'énormes crimes. Lorsque Dieu l'inflige à ses amis pour des fautes légères, cette humiliation est un état court et passager. Au contraire bien peu de contemplatifs échappent à l'obsession.

vel morbo aliquo laborant. Signa autem obsidentis daemonis sunt : ignota lingua loqui pluribus verbis, vel loquentem intelligere; distantia et occulta patefacere; vires supra aetatis seu conditionis naturam ostendere; et id genus alia quae, cum plurima concurrunt, majora sunt indicia. » (Rit. Rom., de *exorcisandis obsessis a daemone*).

(1) *Revue des questions scientifiques*, tom: XIV, pag. 49.

Les exorcismes de l'Église ont trait à la possession proprement dite et non pas à l'obsession (1). L'obsession diabolique est une forme de purification passive qui dispose l'âme à la contemplation infuse; elle cesse lorsque l'œuvre de Dieu est accomplie.

Les indices donnés par le P. Hahn ne s'appliquent donc pas à l'obsession, mais à la seule possession diabolique. Les phénomènes qui révèlent ce dernier état sont absolument contre nature et nous offrent le contraste le plus complet avec ceux de la contemplation infuse. Ainsi à la vue prophétique des contemplatifs est opposée la clairvoyance des possédés; au don des langues chez les apôtres, la faculté de parler plusieurs idiomes inconnus; au don de la science divinement infuse, une singulière aptitude à résoudre des questions naturellement insolubles.

Les signes de l'obsession sont bien moins contre nature; nous les retrouvons dans les faits du chapitre XXXI de l'Autobiographie.

Donc le rituel romain autorise le P. Hahn à conclure seulement que chez sainte Thérèse il n'y avait pas de possession diabolique.

L'auteur est-il plus heureux lorsqu'il invoque l'autorité de Papebroch et de Benoit XIV? Nous avons de la peine à nous le persuader.

D'après ces deux auteurs, dit-il, il arrive parfois qu'une

(1) Le P. Hahn a peut-être été induit en erreur par le terme *obsessi*; mais dans l'instruction qui précède le formulaire de l'exorcisme, l'*obsessus* est dit *energumenus*. Puis dans tout le formulaire il s'agit de l'*expulsion du démon* habitant en permanence et comme un tyran cruel dans le sujet à exorciser. C'est donc bien la possession diabolique.

personne, habituellement favorisée d'extases ou de révélations prophétiques, ajoute, à son insu, au fond de ces communications surnaturelles, quelques détails empruntés au trésor de sa mémoire et de son imagination. (1) « Si donc il est possible, dit-il, de confondre *parfois* une opération de notre propre intelligence avec l'intervention divine, même quand celle-ci est encore toute récente et qu'on est par conséquent dans d'excellentes conditions pour discerner les deux espèces d'influences ; combien plus l'erreur est-elle facile, lorsqu'il s'agit de distinguer l'action humaine et l'action diabolique, puisque la différence chez les agents est beaucoup moindre et demande par là même beaucoup plus d'attention et de discernement » (2).

J'avoue ne pas comprendre la conclusion. Les auteurs cités affirment seulement que, *dans des circonstances exceptionnelles*, on peut, dans une vision *mêler* l'humain au divin. Or, de là il suit tout au plus, que dans une manifestation diabolique, on mêlera *plus facilement*, dans les mêmes circonstances, l'humain au diabolique : conclusion qui n'est pas celle du P. Hahn; cette dernière, en effet, ne porte pas sur le mélange des deux influences, mais sur la suppression complète de quelques-unes des visions diaboliques.

Quelles sont d'ailleurs ces circonstances exceptionnelles, et dans quelles conditions se produisent-elles? Elles existent, lorsque l'esprit, subissant l'influence immédiate de l'action divine, ne prête plus l'attention requise pour discerner ce qu'il mèle de propre à l'action de Dieu.

Or, ces circonstances exceptionnelles se sont-elles réali-

(1) *Acta SS. Maii*, VI, p. 246. — Ben. XIV, *De serv. Dei beat. et beat. can.*, l. III, c. LIII, n. 17.

(2) *Revue des questions scientifiques*, tom. XIV, pag. 51-52.

sées dans Thérèse? Peut-on lui attribuer ce défaut d'observation qui donne lieu au mélange du surnaturel et de l'humain? Peut-on soutenir en présence des passages si remarquables que nous avons cités, que la sainte ne discutait pas *toujours*, jusques dans ses moindres détails, l'origine de ce qui se passait dans son âme? Il faudrait au moins le prouver et ne pas le supposer gratuitement comme on le fait. Il est faux d'ailleurs d'affirmer en thèse générale qu'il est plus facile de confondre nos propres opérations avec l'action diabolique qu'avec l'action divine. Le danger de confusion, dans le cas présent, ne résulte pas uniquement de la similitude plus ou moins grande entre les effets des agents qui peuvent combiner leur influence; il provient surtout de l'impossibilité où peut se trouver l'esprit de prêter une attention soutenue à ce qui se passe dans l'âme. Or, cette dernière cause d'erreur est bien plus fréquente dans les extases que dans les apparitions diaboliques. Dans l'extase, en effet, l'âme, ravie et absorbée, est tout entière à la contemplation de la divinité qui se dévoile à ses regards, et ainsi il lui devient très difficile de prêter une attention soutenue aux phénomènes intérieurs qui viennent se mêler à l'action divine. Dans l'apparition diabolique, au contraire, l'âme ne tombe jamais dans un état de ravissement qui l'absorbe complètement.

Nous avons terminé l'examen des preuves que le P. Hahn fait valoir à l'appui de sa thèse des hallucinations. Non seulement nous en avons montré la faiblesse, mais nous leur avons opposé d'autres preuves décisives en faveur de la thèse contraire. Les manifestations psychiques de l'hystérie font donc absolument défaut chez sainte Thérèse. Que faut-il en conclure? C'est que si, comme nous le croyons,

notre démonstration s'impose avec la force irrésistible de l'évidence, la thèse de l'hystérie organique n'est pas soutenable. L'auteur lui-même est forcé de souscrire à une pareille conclusion. Il affirme, il est vrai que l'hystérie, dans des cas exceptionnels, peut s'allier avec la complète immunité de l'intelligence; mais il ne va pas jusqu'à prétendre que l'âme tout entière puisse être soustraite aux influences de ce mal. Voilà pourquoi il a tâché de retrouver chez sainte Thérèse certains troubles psychiques, savoir : des accès de mélancolie et des hallucinations (1). Ces derniers disparaissant avec ceux que lui-même a écartés, il ne nous reste de choix qu'entre deux termes : le divorce le plus complet et le plus radical entre l'organisme et le principe psychique, ou bien

(1) Quelques médecins distingués, et amis du P. Hahn, ont pensé que, pour être conséquent il fallait ranger aussi parmi les hallucinations les visions divines elles-mêmes. Pour eux donc, sainte Thérèse était hystérique aussi bien du côté de l'intelligence que du côté de l'organisme. Comment, en effet, soutenir que la faculté imaginatrice soit dans un désordre constant, sans que l'intelligence en souffre aucune atteinte? Il faudrait, pour que l'hypothèse contraire se réalisât, que l'intelligence de Thérèse fût un esprit séparé, contemplant du dehors le corps qui est sa demeure.

Un dernier mot sur l'hystérie : Nous avions achevé l'impression de la première partie de notre travail, quand nous avons eu connaissance d'un ouvrage récemment publié par M. Leven : *Estomac et cerveau*. L'éminent clinicien y étudie spécialement le retentissement des souffrances de l'estomac sur le double système nerveux, cérébro-spinal et ganglionnaire. Parmi les symptômes soit primitifs, soit secondaires du mal, il en signale plusieurs que nous avons relevés dans l'état pathologique de Thérèse, par exemple, des sensations de brûlure, des vomissements, des vertiges, des convulsions, l'hyperesthésie. Un jeune homme, dit-il, atteint d'une hyperesthésie de tous les muscles et de la peau fut traité pendant deux ans comme anémique ou comme hystérique. On découvrit alors, par un diagnostic plus sûr, que c'était une dyspepsie sous la dépendance immédiate de l'irritation du plexus solaire. Cela ne confirme-t-il pas qu'une des causes de la grande crise de Thérèse pourrait bien être simplement une gastrite suraiguë. *Gazette des Hôpitaux*, 12 Sept. 1885.

l'absence absolue de l'hystérie. Le premier terme est inadmissible. La seconde partie de notre travail complète ainsi et confirme les conclusions de la première.

Notre tâche est finie. Au cours de ce travail, nous avons imposé silence aux sentiments de notre cœur, pour ne laisser parler que la froide et calme raison. Certes, on ne nous accusera pas de nous être laissé inspirer par un enthousiasme irréfléchi. Mais avant d'abandonner ces pages à la publicité, nous voulons payer un juste tribut d'admiration à la séraphique vierge d'Avila.

Thérèse est une des plus pures gloires de l'Eglise. Dieu la destinait pour donner, au seizième siècle, un nouvel essor à la vie de contemplation et de pénitence. La Providence adapte toujours à ses desseins les instruments qu'elle se choisit. Elle accorda libéralement à la future Réformatrice tous les dons naturels qui sont l'apanage d'une intelligence d'élite et d'un grand caractère. Pénétration d'esprit, finesse d'observation, rigueur du raisonnement, calme de la réflexion, appel constant au contrôle de l'expérience, sage défiance contre les surprises de la précipitation, toutes ces qualités se révèlent à chacune des pages de sa correspondance intime.

Que l'on cherche, dans les annales de l'histoire, la personne de son sexe qui, dans la difficile réalisation d'un plan aussi merveilleusement conçu que la réforme du Carmel, ait déployé une plus grande énergie de volonté, une persévérance plus inébranlable, une plus grande habileté? Femme à l'âme plus que virile, selon l'expression de l'illustre Bannez, jamais elle ne se laissa abattre par les contradictions qu'elle rencontrait à chaque pas.

Ces remarquables qualités furent ennoblies par la grâce et par un merveilleux cortège de faveurs extraordinaires ; Thérèse fut élevée au sommet de la vie contemplative ; de là, sans crainte d'illusion, elle put observer le mystérieux travail que Dieu se plaisait à poursuivre en elle, l'étudier, l'analyser dans ses moindres détails avec une incomparable sûreté de jugement, saisir les règles générales du discernement des esprits, nous en donner l'exposition fidèle, et prendre place ainsi parmi les plus grands docteurs de la théologie mystique.

Qui donc pourrait passer indifférent à côté de cette majestueuse figure, couronnée de la double auréole du génie et de la vertu ? Certes, ce ne pourraient être les fils de saint Ignace. Après les enfants du Carmel, ils se rattachent à Thérèse par les liens les plus étroits et les plus indissolubles.

C'est sous la direction du vénérable P. Balthazar Alvarez, que Thérèse fut engendrée à une vie plus fervente par les exercices de S. Ignace. Saint François de Borgia, fut un des premiers à approuver les voies extraordinaires par lesquelles Dieu voulait la conduire. Parmi les confesseurs de la sainte, plusieurs furent des membres de la Compagnie de Jésus. Dans ses fondations, elle fut toujours soutenue et encouragée par les supérieurs de notre ordre. Elle reconnaissait si bien ce qu'elle devait aux enfants d'Ignace, que dans ses lettres elle s'appelle « fille de la Compagnie de Jésus. » Et ce nom, elle le prend encore lorsqu'après sa mort elle apparaît à la vénérable Marine de Escobar (1). Dans ses visions, Thérèse entrevit la gloire réservée dans le ciel à plusieurs de nos frères. Il lui fut donné de contempler dans leur ascension triomphale, au moment même où ils mouraient martyrs, le Bienheureux Ignace d'Azevedo et ses trente-neuf compagnons.

(1) *Vie du vén. Balth. Alvarez*, par le vén. Louis du Pont, ch. 53.

Une pieuse tradition de vénération et d'amour pour l'incomparable vierge s'est transmise sans interruption à travers trois siècles chez tous les enfants de la Compagnie. De Ribera, son premier historien, à Bouix, l'infatigable traducteur de ses œuvres, combien de nos frères se sont dépensés pour sa gloire ?

Mon confrère, comme nous l'avons dit dans la préface, a eu, lui aussi, pour but de défendre cette gloire. On ne peut lire sans émotion, et ses contradicteurs eux-mêmes l'ont reconnu, les pages éloquentes de son Mémoire, inspirées par sa pieuse admiration pour l'illustre espagnole ; et dès les premières controverses, il conviait, ses adversaires à « coaliser leurs efforts, pour travailler au triomphe d'une sainte que tous entourent d'une affection égale » (1). Puisse notre étude fournir au Carmel et à tous les amis de sainte Thérèse une nouvelle preuve de nos sentiments d'inaltérable vénération pour la grande Réformatrice.

(1) *La Controverse*, 15 janvier 1885, p. 157.

Nous achevions l'impression de cette ETUDE, lorsque nous avons lu dans le *Moniteur de Rome* du 16 janvier 1886, un Décret émané de la Sainte Congrégation de l'Index le 11 janvier et publié le lendemain.

Ce Décret ordonne d'inscrire à l'Index des livres prohibés l'opuscule, condamné le 1er décembre 1885 par la Congrégation des SS. Rites, qui a pour titre : *Les Phénomènes hystériques et les Révélations de sainte Thérèse par G. Hahn, S. J.* Il ajoute : « l'auteur s'est louablement soumis et a réprouvé son opuscule. »

Conformément à la pratique constante des Congrégations romaines, le Décret n'indique pas le motif de la condamnation. Aucun publiciste catholique n'a qualité pour suppléer à ce silence. Aussi n'avons-nous pas la prétention de croire que les points relevés dans notre Etude aient été visés par les SS. Congrégations des Rites et de l'Index et qu'on puisse trouver dans notre travail l'interprétation de leur pensée.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of [redacted] a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE JUN 7 1915

JUL 7 1922

AUG 14 '58 H

C 1362.90
Atude pathologico-theologique sur
Widener Library 003570366
3 2044 081 774 465